



HAL
open science

Espaces publics du périurbain : centralités de la ville multipolaire

Sophie Hout

► **To cite this version:**

Sophie Hout. Espaces publics du périurbain : centralités de la ville multipolaire. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01228377

HAL Id: dumas-01228377

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01228377>

Submitted on 13 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impression	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Intranet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exposition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publication non commerciale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Séminaire Architecture, Territoire et Société

Enrico Chapel - Stéphane Gruet - Katerina Polychroniadi - Constance Ringon - Anne Péré

Mémoire de fin d'études

Espaces publics du périurbain - Centralités de la ville multipolaire -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements ...

A ma famille, qui m'accompagne depuis toujours. A ma mère, qui m'écoute et me conseille. A mon père, qui me porte et me soutiens. Merci à vous d'être présents dans chaque étape de ma vie.

Je vous aime ...

A ma sœur Sabine, mon exemple.

A mon frère Mathieu, mon espoir. Je vous aime ...

A mon grand père, Papi Jacques, point de repère dans notre vie. A Tatie Annie, qui a su prendre soin de nous. A vous, Mamie Blanche, Téta Soboh, Papi Jedo, je pense à vous, vous me manquez ... A mon oncle Jean-Phillipe, pour ta présence à mes cotés. A ma famille libanaise, que la distance n'éloigne en rien.

Je vous aime ...

A mon ami et confrère Anthony, ma moitié architecturale, sans qui je ne serais jamais arrivée jusque là.

A mes amies, que je porte dans mon Cœur, Inséparables Éternellement.

Als meus sogres, Rosa i Ricard. Als meus cunyats David i Marianne, per recolzar-me i animar-me durant els meus estudis i la meva vida. Gràcies per deixar-me formar part de la vostra família. Ens esperen moltíssims moments junts ...

Finalment li he donat la volta a la truita !!!

Al meu amor, Xavi, que has estat sempre al meu costat. Per suportar-me cada dia, per la teva paciència amb mi, per l'amor que puc veure en els teus ulls... Vull passar tota la meva vida al teu costat.

T'estimo ...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Je remercie tout particulièrement mon directeur de mémoire, Mr Gruet Stéphane, de m'avoir accompagné tout au long de cette recherche.

Je remercie également Mr Enrico Chapel, responsable du séminaire Architecture, Territoire et Société, pour son enseignement au cours de cette année universitaire ;

Ainsi que toute l'équipe enseignante, Katerina Polychroniadi, Constance Rigon et Anne Péré, pour leur suivi durant les ateliers.

Table des matières

1 – INTRODUCTION / CONTEXTE	9
1.1 LA VILLE EN EXPANSION	10
1.2 LE CENTRE	11
1.3 LES ZONES PERIURBAINES ET LES POLARITES	12
1.4 LES ESPACES PUBLICS / L'ESPACE PUBLIC	13
1.5 LES ESPACES PUBLICS DANS LES PERIPHERIES DE LA VILLE MULTIPOLAIRE	14
2 - CORPUS D'ANALYSE	16
2.1 HYPOTHESE DE TRAVAIL	16
2.2 DEMONSTRATION	17
3 – METHODOLOGIE	18
3.1 CORPUS D'ETUDE	18
3.2 OUTILS DE TRAVAIL	20
4 – TOULOUSE METROPOLE - COMPRENDRE LA VILLE MULTIPOLAIRE	23
POLARITE : DEFINITION	23
4.1 TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE : LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE CENTRE.	25
4.2 EMPLOIS : CONVERGENCE DES FLUX DANS LA BANLIEUE.	26
4.3 LES SECTEURS DE MOBILITE STRUCTURENT LA PERIPHERIE TOULOUSAINNE.	28
4.4 LA DENSITE, ELEMENT REVELATEUR STRUCTURANT DE L'AIRE URBAINE TOULOUSAINNE.	30
4.5 SERVICES ET ACTIVITES, ELEMENTS MOTEURS DU DYNAMISME DES POLES URBAINS.	31
4.6 LE « CADRE », COMPOSANTE ESSENTIELLE DES BASSINS DE VIE PERIURBAINS.	31
TOULOUSE, EXPANSION D'UNE VILLE AU SYSTEME POLYNUCLEAIRE	33

5 – ESPACES PUBLICS AU CŒUR DES NOYAUX SECONDAIRES – 3 CAS D’ETUDES A BLAGNAC 37

5.1 COMMUNES LIMITROPHES DE TOULOUSE : DE L’ANCIEN VILLAGE RURAL AU NOYAU SECONDAIRE.	37
5.2 DEVELOPPEMENT DE BLAGNAC, COMMUNE DE L’AGGLOMERATION TOULOUSAINE.	40
5.3 LE PARC DES RAMIERS : ENTRE VILLE ET PAYSAGE.	44
5.4 LA PLACE DES MARRONNIERS, « REHABILITATION D’UNE PLACE PIETONNE EN CENTRE URBAIN ».	52
5.5 LE CENTRE COMMERCIAL BLAGNAC : DU PUBLIC DANS DU PRIVE.	60

6 – CONCLUSION 71

7 – REFERENCES 76

7.1 BIBLIOGRAPHIE	76
7.2 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES	80
7.3 ANNEXES	94

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1 – Introduction / contexte

« Les espaces publics désignent les endroits accessibles au(x) public(x), arpentés par les habitants, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. »¹ (ref espace pub livre).

Depuis l'Antiquité, on retrouve des espaces publics bien définis. Espace voulu par les habitants de la cité, qui se réunissaient dans un lieu, au cœur de la ville : l'arène, pour confronter librement leurs « droit de cité ». Cette arène était incluse dans le centre, comme espace commun, comme place principale, l'Agora d'Athènes par exemple.

Au Moyen Age, il était aussi question de « lieux » où l'on se rencontrait, se regroupait et échangeait des biens et des idées. Les places de villages étaient alors composées d'un espace vide, dont la forme était donnée par les bâtiments qui l'entouraient, principalement des bâtiments de culte, ainsi qu'un édifice, plus important, pour le chef, l'individu de pouvoir du village. Les autres édifices contenaient en leurs rez-de-chaussée commerces, artisans, services publics, etc.

Puis au fur et à mesure de la destruction des remparts et de l'étalement urbain des grandes villes, le terme d'espace public s'est répandu et ses qualités spatiales se sont modifiées. Outre les places centrales, on commence alors à dessiner et aménager d'autres espaces, tels que rues, placettes, creux, parcs, parkings, etc. De formes et de configurations diverses, ils sont alors considérés comme des espaces publics.

La notion d'espace public est présente depuis un grand nombre d'années. En revanche, ce n'est que récemment que l'espace public hiérarchisé et identitaire, au cœur des villes fait débat. Il remet en cause l'organisation des centres et propose une mise en valeur du patrimoine. A plus grande échelle, il suggère alors une image caractéristique de la métropole. De nombreux chercheurs, urbanistes, architectes et

¹ (ref espace pub livre).

municipalités se penchent donc sur la fonction et l'organisation de ces espaces dans la ville-centre. Nombreux sont les projets réalisés, ou en cours, dans lesquels il est question de restructuration des centres et de leurs espaces publics.

Or, la question des échelles est à mettre en avant lors de l'étude de ces problématiques d'aménagements. En effet, suite à l'expansion des villes les questions de restructuration des périphéries se posent également. L'ajout et l'accumulation de plusieurs communes périphériques a transformé les villes en métropoles, compositions urbaines nouvelles qui proposent d'autres logiques d'aménagement.

A l'heure où la ville n'est plus uniquement un « centre » mais une multitude d'espaces agglomérés, quel est le(s) rôle(s) des espaces publics dans les villes qui ne cessent de croître ?

1.1 La ville en expansion

La ville centre, décrite dans les livres historiques, diffère de son actuelle composition. Aujourd'hui la notion de ville ne détermine que le centre, autour duquel gravitent de nombreux quartiers, villages, banlieue, etc., qui se sont ajoutés pour former une « agglomération ». Les limites ne sont plus définies, et les notions d'accès, de temps et de services ont la priorité. La ville actuelle se fond progressivement dans les campagnes, elle grignote peu à peu les parcelles agricoles qui l'entourent, phénomène surtout visible dans les grandes métropoles. Le terme « ville » ne définit pas uniquement un ensemble d'habitations, groupées autour d'une place centrale, et dont la morphologie est définie par une circulation radio-centrique. La ville d'aujourd'hui englobe les villages alentours, de nouvelles zones d'habitations se construisent entre la ville-centre et les villages, formant ainsi un tout pouvant prendre différentes formes.

Le modèle radio centrique n'est plus le modèle réel de développement des villes. Chaque commune, quartier, zone

périphérique de la ville a son centre d'intérêt (loisir, attraction, emplois...) proposant donc un modèle polycentrique. Beauchard a écrit : « *pour l'heure, ce sont des formes urbaines étalées et polycentriques qui se déploient dans la majeure partie du territoire* »². Cette forme urbaine est définie sous les termes « agglomération ou aire métropolitaine » (Bassand, 2000), selon l'échelle et l'étendue du territoire étudié. La ville continue donc de s'étaler, suivant un modèle polycentrique, maintenant cependant la ville-centre comme point de repère dans son urbanisation.

1.2 Le centre

Il est possible d'établir un historique de la mise en place des esplanades et places des grandes villes, de déterminer leur rôle et leur évolution que ce soit dans l'usage ou dans la forme. En effet, de nombreux urbanistes et architectes se sont basés sur ces évolutions historiques pour étudier le fonctionnement des espaces publics actuels. C'est ce que nous proposent les ouvrages tels que *Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer*³ ou encore *Des espaces urbains agréables à vivre*⁴.

Dans un souci de redynamiser les centres villes, ces dernières années, les projets d'aménagements urbains concernent particulièrement les centres historiques. L'espace public est au cœur des intérêts des municipalités, qui souhaitent donner une image référente, un caractère identitaire, qui marquerait leur centre. De plus, du fait de leur valeur historique et patrimoniale forte, les villes-centres sont d'autant plus réhabilitées et aménagées, parfois même à l'excès, recréant des villes musées.

Pourtant, les espaces publics dans les zones périphé-

² La Ville-Pays/Vers une alternative à la métropolisation ed. de l'Aube, 1996

³ Muret (Jean-Pierre), Allain (Yves-Marie), Sabrie (Marie-Lise), *Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer*, Paris, Le Moniteur, 1987 ;

⁴ De Sablet (Michel), *Des espaces urbains agréables à vivre*, Paris, Le Moniteur, 1988.

riques présentent aujourd'hui des enjeux urbains et sociaux. Ils offrent des possibilités d'aménagement et mettent en avant des problématiques liées au développement et à la morphologie des agglomérations.

1.3 Les zones périurbaines et les polarités

Longtemps négligées et considérées comme cité dortoir ou de rejet des populations vers l'extérieur de la ville, les zones périurbaines offrent aujourd'hui un potentiel dans le concept de la *ville polycentrique*. Pourtant, elles subissent encore l'image négative qui leur avait été attribuée par l'urbanisme modernisme, dont l'un des représentants a dit : « *Je pense bien froidement qu'il faut arriver à cette idée de démolir le centre des grandes villes et de le rebâtir, et qu'il faut abolir la ceinture pouilleuse des banlieues* »⁵.

Actuellement, ces zones sont le reflet du développement des grandes métropoles. Michel Bassand écrit : « *La transformation des espaces urbanisés, observée depuis le début des années soixante, a été générée par un étalement des constructions et une dispersion des pôles fonctionnels* »⁶. Il ajoutera ensuite, en 2004 : « *Les mutations des espaces urbanisés observées durant les deux dernières décennies résultent à la fois d'un étalement des constructions, d'une dispersion des pôles fonctionnels et d'une montée structurelle de la mobilité.* »⁷. Les zones périurbaines se rattachent donc à la ville-centre par la mise en place de voies de communications, et proposent une liaison entre les nouveaux espaces industriels et le cœur ancien. Les attractions culturelles et sociales diverses que l'on y trouve font de chaque quartier un attrait particulier pour le citoyens. L'urbanisation de ces espaces et le développement des mobilités, ont permis aux

⁵ Le Corbusier (1925), *Urbanisme*, Paris : Champ-Flammarion, réédition 1994

⁶ Bassand M., *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques romandes, Lausanne, 1997.

⁷ Bassand Michel, *La métropolisation de la Suisse*, Collection le savoir suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

usagers d'accéder et de s'approprier la ville dans sa totalité.

Le « autour » n'est plus considéré comme tel. L'abolition des limites franches a permis de lier ces deux espaces de villes. L'agglomération a donc des limites floues, en évolution constante et parfois difficiles à déterminer. On remarque actuellement un attrait de certaines populations pour ces espaces bien desservis, bien qu'à l'extérieur, évitant ainsi stress et nervosité du centre ville. Elles ne rentrent plus dans les catégories de cités dortoir car il est possible d'y habiter, d'y travailler, de scolariser ses enfants et de s'y divertir. Chaque quartier est ressenti comme un mini-village où tout est à proximité, où il est facile de vivre.

Les zones périurbaines fonctionnent donc comme des centralités qui attirent. De nouveaux quartiers s'installent alors entre ces polarités et la ville-centre, sur des espaces agricoles ou naturels, créant ainsi de nouveaux pôles urbains entre la ville et l'industrie.

1.4 Les espaces publics / l'espace public

Autrefois, l'espace public désignait uniquement la place principale de la ville. Or, on observe actuellement un renversement dans l'identification et dans l'approche de ces « espaces ouverts ».

Ces espaces « *collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous* »⁸. En centre ville, ils prennent place dans les creux disponibles entre les bâtiments, souvent classés. La rénovation de ces lieux doit donc tenir compte de l'existant et de l'histoire. Pour les municipalités la problématique d'aménagement ne se résume pas uniquement à la mise en beauté de ces centres, mais également à la constitution d'une architecture qui donnerait un caractère identitaire à leur ville, et à la métropole toute entière.

D'après de nombreuses études réalisées, « *les espaces*

⁸ De Sablet (Michel), Des espaces urbains agréables à vivre, Paris, Le Moniteur, 1988.

publics sont support de mobilité, de sociabilité, de la mise en relation économique des hommes, et [qu'ils] constituent le fondement de l'architecture et du paysage de la ville.»⁹. Ces recherches proposent également des typologies regroupant formes, fonctions, usages, composition de ces espaces, etc.

Mais, il est rare de trouver la même abondance d'informations concernant les zones extérieures au cœur urbain. Souvent conséquence d'opérations urbanistiques de logements ou d'implantation d'industries, dans cette partie de la métropole en constante évolution, les formes d'espace public sont mal définies, parfois résiduelles. Ces centres secondaires ont un usage qui se résume, le plus souvent, au passage, à la mobilité, au mouvement. A contrario d'un espace situé dans un centre-urbain, qui appelle à l'arrêt, au temps de pause.

On voit, en revanche, apparaître une nouvelle fonction pour ces espaces. Ils peuvent être fédérateur de sous espaces d'habitations et de services, en cours de développement, comme dans les Eco-quartiers par exemple. Ils peuvent servir également de liens entre les différents quartiers qui composent une agglomération : « *Ces espaces (les espaces publics) constituent des liens morphologiques puissants tant entre les quartiers qu'entre le centre et la périphérie.»⁷. Ils restent cependant, au même titre que ceux du centre, des espaces de sociabilités où l'on peut voir et être vus.*

1.5 Les espaces publics dans les périphéries de la ville multipolaire

A l'heure de la ville polycentrique, qui ne se résume pas à un centre et des périphéries, hiérarchiquement organisées, et à un réseau de communications complexes qui permet de les desservir, on peut alors se demander *quel est le(s) rôle(s) des espaces publics dans les zones périurbaines de l'agglomération contemporaine en expansion continue ?*

⁹ Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir. Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001.

En effet, il s'agira de déterminer quelles places ont les espaces publics dans l'expansion de cet environnement urbain contemporain ? Comment le développement urbain contribue au renouveau de cet élément typologique urbain particulier, composante essentielle de la ville ? Pour cela, il nous faudra comprendre la notion d'espace public dans les zones périurbaines en essayant d'en déterminer les principales composantes (forme, usages, fonctions, composition, lumière, etc.) ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2 - Corpus d'analyse

2.1 Hypothèse de travail

L'espace en devenir des zones périurbaines est actuellement au cœur de la question du développement des métropoles. L'attrait des populations, ainsi que des municipalités, pour ces zones, où la construction de logements était une priorité, démontre que ces espaces sont les dieux potentiels de l'étalement urbain.

Cet intérêt pour le périurbain est lié au fait que ce sont des sites en devenir et en évolution constante, contrairement au centre-ville qui est régi par des normes : l'espace vide y est défini par la limite que sont les façades, par des règles de composition et de forme, et par l'identification de typologies d'espaces publics, prédéterminées et connues du plus grand nombre. Or, dans le périurbain, l'espace public n'a pas toujours été pensé lors de l'implantation des projets. Au boom du développement industriel, comme pour le quartier d'Airbus à Toulouse par exemple, les opérations de logements ont pris le dessus sur le vide urbain et les espaces de socialisation. Il s'agit alors de recréer une cohérence entre les espaces publics dessinés et matérialisés du centre-ville, et les espaces mal agencés des zones anciennement secondaires.

De plus, ces types d'espaces attirent d'une part, les architectes, paysagistes et urbanistes, qui s'interrogent sur le dessin et l'aménagement de ces lieux. Architecturalement, ils sont support à la modernité et à un autre type de pensée. D'autre part, ils intéressent les sociologues, pour des questions de gestion de l'espace, de rôle des acteurs, d'appropriation des citadins et de nouvelles formes d'usages.

Ces espaces urbains sont donc actuellement soumis à des projets et des re-dessins, désirant structurer et améliorer les qualités spatiales et fonctionnelles de ces lieux. Pourtant, nous sommes en possession de peu d'informations sur ces « nouveaux types d'espaces publics ».

- Il s'agit donc, dans cette recherche :
- de cibler les espaces publics du périurbains ;
 - d'en appréhender les formes, identiques ou différentes de celles du centre-ville (?) ;
 - de voir les usages que l'on y trouve, reflet des sociabilités actuelles (?) ;
 - de comprendre comment dessiner ces espaces pour qu'ils ne soient plus des bribes d'espaces verts ou minéraux accolés (?) ;
 - et de capter les liens qui les unissent entre eux, à la ville et aux contextes dans lesquels ils se trouvent.

Nous prendrons donc comme hypothèse de travail que les différents types d'espaces publics du périurbain sont les lieux de centralités actuels de la ville multipolaire, supports aux sociabilités et aux d'échanges.

2.2 Démonstration

Il y a dans un premier temps la ville multipolaire, composée de la ville-centre et de centralités secondaires. Eparpillées sur le territoire de la métropole, celles-ci ont chacune des attraits différents mais sont toujours composées de logements, d'équipements, d'emplois et de commerces.

Il y a ensuite, à l'échelle de ces polarités secondaires, d'autres centralités qui attirent les populations. A l'échelle des quartiers, des places de village, des parcs urbains et de l'aménagement des berges des cours d'eau, les espaces publics sont les lieux de rencontre et d'échanges, lieux de la citoyenneté et de la sociabilité.

Nous nous proposons donc d'approcher ces différentes échelles au travers de l'étude de la ville de Toulouse et d'une de ses polarités.

- **Toulouse Métropole - Comprendre la ville multipolaire**

Polarité : Définition :

Territoire sous influence urbaine : le développement de la ville centre.

Emplois : convergence des flux dans la banlieue.

Les secteurs de mobilité structurent la périphérie Toulousaine.

La densité, élément révélateur structurant de l'aire urbaine Toulousaine.

Services et activités, éléments moteurs du dynamisme des pôles urbains.

Le « cadre », composante essentielle des bassins de vie périurbains.

Toulouse, expansion d'une ville au système polynucléaire

- **Espaces publics au cœur des noyaux secondaires - 3 Cas d'études à Blagnac**

Communes limitrophes de toulouse : de l'ancien village rural au noyau secondaire.

Développement de Blagnac, commune de l'agglomération Toulousaine.

Le Parc des Ramiers : entre ville et paysage.

La Place des Marronniers, « Réhabilitation d'une place piétonne en centre urbain »

Le Centre Commercial Blagnac : du public dans du privé

3 – Méthodologie

3.1 Corpus d'étude

- **Toulouse Métropole - Comprendre la ville multipolaire**

- **Source 1 : INSEE, AUAT, SCOT** : www.insee.fr, <http://www.aua-toulouse.org> :

Positions et définitions des polarités, étude des mobilités, déplacements, réseau, liens entre les polarités, caractéris-

tiques des pôles urbains, données chiffrées, cartographie interactive.

- **Source 2 : Maire de Toulouse, Toulouse Métropole :** www.toulouse.fr, <http://www.toulousemetropole.fr> :

Cartographie interactive, données chiffrées et localisation d'administrations, articles sur zones périurbaines, développement de la ville (projets, constructions en cours).

- **Support 3 : Pascal Amphoux,** « Polarité, Mixité, Intensité, Trois dimensions conjointes de la densité urbaine », institut de recherche sur l'environnement construit département d'architecture, ENSA Grenoble, 2003, texte disponible sur le site <http://doc.cresson.grenoble.archi.fr> à l'adresse suivante : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=296

- **Support 4 : Dominique Mignot,** « Métropolisations et nouvelles polarités de l'agglomération Lyonnaise », les cahiers scientifiques du transport, N° 36/1999 – Pages 87-112, 1999, texte disponible sur le site <http://afitl.ish-lyon.cnrs.fr> à l'adresse suivante : http://afitl.ish-lyon.cnrs.fr/tl_files/documents/CST/N36/MIGNOT36.PDF

- **Support 5 : Lacour C., Puissant S.,** « La métropolisation - Croissance, diversité et fractures », Paris, 1999, texte disponible sur le site <http://cybergegeo.revues.org> à l'adresse suivante : <http://cybergegeo.revues.org/988>

• **Espaces publics au cœur des noyaux secondaires**
- **3 Cas d'études à Blagnac**

- **Source 1 : archives municipales de Blagnac :** 34 Rue Pasteur, 31700 Blagnac, contact S.Roussel et B.Landais :

Mise en place et évolutions de la commune de Blagnac et de ses espaces publics.

- **Source 2 : Parc des Ramiers, Place des Marronniers, Centre commercial Blagnac.**

Dessins et relevés des espaces publics, des usages, des aménagements, entretiens, etc

- **Support 3 : Delbaere (Denis)**, La fabrique de l'espace public, Ville paysage et démocratie, La France de demain, Ellipses Editions Marketing, 2010.

Approche de la relation paysage espace public.

- **Support 4 : Paquot (Thierry)**, L'espace public, collection Repères, Editions La Découverte, Paris, 2010.

Approche des notions public/Privé, espace public du centre commercial.

- **Support 5 : Compte rendu : « Evaluation des aménagements d'espace public »** : http://www.valdesambre.org/docs/Particip_Evaluat_ESPACES%20PUBLIC.pdf

Compte rendu établis sur des espaces publics avant et après aménagements.

Support pour la mise en place d'une grille de lecture et de relevés.

3.2 Outils de travail

- **Toulouse Métropole - Comprendre la ville multipolaire**

La cartographie est l'outil de base : superposition de données, étude de cartographies existantes. Un relevé est ainsi produit sur Toulouse à grande échelle puis la création d'une cartographie est envisagée pour traduire la notion de polarités (attrait culturel, travail, déplacements) et mettre en avant celles qui composent Toulouse Métropole. (cf annexe carte 9 : résumé AUAT)

- **Espaces publics au cœur des noyaux secondaires - 3 Cas d'études à Blagnac**

Il s'agit dans un premier temps de récolter des informations concernant les sites choisis : plan, cadastres, dessins de projets, etc. Un relevé sur place est effectué pour rendre compte des formes, des cheminements, des usages, des matérialités etc. Une grille de lecture est réalisée pour diriger les recherches.

Dans un deuxième temps, un document graphique est produit pour rendre compte de cet espace, avantage, inconvénients, manques. Pour cela, un travail sur les modes de représentation des espaces publics est effectué.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

4 – Toulouse Métropole

- Comprendre la ville multipolaire -

Polarité : Définition

Terme utilisé en chimie, électricité et biologie, il définit l'attraction entre deux particules électriquement chargées, qui soit s'attirent soit se repoussent (négatif et positif d'un élément). Cette attraction agit sur un grand nombre de caractéristiques physiques des molécules.

Ce terme n'a donc pas de connotation architecturale dans sa définition propre. En revanche, nombre d'architectes, urbanistes et théoriciens l'utilisent lorsqu'ils parlent du système de développement de la ville et de son aire métropolitaine.

Pascal Amphoux, dans son ouvrage « Polarité, Mixité, Intensité »¹⁰ parle de polarité en tant que notion géographique : « *Parler de polarité connote la dimension spatiale. Il définit un pouvoir d'attraction et de répulsion, par rapport à une autre polarité. Il articule plusieurs échelles (quartier, îlots, communes, métropoles).* » Mais il différencie dans son ouvrage les termes de polarité et de centralité : « *Une centralité sous entend développement d'un centre au détriment d'une périphérie, donc a un système géographique hiérarchisé. Polarité signifie au contraire développement conjoint des centres et des périphéries, qui s'équilibrent donc dans un système géographique.* ». Il énonce donc ici un système de développement de la ville et de son aire métropolitaine : une mise en réseau des espaces fonctionnels, structurant d'une aire urbaine.

¹⁰ Pascal Amphoux, « Polarité, Mixité, Intensité, Trois dimensions conjointes de la densité urbaine », institut de recherche sur l'environnement construit département d'architecture, ENSA Grenoble, 2003.

C. LACOUR (1996) met, quant à lui, en avant deux type de développement des agglomérations. Il énonce ainsi 2 grandes formes de métropolisation¹¹.

- La première est le « surdéveloppement du centre ».

En effet, il dit que « *Le centre regroupant tout les atouts a un pouvoir dominateur sur la périphérie. La concentration dans des régions ou métropole semble irréversible des lors qu'un accident historique ou un avantage apparaît en un lieu donné* ». Ce premier type de métropolisation propose un développement de la ville-centre et de ses périphéries, sans que le modèle ne change malgré le développement des industries et des services.

- Le deuxième type de métropolisation propose une « forme spatiale polycentrique » :

le centre historique garde une influence forte et une aire d'attraction évidente pour les activités ou services rares ou de luxes. Mais de nouveaux espaces se développent et se diversifient. Chaque centre cherche à devenir polyfonctionnel. L'agglomération urbaine est alors caractérisée par un ensemble de centralités intégrant des activités et des services.

En appliquant ces types de développement de ville à Toulouse et sa métropole, nous pouvons aisément nous rendre compte que Toulouse est définie par un centre et par une couronne périurbaine, regroupant des polarités, des centres secondaires, qui attirent et qui tentent de se diversifier en terme d'activités et de services. Nous tenterons donc de déterminer les polarités de Toulouse Métropole, puis de déterminer leurs particularités, ce qui fait que ce sont des noyaux secondaires.

¹¹ Lacour C., Puissant S., « La métropolisation - Croissance, diversité et fractures », Paris, 1999.

4.1 Territoire sous influence urbaine : le développement de la ville centre.

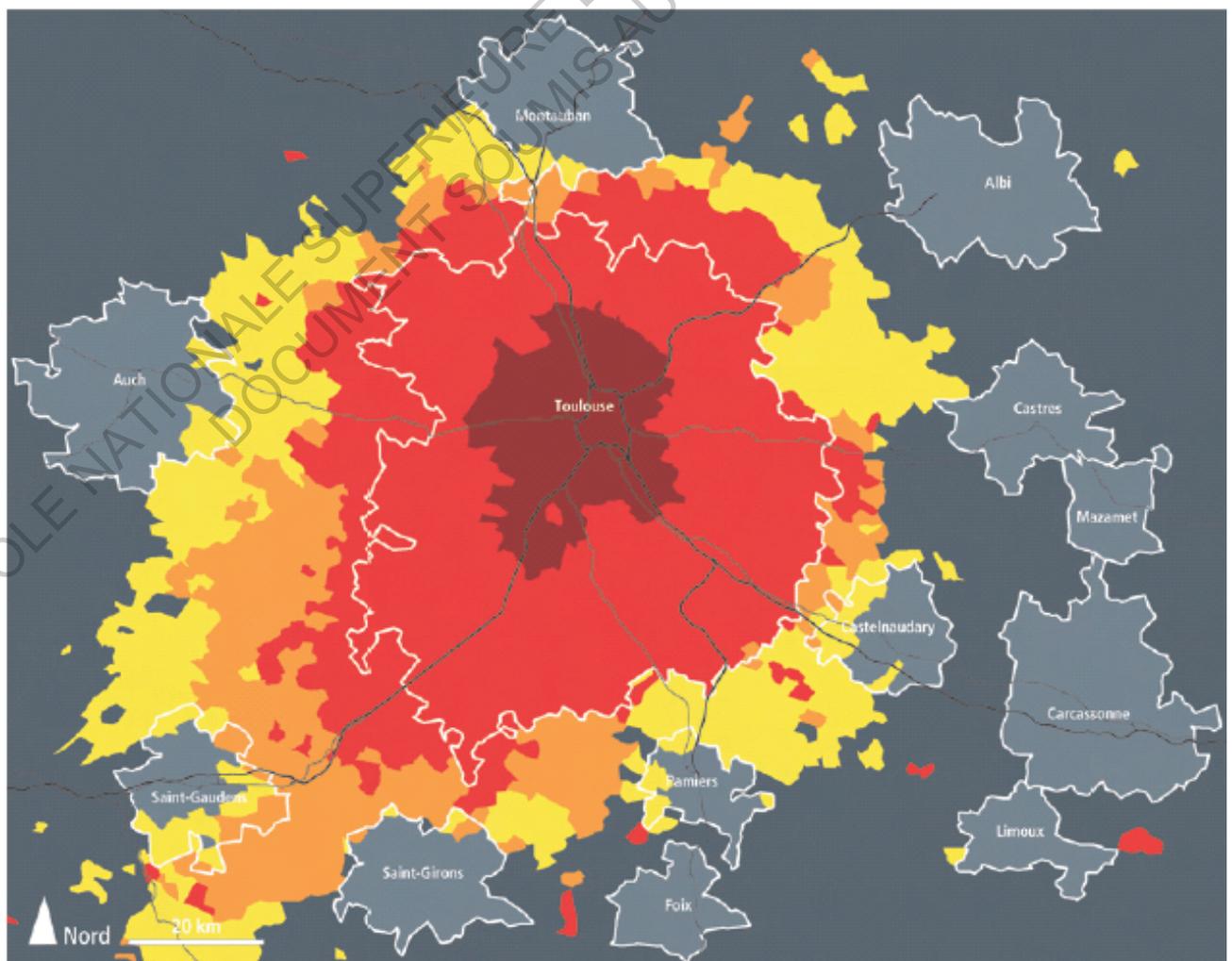
La ville de Toulouse est constituée en 3 temps. Tout d'abord la ville ancienne, intramuros telle qu'elle est connue par tous: la Ville Rose, centre historique à majorité de constructions en brique foraines Toulousaines ocres. Nous pouvons ensuite remarquer une première couronne : la banlieue qui dépend de ce centre historique, et qui reprend en majorité les limites administratives de la communes de Toulouse. Puis nous voyons ensuite une deuxième couronne, qui semble être en périphérie de ville. Cette couronne est limitrophe des communes environnantes, elle touche notamment Montauban, Castelnaudary, Pamiers, St Giron ou encore Auch.

L'aire d'influence du pôle urbain de Toulouse

Part des salariés résidents travaillant dans le pôle urbain ou dans les communes attirées par celui-ci



CARTE 1
(CF ANNEXE CARTE 1)



Source : Insee, DADS 2004 - FPE 2004. © IGN - Insee 2009.

Les études faites par L'INSEE démontrent un développement de la ville vers l'Ouest, en lien avec l'autoroute A64, mais un développement limité au Nord par le développement de l'Aire Urbaine de Montauban et d'Albi.

Nous pouvons donc supposer dans un premier temps que Toulouse fait partie du type de métropolisation 1, c'est à dire: un centre historique dont la forte influence est motrice du développement de son agglomération.

4.2 Emplois : convergence des flux dans la banlieue.

Or, lorsque l'on regarde les rapports de l'INSEE concernant les déplacements sur l'aire métropolitaine de Toulouse, on se rend compte que 100 000 salariés (sur 379 691 salariés en agglomération toulousaine, source INSEE 2011) vont travailler en banlieue.

En effet, la majorité des déplacements de salariés s'effectue en direction de la première ceinture périphérique : 1/3 des déplacements vont vers Blagnac/Colomiers, le pôle aéronautique, qui, associés à celle de Muret/Portet sur Garonne/Labège, cumulent ainsi 50% des salariés venants travailler en banlieues. A l'Est et au Nord, les polarités d'emplois sont moins marquées, car les populations viennent travailler à l'intérieur de la commune de Toulouse. On remarque cependant de plus petits déplacements à l'intérieur des bassins de vie en seconde couronne périurbaine. (cf Annexe CARTE 5).

L'étude des déplacements de salariés fait donc apparaître un premier schéma de polarisation de la métropole toulousaine en cinq grands secteurs.

Les mouvements de salariés dans la banlieue toulousaine

CARTE 2
(CF ANNEXE CARTE 4)

— 50 actifs salariés au moins

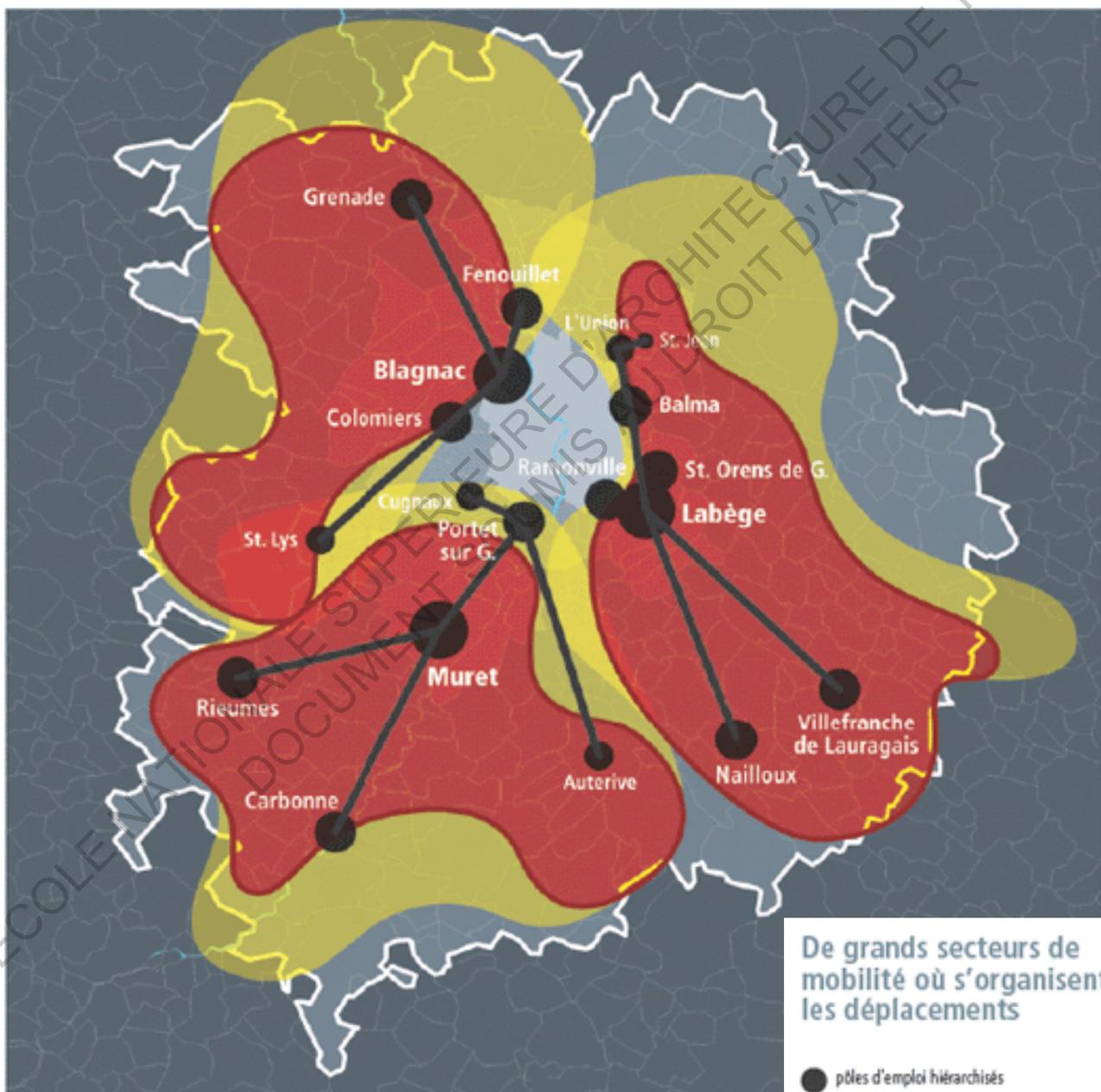
Source : Insee, DADS 2004 - FGE 2004
© IGN - Insee 2009



4.3 Les secteurs de mobilité structurent la périphérie Toulousaine.

Lorsque l'on poursuit plus précisément cette étude, en se basant sur les sources INSEE concernant les déplacements de salariés, on se rend compte que ces mouvements définissent dans un premier temps 3 pôles d'emploi principaux, puis 11 pôles d'emplois secondaires. (cf Annexes CARTE 2)

CARTE 3
(CF ANNEXE CARTE 3.2)



Source : Insee, auat. © IGN, Insee 2009.

On peut donc ainsi définir 3 zones, 3 secteurs de mobilités principaux, c'est à dire des secteurs dans lesquels s'effectuent la majorité des échanges. 50% des mobilités vont vers la couronne périurbaine, aux limites de l'aire urbaine, qui se forme alors autour de pôles d'emplois structurants. Avec un bémol au Nord Est : l'absence de pôle d'emplois structurant dans cette zone ne permet pas de rendre l'étude possible. Cependant, l'Etude réalisée par Tisséo sur les « déplacement de population dans l'agglomération toulousaine », en 2004, montre un quatrième pôle d'affectation au nord mais dont les emplois dépendent principalement de la ville centre.

Nous pouvons donc dire que la métropole toulousaine est bien définie par le modèle de métropolisation de type 2, c'est à dire d'une ville centre, historique, et de trois polarités, fonctionnant comme des centres secondaires.

Pourtant, les pôles d'emplois seuls ne peuvent déterminer la « polarité urbaine », au sens architectural du terme. En effet, comme l'énonce Dominique Mignot ¹² dans son étude sur le développement de la ville de Lyon en 1999: *« une polarité, en terme d'attraction pour les populations, associe les secteurs d'activités (autre que entreprises) et de services. Le secteur emplois venant en complément « positif », ajoutant un attrait supplémentaire au secteur concerné »*. Elle énonce dans son article des « cahiers scientifique des transports »¹², que *« Les pôles secondaires sont en effet attractifs pour les ménages en proposant des services et des activités plus « banales » (du quotidien et autre que entreprise d'emploi). Et peuvent alors être en mesure de concurrencer le centre historique, mais ses pôles sont alors dépendant des pôles d'emplois. »*

La question est alors de savoir comment définir les polarités urbaines de Toulouse autrement que par leur capacité d'emploi.

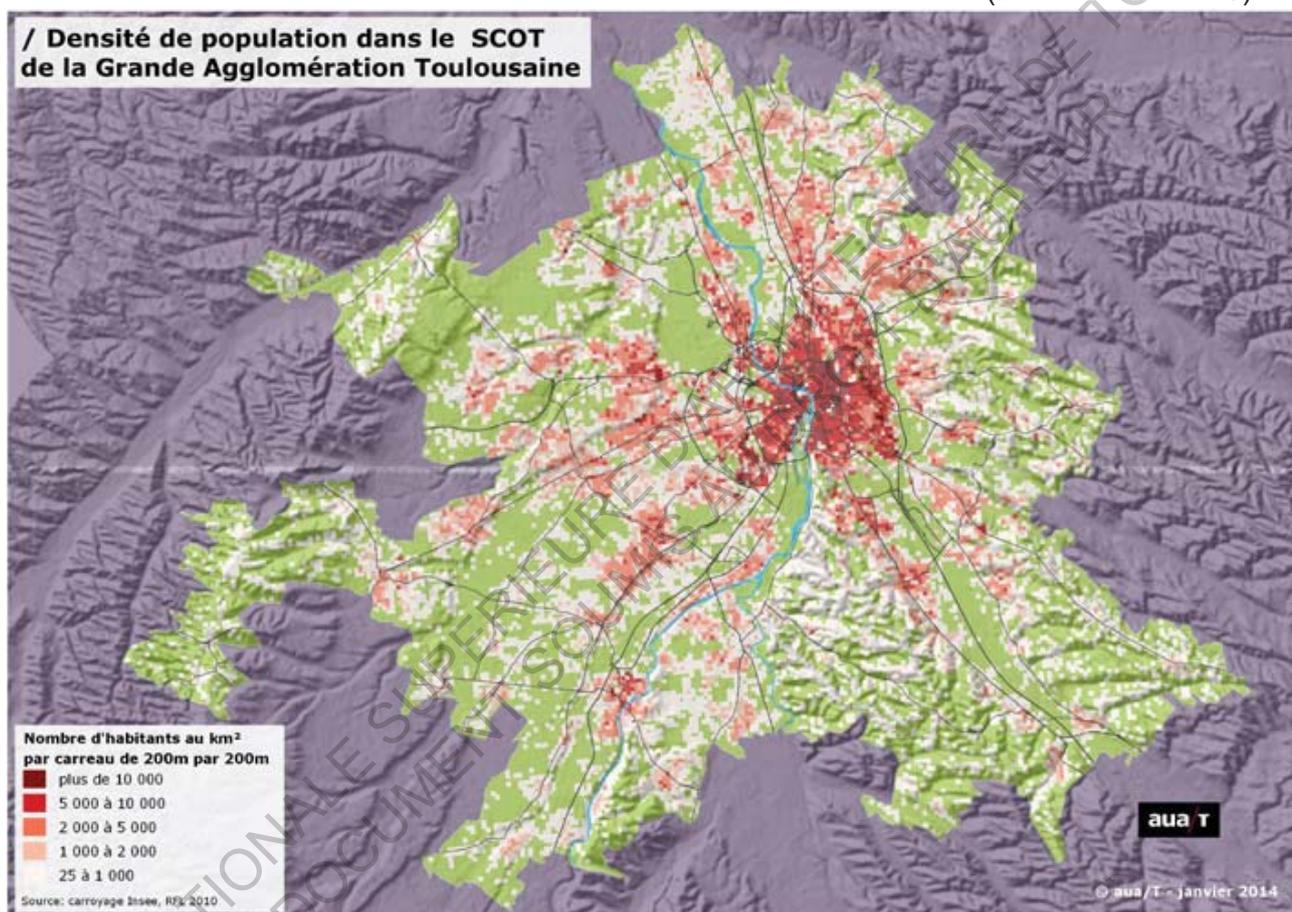
¹² Dominique Mignot, « Métropolisations et nouvelles polarités de l'agglomération Lyonnaise », les cahiers scientifiques du transport, N° 36/1999 – Pages 87-112, 1999,

4.4 La densité, élément révélateur structurant de l'aire urbaine Toulousaine.

Lorsque l'on compare les densités de population se trouvant sur l'agglomération, on observe une concentration du nombre d'habitant au m² au Nord avec Blagnac/Fenouillet, à l'Ouest avec Colomiers/Tournefeuille et au Sud avec Muret/Portet sur Garonne.

CARTE 4

(CF ANNEXE CARTE 10)



Autrefois villages ruraux en périphérie de Toulouse, aujourd'hui, les fortes densités de population dans ces espaces mettent en avant le renforcement du développement de ces villages ruraux lors de l'expansion de l'agglomération toulousaine.

De plus, on remarque une augmentation constante de la population à Toulouse (cf. Annexe Carte 6) : forte augmentation de cette densité dans la couronne périphérique, particulièrement au Nord et au Sud avec les pôles de Blagnac et Muret.

4.5 Services et activités, éléments moteurs du dynamisme des pôles urbains.

Pour qu'une zone périphérique puisse jouer pleinement son rôle de pôle secondaire, il faut qu'elle puisse offrir aux usagers des services et activités équivalentes à celle que l'on peut trouver dans le centre.

On remarque dès lors que lorsque la métropole s'étend en polarité urbaine, les services se repercent également. En effet, en prenant comme exemple les services liés à l'éducation, on remarque (cf. Annexe CARTE 11) que de nouvelles écoles sont construites, suivant le modèle d'expansion de l'agglomération. De plus, pour le quartier des 7 deniers par exemple, de nombreuses écoles ont vu leur fréquentation augmenter, et ce en réponse à une croissance de la densité de population dans ce quartier.

Pour ce qui est des commerces, on remarque un déploiement de l'implantation des commerces de proximité dans ces zones de plus en plus urbanisées. Ils sont dispersés sur la totalité du territoire. Cependant, on note 5 pôles majeurs d'activité (cf. Annexe CARTE 8), ne rivalisant pas avec le centre, mais étant en relation directe avec une zone urbanisée : Fenouillet, Blagnac, Colomiers, Muret et Labège.

De plus, une nouvelle tendance concerne les zones de commerces, qui ne se trouvent plus seulement autour des anciennes places de village mais qui sont conçues comme de nouveaux espaces indépendants (cf. Annexe CARTE 7) : les centres commerciaux.

4.6 Le « cadre », composante essentielle des bassins de vie périurbains.

On comprend dès lors que chaque polarité propose non seulement des services, des activités, des emplois, mais aussi des espaces de sociabilité, attirant ainsi les populations.

On note en effet que, bien que la ville-centre reste l'espace le plus urbanisé, d'autres zones se sont densifiées, au profit

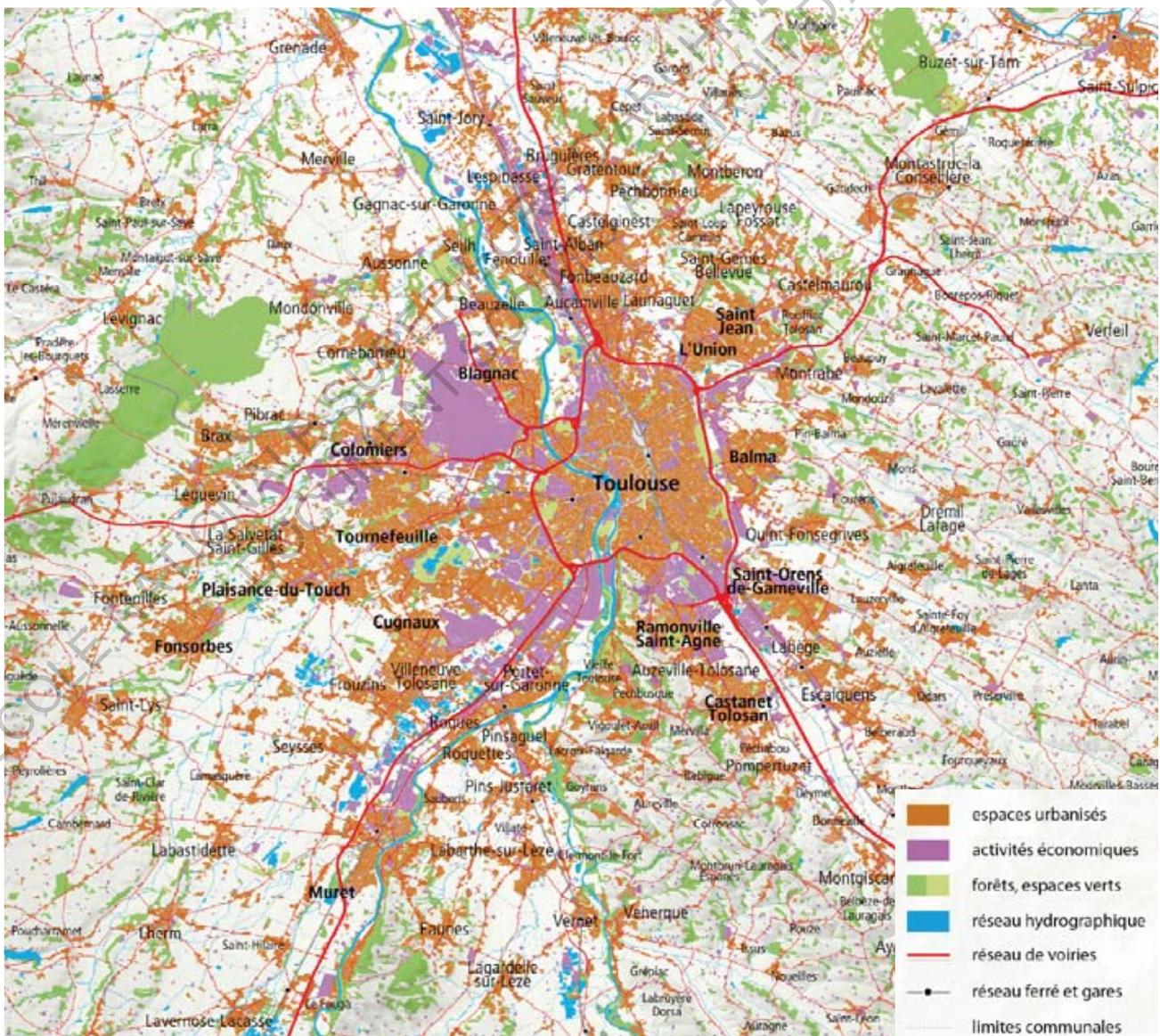
de l'expansion de la métropole : Balma, L'union, Blagnac, Tournefeuille, Cugnaux, Portet, Muret, Ramonville st Agne, Castanet, etc.

A proximité de chacun de ces espaces urbanisés, des activités économiques ont vu le jour, souvent proches des voies de communication. On remarque alors une concentration en secteurs de ces activités économiques.

De plus, les espaces limitrophes aux polarités nouvelles sont des espaces verts, parfois agricoles ou encore des lieux où le réseau hydrographique marque le paysage, autant d'éléments « naturels » caractéristiques de la ville de Toulouse.

CARTE 5

(CF ANNEXE CARTE 9)



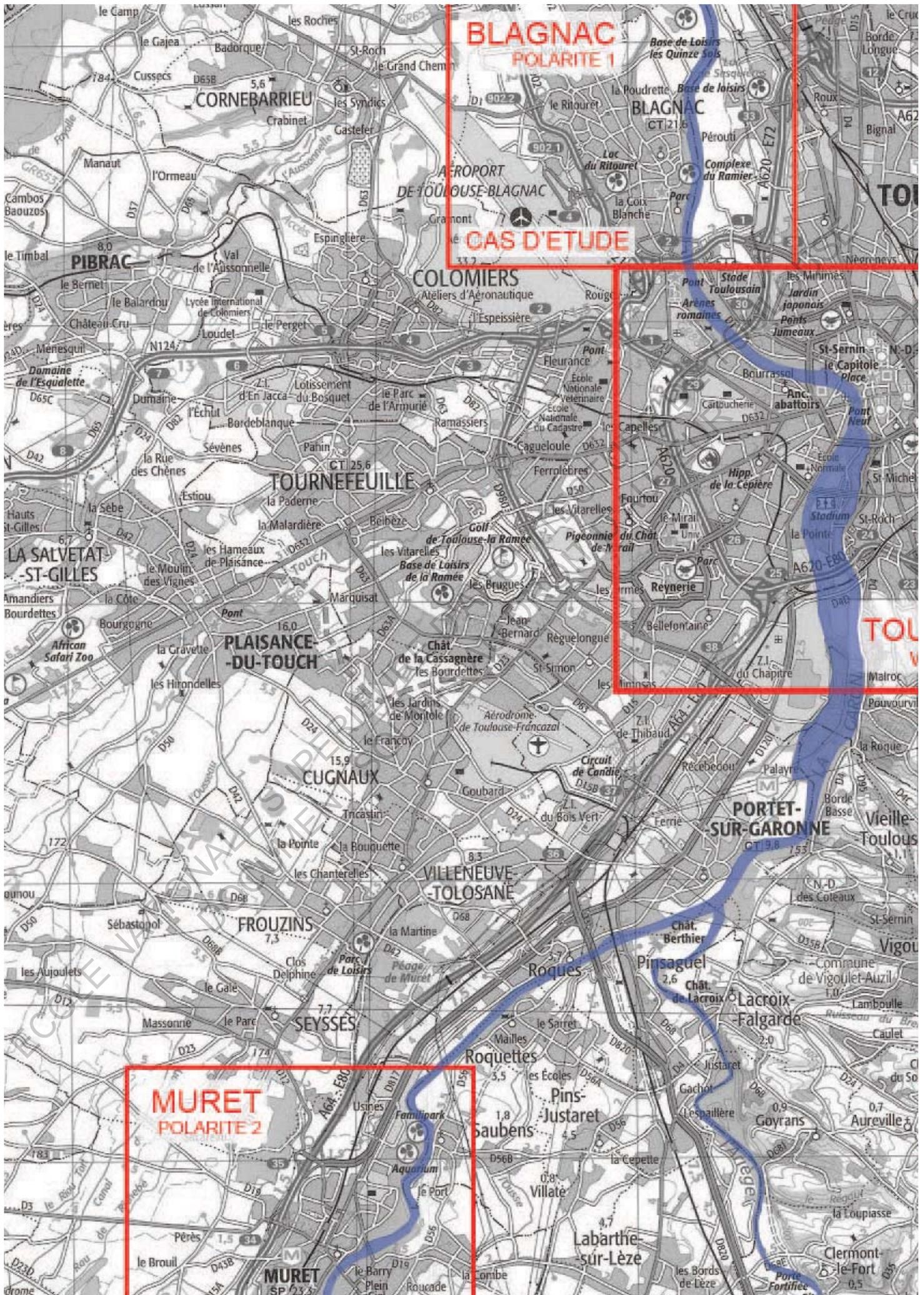
Toulouse, expansion d'une ville au système polynucléaire

On peut donc dire que, comme l'a énoncé Dominique Mignot¹² : *« pour qu'une zone urbanisée puisse être considérée comme pôle secondaire, par rapport à la ville centre, il faut qu'elle offre aux usagers tout ce à quoi ils auraient accès s'ils vivaient dans le centre, voir plus encore. »*

Les polarités de Toulouse Métropole, remplissant les caractéristiques énoncées ci-dessus, sont donc Blagnac, Muret et Labège dans un premiers temps. On observe actuellement une émergence de nouvelles polarités, plus petites comme Fenouillet, Colomiers au Nord ou encore Portet sur Garonne au Sud, que l'on peut aisément rattacher aux polarités principales.

Ces noyaux principaux secondaires, de l'aire métropolitaine de Toulouse, offrent alors aux habitants : loisirs, activités, services, et emplois. Les espaces publics, construits ou « naturels » (éléments paysagers), quant à eux jouent le rôle de centralités, et sont support aux rencontres et activités au sein de ces pôles urbains.

En revanche, on ne peut parler d'un espace public unique en tant que support de l'attractivité des polarités énoncées. En effet, on se rend compte que chaque noyau est formé d'un ensemble, d'un agglomérat d'espaces, allant de la place aux allées des centres commerciaux, en passant par les parcs ou les aménagements des bords de cours d'eaux. C'est ce chaquet d'espaces publics qui attire, qui permet à la zone de ce développer et de lier ses différents atouts. Chaque polarité est alors conçue comme un système polynucléaire, au même titre que le développement de la ville-centre et de ses périphéries. Ces espaces publics sont au départ des anciens pôles secondaires (exemple Blagnac : village rural), au sens de la hiérarchie urbaine, qui deviennent attractif à un moment donné (exemple emplois liés à airbus) et sur lesquels se développent ensuite une certaine dynamique de centralité. On les considère ensuite comme des noyaux périphériques.



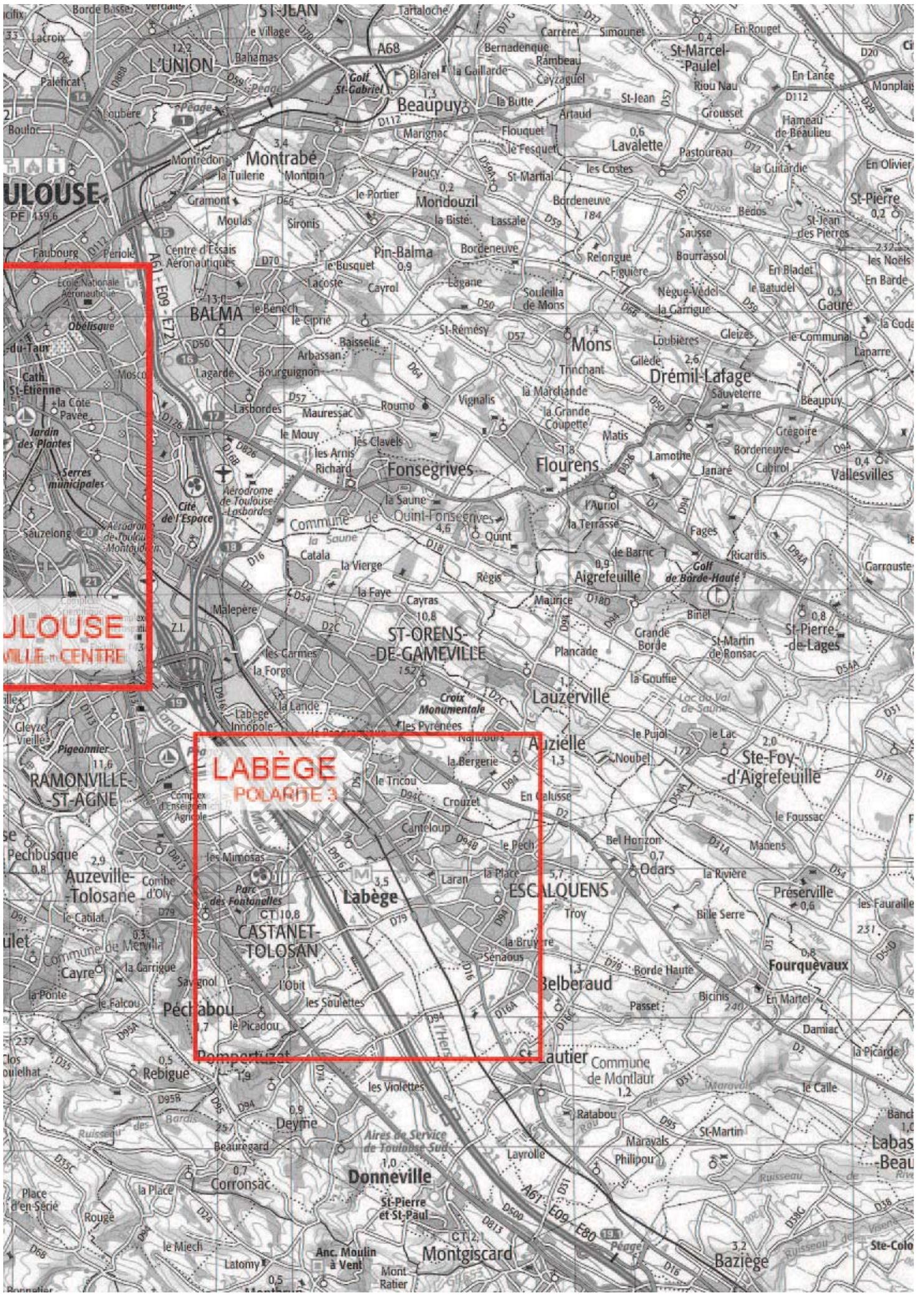
BLAGNAC

POLARITE 1

GAS D'ETUDE

MURET

POLARITE 2



TOULOUSE

TOULOUSE
VILLE - CENTRE

LABÈGE
POLARITE 3

CASTANET-TOLOSAN

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

5 – Espaces publics au cœur des noyaux secondaires

- 3 Cas d'études à Blagnac -

5.1 Communes limitrophes de Toulouse : de l'ancien village rural au noyau secondaire.

Les différentes polarités de Toulouse se définissent également en terme d'espaces publics. En effet, chacune d'elles étaient un ancien village rural, périphérique à l'agglomération Toulousaine. On remarque alors qu'elles ont conservé leur place de village comme position stratégique dans leur développement. Ces trois polarités principales de la métropole ont alors évolué en partant du centre ancien, puis ont subi une expansion grâce à un élément moteur (emploi airbus, implantation du centre commercial, mise en place de pôles sportif, etc.). Ces centralités historiques, cœurs des noyaux secondaires, attirent toujours les populations et sont les lieux de sociabilités principaux de ces communes.

Blagnac par exemple met en avant, dans ses projets de rénovation son ancienne place de village, Place Jean Louis Puig, définie par les façades de la Mairie, de l'Auditorium, du Conservatoire et de l'Ecole de danse et de loisir. Une seconde place dynamique de la vie de ce centre est la place de l'Eglise, où se trouve également le marché. Ces deux lieux sont reliés par des espaces de rencontre et de commerces, plaçant ainsi la vie publique au cœur de la polarité économique de ce quartier.

Or, avec l'expansion de la métropole et de sa périphérie, des espaces publics dans ces communes périurbaines ont vu le jour. Prolongement des places publiques historiquement implantées, on trouve alors des lieux, comparables à ceux que l'on trouve dans la ville-centre mais qui diffèrent en certains points.

Dans certains quartiers de Blagnac, par exemple, des es-

paces publics de type espaces verts, sont devenus des lieux moteurs de sociabilité, support aux événements de quartier, comme le Parc des Ramiers ou celui d'Odyssud.

Pour la centralité de Muret, la vie publique du quartier se définit autour d'une série de parcs, déclinés le long de la Louge, affluent de la Garonne. Conservant ainsi son lien avec le paysage, ces lieux donnent alors la sensation aux usagers d'être à l'extérieur de Toulouse, dans sa dernière couronne périphérique.

A l'opposé, dans la zone de Labège, les espaces publics ne ressemblent pas à des places ou des parcs. En effet, même si un ancien cœur de village existe, celui-ci n'est pas relié au reste des services et loisirs qu'offre ce pôle secondaire. Le dynamisme de cette polarité est dû en grande partie à son centre commercial, ses Ecoles, et sa zone de loisir à proximité. Peu de logements sont présents sur ce site. Les espaces publics dans ce pôle ne sont alors pas reconnaissables aux termes et formes que l'on leur connaissait jusque là. L'espace public principal devient le centre commercial, lieux où l'on se rencontre, se montre, échange.

Ces différents types d'espaces publics proposent alors un réel enjeu architectural, du point de vue du passant, des usages, de l'emploi mais également du point de vue développement de la ville et de son urbanité.

Ces espaces du périurbains sont alors :

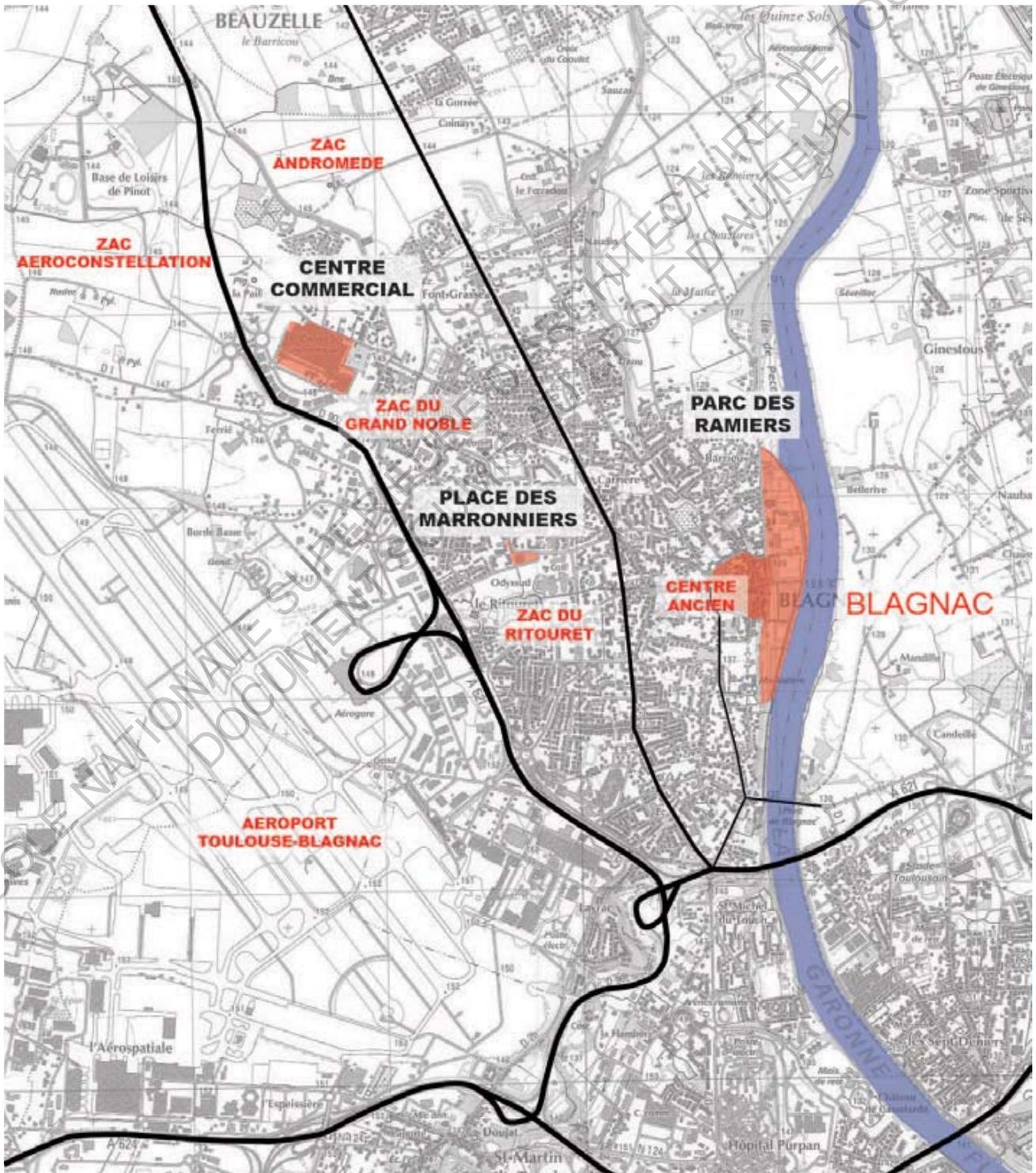
- soit en réseau avec des centres anciens,
- soit leur font parfois écho, mais ne sont pas toujours en liens direct,
- soit s'en détachent complètement pour proposer un autre type d'espace.

Ce sont donc ces lieux qui nous intéressent ici, et nous nous proposons de les étudier.

Pour cela nous prendrons comme cas d'études la polarité de Blagnac où les trois types d'espaces publics s'y retrouvent :

- le Parc du Ramier, à proximité du centre ancien et de la Garonne ;
- la place des Marronniers, limitrophe au complexe Odissud et son parc, rattaché au centre ancien et d'autres espaces publics, par le biais du tramway ;
- et le centre commercial Blagnac, en lien avec le cinéma, lui détaché du centre ancien.

Situation des espaces publics étudiés



5.2 Développement de Blagnac, commune de l'agglomération Toulousaine.



Au Moyen âge, Blagnac est un petit village dominant le fleuve, cerclé de fossés remplis d'eau et d'une enceinte murée, dont les traces sont visibles Rue des Remparts, en direction de l'Eglise. Puis les enceintes sont détruites et les fossés transformés en promenade. A cette époque, la Garonne s'éloigne alors de plusieurs mètres du pied du promontoire du village, permettant la libération d'un vaste espace 'le Ramier' pour les loisirs des Blagnacois. Il deviendra plus tard l'actuel Parc des Ramiers, zone sportive et de promenade.

En 1848, le premier pont reliant Blagnac à Toulouse, par la traversée de la Garonne, est construit. Rénové une première fois en 1924, l'actuel pont date de 1984, mais les anciennes piles ont été conservées.



Pendant longtemps, le village de Blagnac s'est accolé au fleuve sans s'étendre vers l'ouest. Le centre ancien, constitué de ruelles sinueuses qui datent du moyen âge, est regroupé autour de l'Eglise Saint Pierre, église gothique typiquement toulousaine, avec ses briques rouges, datant du XIV^e siècle. En 1914, la construction d'un tramway en plein centre, montre cependant la volonté d'agrandissement de ce village.



C'est en 1917, avec l'apparition de la première usine de construction aéronautique de Georges Latécoère, puis la mise en place de l'aéroport Toulouse-Blagnac, dont l'emplacement fut décidé en 1937 et construit en 1939 ; que le village se transforme peu à peu en polarité de Toulouse. En 1974, l'installation du siège social d'Airbus à l'est de l'aéroport, en périphérie du tissu d'urbain, conforte l'image aéronautique du village de Blagnac, et à plus grande échelle de Toulouse. Le secteur aéronautique prendra des proportions mondiales. Le paysage de Blagnac est alors peu à peu modifié et marqué par de grands ensembles technologiques.

Dans les années 50-60, est construite la première couronne de logements, au delà du centre ancien, comprenant des ensembles de pavillons individuels, de petits immeubles et des maisons jumelées. Puis dans les années 80, apparaît le début des opérations programmées entreprises par la mairie, et par le biais de mise en valeur des espaces publics, de rénovations architecturales et patrimoniales, conservatrices du caractère moyenâgeux du village, le centre ancien est mis

en valeur. A cela s'ajoute la création de services et d'activités comme le centre postal, l'école de musique et le tabac dans ces mêmes années.

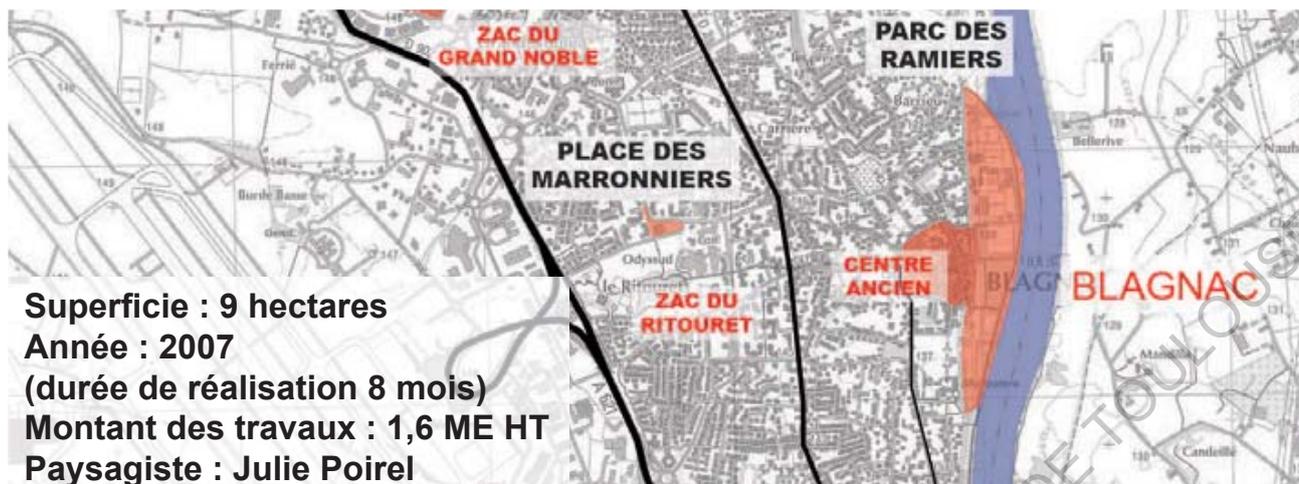
En 1975, l'implantation de la ZAC du Ritouret, le long de la Route de Grenade qui traverse le tissu urbain, crée une continuité urbaine entre le centre ancien à l'est et le complexe aéronautique à l'ouest. L'objectif est alors d'accueillir la population liée aux activités de la zone aéronautique, tout en prenant en compte l'aménagement du bourg au travers du végétal, avec la création du parc urbain du Ritouret de 10ha. Point de rencontre entre les différents quartiers, il propose une nouvelle attractivité culturelle avec la création du Complexe Odyssud.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1984 prévoit ensuite l'utilisation de terrains agricoles pour la future ZAC du Grand Noble, urbanisation de Blagnac à la fin des années 80. Cette ZAC, constituée de logements, de commerces de services et d'activités, prévoit une interrelation entre paysage urbain et végétal, avec la construction d'un deuxième parc urbain de 15 ha.

Actuellement, d'autres ZAC sont prévues, au vu de l'expansion du domaine aéronautique et de la population croissante de Blagnac, multipliée par 9 depuis 1946 : les éco-quartiers Aéroconstellation et Andromède.

A la fin du XIX^e siècle, on aperçoit la première exploitation du bois des Ramiers, comme lieu de promenade bordant le vieux centre (cf. Annexes cartes postales), embelli pendant le XX^e siècle avec des aménagements liés aux loisirs, comme nous le verrons par la suite. En parallèle, la rénovation du parvis de l'Eglise et des espaces publics du centre ancien accompagne l'accroissement du bourg. Le développement des réseaux routiers et la mise en place du Fil d'Ariane, voie rapide qui contourne le village, faisant écho à la Route de Grenade, permettent de rejoindre rapidement le complexe aéronautique et l'aéroport et lient la centralité de Blagnac au reste de Toulouse.

5.3 Le Parc des Ramiers : entre ville et paysage.



5.3.1 – Présentation du lieu :

Faisant actuellement partie du cœur de la ville de Blagnac, ce parc de 9 hectares, vient en extension des places publiques du centre ancien.

Ancienne friche des bords de Garonne, il a fait l'objet d'un projet de réaménagement proposant ainsi aux Blagnacais un lieu, en bordure de ville, pour sortir et se promener. Il fait le lien entre l'ancien centre bourg, le pôle public sportif (piscine, stade de rugby, association de pétanque), au Nord, les zones d'habitations, à l'Ouest, et le Fleuve, à l'Est. Le projet vient compléter la série des deux parcs publics qui ponctuent la ville, avec celui d'Odyssud et celui du Grand Noble.

Il est accessible depuis le centre de Blagnac par 2 accès automobiles, 2 accès piéton, et depuis les berges par des cheminements piéton-vélo, promenade qui se prolonge alors jusqu'en centre ville de Toulouse.

Organisation et accès au parc



5.3.2 – Dynamiques :

A – Composition :

Le parcours se fait en 4 séquences (du Nord au Sud) : espace boules, pique-nique (1) ; espace jeux (2) ; espace détente (3) ; espace bassins (4). Chaque d'elles étant marquée par un cheminement transversal, reliant la ville au berges.

Il est composé de différentes promenades, de plants d'eau, d'espaces enherbés et d'infrastructures proposant de nombreux divertissement.

Chaque zone propose une ambiance différente en adaptant la luminosité au travers de l'arborisation, les matériaux de sols, la position des végétaux bas et le placement du mobilier urbain.

Séquences



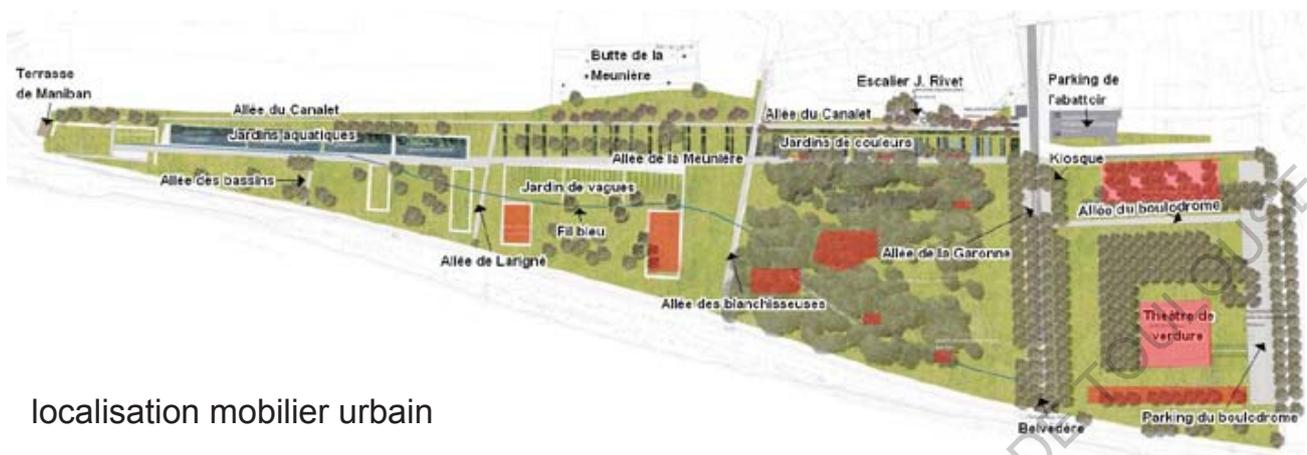
Entrée dans le parc, séquence 4



B – Polyvalence du lieu:

L'aménagement des différents espaces permet de nombreux usages : jeux enfants, « place de pétanque », espace sportif, tables de Ping-pong, zone pique nique et barbecue, espace sportif, temps de pose, déambulation, promenade, course à pieds, etc.

Cette mixité d'aménagements met en avant une « sociabilité diffuse »¹³ et le lien intergénérationnel. Ce type de socia-



localisation mobilier urbain

MOBILIER URBAIN	POSITION	UTILISATION	FREQUENTATION
12 bancs	Le long des promenades, disséminés partout dans le parc	Pause, rencontre, prendre le soleil, se mettre à l'ombre,	Toujours pleins, week-end fin de journée, tout types d'utilisateurs
1 sculpture de Toutain	Vers l'Entrée cotée centre ville	décoratif	aucune
4 aires de jeux pour enfants	Séquence 2, regroupés	Enfants, adultes qui surveillent, jeunes adolescents	Moyenne, week-end, fin de journée
1 espace sport avec machines en libre accès	Dans le prolongement des jeux pour enfants, séquence 2	Adultes sportifs, jeunes qui essaient	importante, personnes pratiquant du sport, venant pour cet utilisation
2 tables de ping-pong	En début de séquence 3, à la suite de l'espace sport	Tous types d'utilisateurs	Très peu utilisé car il faut posséder son matériel
1 terrain de pétanque	Séquence 1, côté culture sportive	Tout type d'utilisateurs	moyenne
Terrains sable	Séquence 1, côté sport	Jeune, CLAE de l'école à proximité, joueurs rugby	Importante, quotidiennement
Gradins	Séquence 1, dans le prolongement des terrains de sable	Tout type d'utilisateur, pique-nique, pause, observatoire	Moyenne
1 barbecue et 4 tables de pique-nique associées	Séquence 1, en lien avec les équipements sportifs	Tout types d'utilisateurs, famille, équipe rugby, événements	Moyenne,
5 poubelles	Disséminées dans le parc, manque en nombre	Tout type d'utilisateurs,	Constante

¹³ Delbaere (Denis), La fabrique de l'espace public, Ville paysage et démocratie, La France de demain.

bilité est mis en avant pas le non-séparatisme des usages¹³, pas de cloisonnement (ou presque), et permet l'interactivité, et l'échange. La générosité des espaces de détente, pelouses engazonnées, gradins, promontoires et bancs, propose de nombreuses occasions de rencontres, laissant pourtant libre au passant de circuler et à l'individu qui le souhaite de se retrouver seul pour se poser et contempler le paysage.

C - Parcours :

4 types de promenades sont possibles, matérialisées au sol par un changement de revêtement (sol sable).

NOM	CARACTERISTIQUES	TYPE DE DEPLACEMENT	ACCESSIBILITE	FREQUENTATION
Fleuve	Au travers de la ripisylve, longeant le cours d'eau 1 mètre	Promenade dans la nature	Difficile, zone inondable	Moyenne
Haute	Le long du muret de pierre, en promontoire sur l'eau 2 mètres	Course, jogging, marche rapide	Facile mais avec changement d'altimétries, liens au parc par escaliers	Importante
Basse	Au centre du parc, la plus large 3 mètres	Vagabondage, traversée du parc, course	Très facile, planéité complète, poussette, enfants, handicapés etc.	Constante, la plus fréquentée
Habitations	Le long des habitations 1,5 mètres	Course, promenade seule, marche	Moyenne, individualité du parcours car peu large	Moins pratiquée



D – Fréquentations (interviews)

Xavi – En couple avec un chien – Blagnac : « *On a l'impression d'être à la campagne, pas vraiment dans Toulouse. Il est pratique car il est bien aménagé, les allées sont larges pour laisser le passage aux vélos, aux coureurs et aux autres personnes.* »

Sabrina – Marié avec 3 enfants – 7 deniers : « *Dans la périphérie, presque dans la nature car c'est très vert et il y a la Garonne tout proche.* »

5.3.3 – Particularité/modernité du lieu :

Le paysage : Partie intégrante de cet espace public, il représente pour les usagers l'évasion et la nature. La présence de la Garonne et son accessibilité tantôt visuelle, tantôt physique, sert de lien symbolique à la ville-centre, car c'est un élément marquant de la ville de Toulouse.

Le muret : il vient sublimer ce qui est déjà là en rappelant l'eau en contrebas du parc et des promenades. Il rythme le parcours et sert de point de repère dans divers types de déambulations. Il rappelle notamment l'aménagement de la « Terrasse Le Nôtre à Saint Germain-en-Laye », ou là déjà, cet élément en pierre vient souligner les perspectives paysagères.

Composition Nord/Sud et transversales : la mise en place de promenades parallèles au cours d'eau vient souligner la longueur de l'espace. La ponctuation par des parcours traversant rappelle le lien constant entre la ville et la nature et suggère une possible harmonie entre ces deux entités.

Le muret, accompagnement de la Garonne



Conclusion

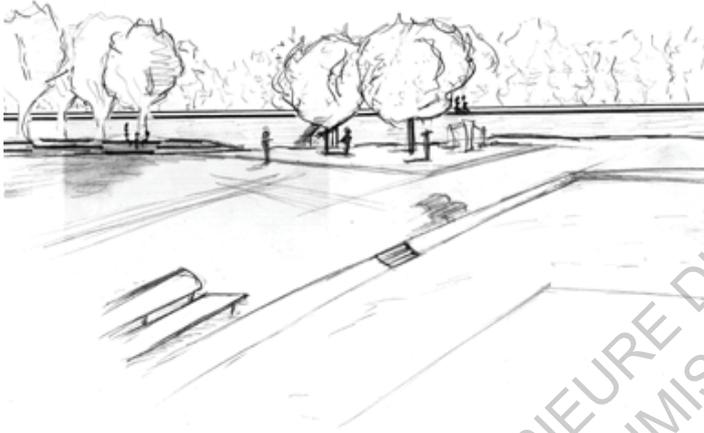
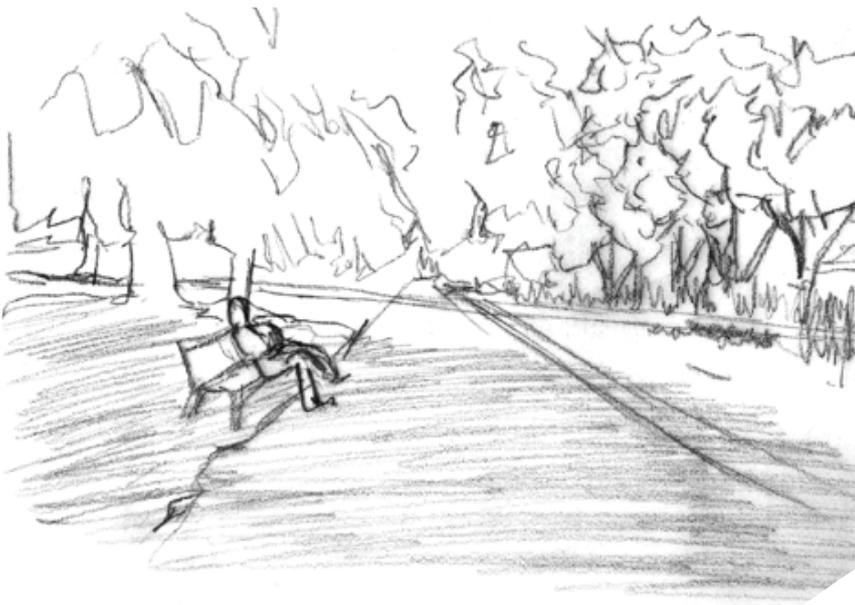
Le Parc des Ramiers, espace public au cœur de la polarité urbaine de Blagnac joue un rôle de lien entre les espaces de ville et de nature mais également entre les habitants. Il est support à des événements, à des rencontres intergénérationnelles et/ou sportives, à des animations...

Lorsque l'on s'y rend c'est pour s'évader, se divertir, se dépenser. Les usages y sont suggérés mais jamais encloisonnés, laissant le choix au passant de s'approprier les lieux, d'échanger ou de rester seul, de vagabonder. Denis delbaere, dans son ouvrage *La fabrique de l'espace public*¹³ nous dit : «[...] ces espaces publics ont renoncés à tout programme de construction d'une proximité sociale, au profit d'une diffusion des usages, de ce que j'appellerai une sociabilité diffuse, c'est à dire compatible avec le besoin contemporain de vivre entre soi, à bonne distance d'autrui, ou à l'inverse dans une forme de promiscuité provisoire [...] »

Ces espaces publics, en marge de villes, comme pour le Parc de Blagnac, ne sont pas créés pour remplir une fonction unique ou un agglomérat d'usages. Il ne sont pas non plus des espaces que l'on traverse pour aller vers un but précis, mais sont des lieux appropriables, où l'utilisateur se sent libre de ses choix.

Quant à la nature, elle se trouve au cœur de cet espace urbain. La forte présence du fleuve, soulignée et sublimée par les aménagements, fait de cet espace, un lieu agréable à arpenter, à pratiquer. Le paysage devient alors une composante essentielle de ce lieu. Comme le dit Denis Delbaere¹³ «cette nouvelle génération d'espaces publics s'inscrit dans les propositions urbanistiques les plus tardives, et en particulier sans une conception paysagère de la ville. ». En effet, l'insertion du paysage dans les projets urbains est de plus en plus source d'inspiration pour les paysagistes : remplissant des enjeux environnementaux, de sociabilités, recréant des espaces de rencontres et d'échanges, et servant de liens entre différents morceaux de la ville, déconnectés par les grandes infrastructures. Denis Delbaere¹³ nous dit alors : « Les intérêts de la ville, du passant, du contribuable et de la grenouille sont tout à fait conciliables dans l'étendue du paysage. ».

¹³ Delbaere (Denis), *La fabrique de l'espace public*, Ville paysage et démocratie, La France de demain.



12

Récit graphique - Parc des Ramiers



5.4 La Place des Marronniers, « Réhabilitation d'une place piétonne en centre urbain » maître d'œuvre



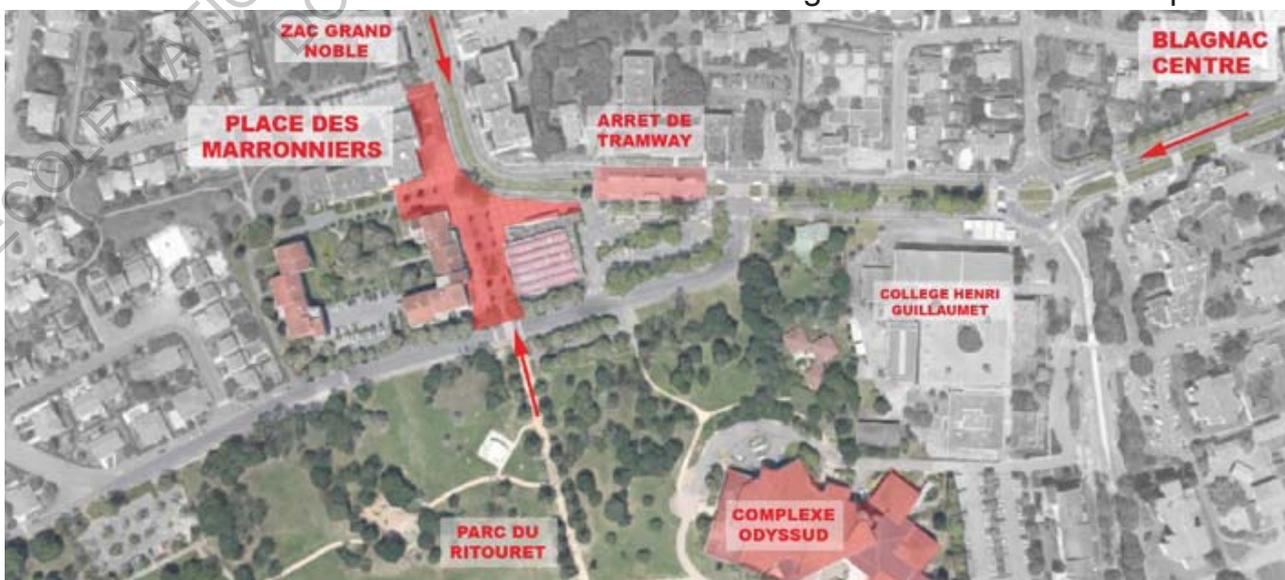
5.4.1 – Présentation du lieu :

A proximité du complexe Odissud et en lisière du parc du Ritouret, la place des Marronniers a fait l'objet d'un réaménagement à la suite des travaux du tramway.

Cette placette fait actuellement le lien entre les logements au Nord et le pôle culturel, au Sud, tout en proposant des commerces de proximité. Tous les mercredi, le lieu accueille un marché de plein air, composé uniquement de producteurs locaux, élément moteur du projet lors de sa conception.

Grace au lien direct au tramway, avec l'arrêt Ritouret-Odysud dans son prolongement, la place des Marronniers est reliée au reste de la commune, et fait écho aux espaces publics du centre bourg.

Organisation et accès a la place



5.4.2 – Dynamiques :

A – Composition :

Au cœur d'un quartier résidentiel de la commune, et jouxtant le complexe culturel Odysud, le projet de cette place avait pour but d'unir ces différentes zones, de les lier grâce à une percée visuelle allant du bâtiment public, passant par la place et se prolongeant par le tracé du tramway.

Elle se compose d'une esplanade, accueillant le marché, de commerces en rez-de-chaussée, de l'arrêt de tramway Ritouret-Odysud et d'un parking.

Très minérale, elle est cependant entourée de végétation grâce au parc du Ritouret, mais également par les cœurs d'îlots bâtis qui forment ce vide urbain. L'aménagement végétal du tramway participe également de ce paysage vert.

Deux grandes allées, marquées par des plantations, marquent le rapport aux parcs qui l'entourent et offrent des percées sur le paysage proche.

L'aménagement de la place montre alors la volonté de la municipalité de recréer un espace de rencontre au cœur des habitations.

Plan projet aménagement Place avant travaux



Place aujourd'hui

B – Polyvalence du lieu:

Les usages principaux de ce lieu sont le commerce, les rencontres, lors du marché et des évènements, et le repos, offert par les bancs. Cependant, il semblerait que les usagers utilisent cet espace plus comme un lieu de passage que comme un lieu de pause. On peut alors le qualifier de carrefour urbain, intersection entre le complexe Odyssud, le quartier de logement et l'arrêt de tramway, le connectant au reste de la ville.

Lors de l'édification du projet de « Réhabilitation de la place piétonne en centre urbain », les architectes ont voulu retranscrire les usages que l'on trouve dans les places centrales de villes (commerce, rencontre, échange, marché, pause, contemplation, etc.). Les aménagements de l'espace reprennent actuellement ces différents usages, mais on ne peut, pour autant, dire que cette placette a un rôle de « centre urbain ». En effet, au vu des usagers qui la fréquentent et de leurs appropriations du lieu, on peut plutôt lui conférer le rôle de placette secondaire, de lieu de rencontre du quartier.

Pourtant son lien avec le reste de la ville est grandement ressenti. La présence régulière du tramway et du flux de personnes l'utilisant, rendent cette place plus dynamique que si elle était complètement déconnectée. Elle vient alors se placer en second par rapport aux espaces publics principaux du centre bourg.

MOBILIER	POSITION	UTILISATION	FREQUENTATION
11 bancs	Regroupés au centre de l'espace	Pause, attente, échange	moyenne
5 commerces	En rez-de-chaussée du bâtis	Boulangerie, Pizza, Café, Vêtements	Importante pour les résidents, importante pour les personnes utilisant l'arrêt de tram
1 fontaine	Dans le prolongement de la promenade du parc Ritouret	Assise, pause, décoratif, fraîcheur	Faible
1 marché	Coté rue/tramway, passage Est ouest, rapport à l'arrêt de tramway	Achat de produits locaux, échange, rencontre	Importante



◀ Localisation mobilier urbain

▼ Arrêt de tramway



◀ Temps du marché

C - Parcours :

Le parcours principal résulte du tracé du tramway. Venant du Nord, il renforce la percée visuelle entre les bâtiments et le parc du Ritouret. Venant de l'Est, il prolonge la perspective vers le centre bourg depuis le cœur d'ilot.

Ces deux directions sont ensuite accentuées par le dessin de la place. Deux grandes lignes prolongent ces échappées visuelles, renforcées par un alignement d'arbres et un changement de couleur de pierre au sol.

Des parcours secondaires se font le long des constructions, permettant, grâce aux trottoirs, de rejoindre le parking ou les immeubles. En revanche, aucun parcours ne peut clairement être identifié entre la place et l'arrêt de tram. Un lien est perceptible grâce au passage piéton. Cependant, une distanciation est faite par l'absence d'aménagement qui les joindraient, et sécuriserai le piéton.





D – Fréquentations (interviews)

Philippe – Marié avec des enfants – Habite à Blagnac : « *On ne passe pas par la place pour aller à Odyssud, bien que nous y allions souvent* ». « *Pour moi Blagnac est devenu un quartier de Toulouse à part entière.* »

5.4.3 – Particularité/modernité du lieu :

Conforter l'image de la place : Cette placette semble reprendre les différentes composantes d'une place que l'on pourrait trouver en centre-ville (commerce, esplanade, marché, mobilier urbain, végétation, etc.). Cependant, la modernité ici est dans l'importance que prend la relation entre le tramway, véritable lien de la ville, et la place, espace de rencontre au cœur de l'urbain. En effet, l'aménagement souligne le rôle des transports en communs dans le développement de la ville, particulièrement de ce type de transport écologique. Il tente de prouver qu'une place peut être encore plus dynamique lorsqu'elle est désenclavée par l'accès facile au transport.

Ouverture sur le paysage : De même, comme cela a été fait auparavant par Haussmann, cette placette offre de véritables percées visuelles sur les paysages proches, qu'ils soient végétal avec les parcs et les cœurs d'ilots, ou minéral, avec le bâti et le centre ancien de Blagnac. Cela montre une fois de plus l'importance du paysage dans l'élaboration des espaces publics actuels : il permet aux usagers de s'évader;

aux municipalités de lier ses espaces, de les communiquer au public ; et aux architectes de faire prendre conscience que le bâti fait parti du paysage actuel, à l'égal des espaces verts.

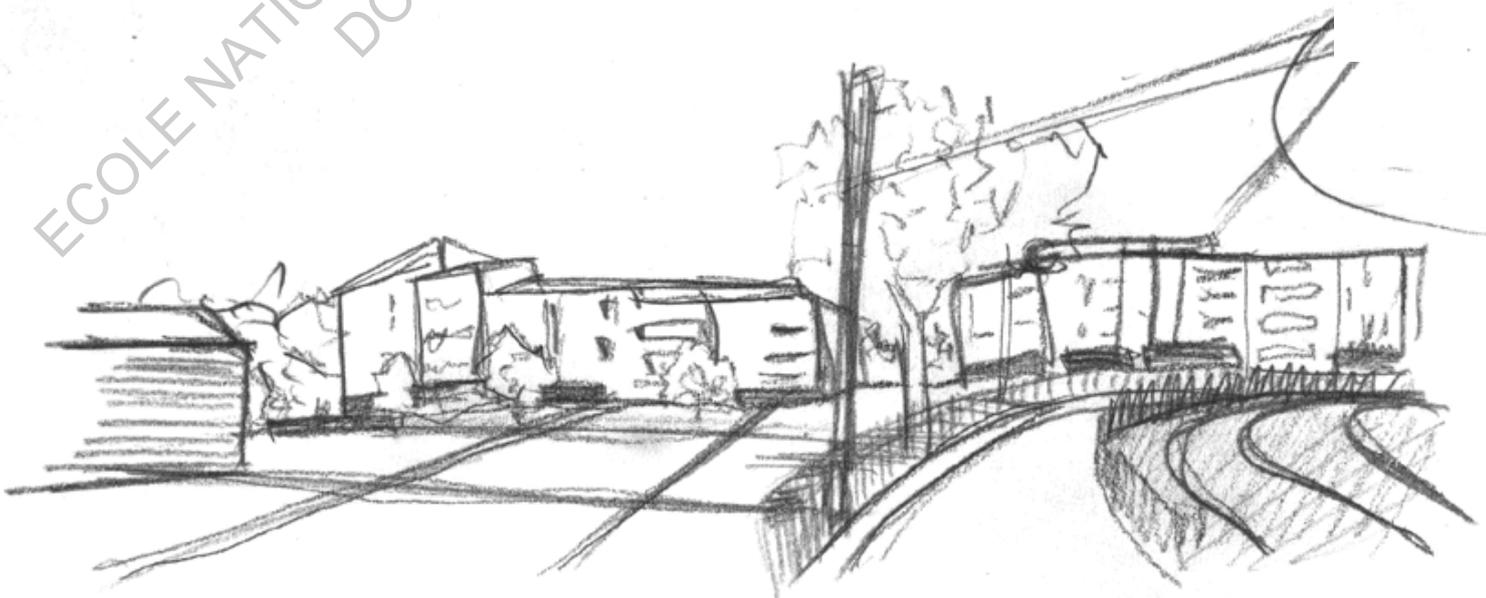
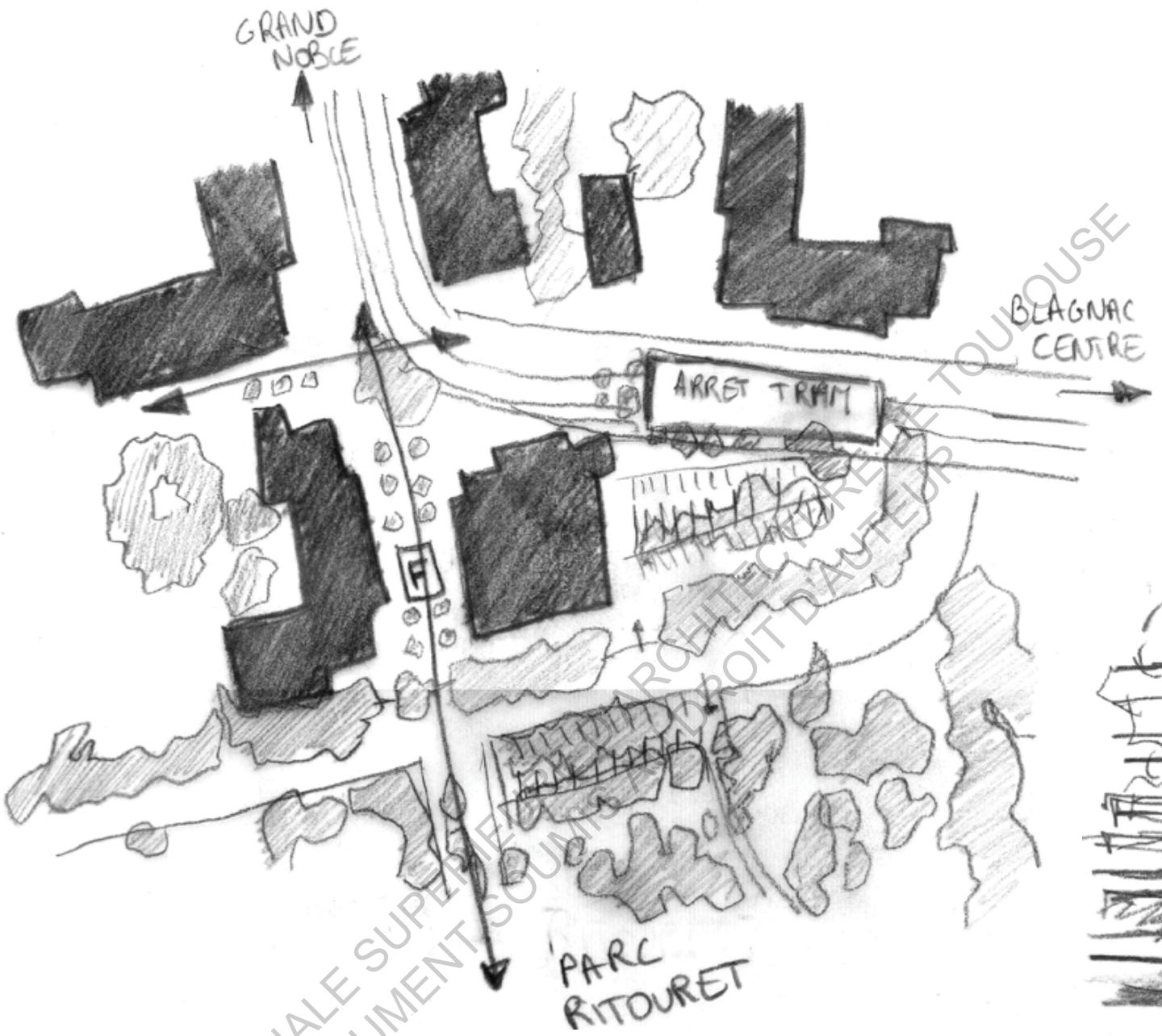
Conclusion

La place des Marronniers, bien que n'étant pas au cœur de la ville de Blagnac, fait partie des nombreux espaces publics de cette commune. La municipalité, lors de la conception du projet de réhabilitation, a voulu lui conférer un statut similaire à une place de centre ville. Cependant, une modernité a pu être apportée : l'ouverture sur les paysages et les percées visuelles permettent le lien entre les différents espaces.

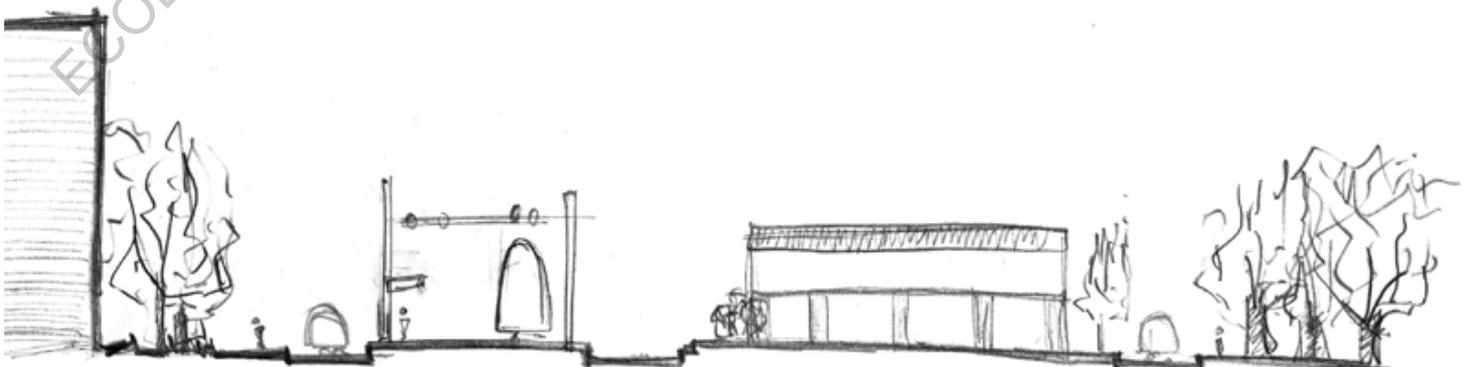
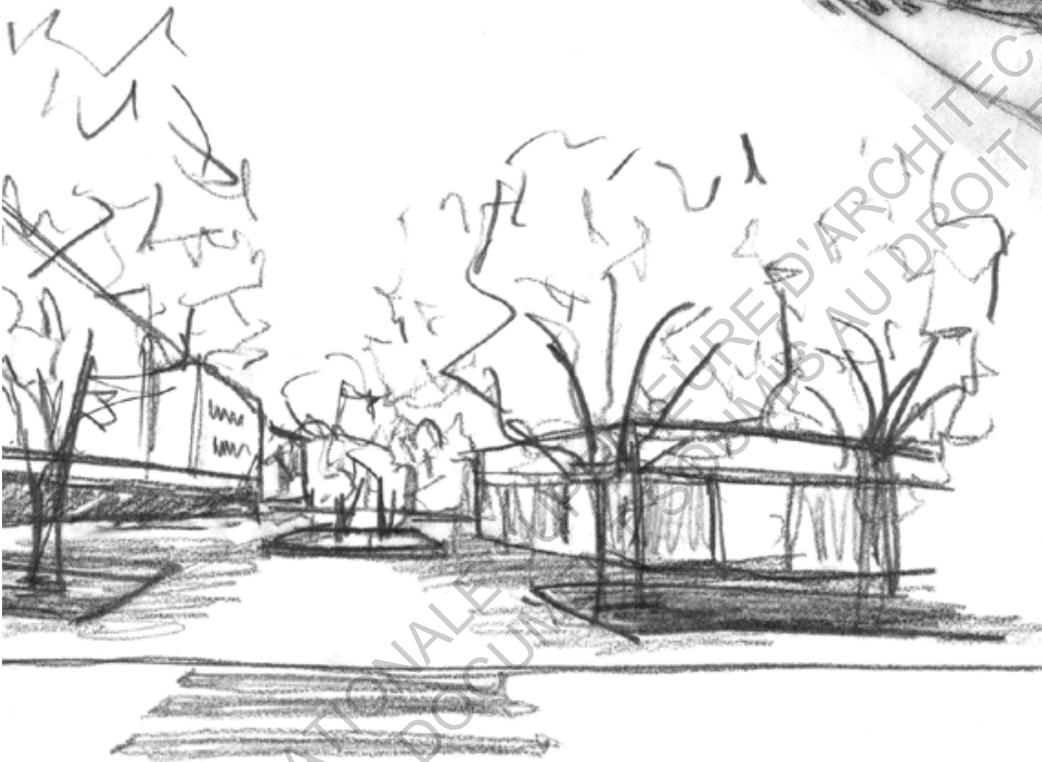
Pourtant, il faut noter que l'idée même des percées dans la ville était un élément de composition des places anciennes, elles ouvraient parfois sur les paysages naturels et parfois sur du bâti. Aujourd'hui, avec l'expansion des villes, ces percées sont moins ressenties par les usagers. La place du Capitole, par exemple, proposait, grâce à ses rues, des échappées vers les quais de Garonne, vers les jardins du capitole, et créait du lien entre les différents espaces de la ville.

La modernité des places, comme celle des Marronniers, se fait par la mise en valeur du paysage naturel, de la végétation proche, pour donner une sensation de dé-densification du bâti (cœur d'îlot par exemple). De plus, cela va dans le sens des projets « durable, écologiques », et met en avant le côté « vert » des aménagements des municipaux.

Enfin, il est vrai que la placette joue un rôle de centralité, non seulement dans la vie du quartier mais également à l'échelle de la commune, grâce à son lien avec le tramway. Cependant, elle préserve son statut de place piétonne et de carrefour urbain, attribué par les usagers. La proximité des commerces ajoute du dynamisme au lieu, mais ne lui permet pas d'être considérée comme un centre urbain, au même titre qu'une place de centre ancien, qui a de son côté l'histoire et les bâtiments remarquables.



Récit graphique - Place des Marronniers

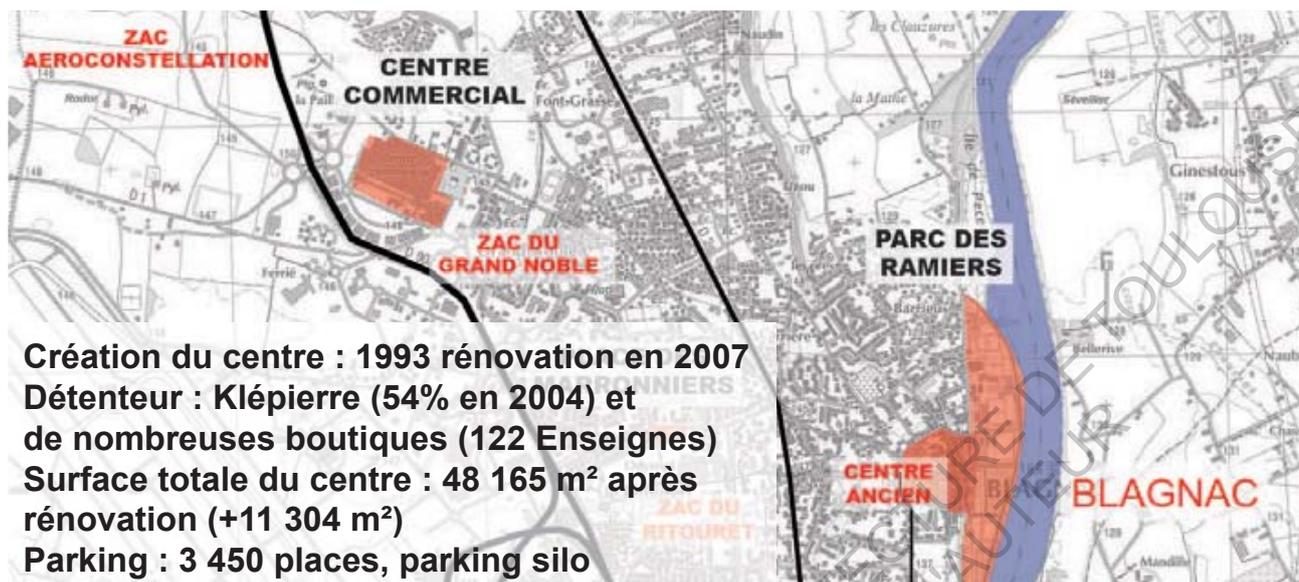


ARRÊT RITOURET
- ODYSSEUS.

LOTTERIES
PLACE MARRONNIERS.

PARC RITOURET

5.5 Le Centre Commercial Blagnac : du public dans du privé



5.5.1 – Présentation du lieu :

La particularité de cet espace public est qu'il est fermé, contrôlé et privé, au sens où il appartient à un propriétaire. Pourtant, depuis sa rénovation en 2007, ce centre commercial offre de nombreux volumes et aménagement que l'on peut mettre en parallèle avec ceux réalisés dans les espaces publics, eux entretenus par les municipalités.

De larges allées permettent la déambulation et du mobilier permet des temps de pauses ou des temps de rencontres. L'accès au wifi offre aussi un autre type de sociabilité. La pratique de ces espaces par les usagers le rend donc public en terme d'usages et de spatialité. Bien qu'il reste du domaine du privé, et fermé à certains moments, il est accessible à tous, lors des heures d'ouverture. Le centre commercial est devenu un lieu de rendez-vous.

On peut y accéder depuis le centre de Blagnac ou depuis le périphérique, ce qui le rattache à toute l'agglomération toulousaine. Il est associé à un parking silo et au cinéma Méga CGR Blagnac, ajoutant ainsi une diversité aux loisirs qu'il propose.



5.5.2 – Dynamiques :

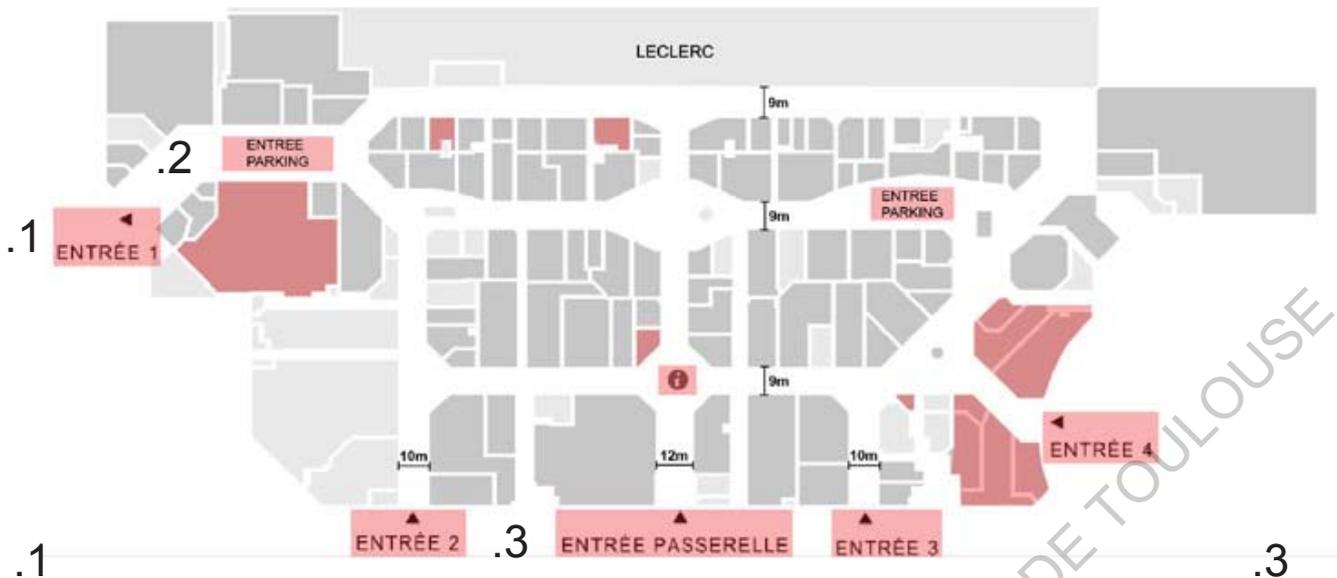
A – Composition :

Le centre commercial comprend une grande enseigne, Leclerc, et une galerie commerçante. Il est articulé autour de 3 allées longitudinales, et 3 allées transversales. Elles desservent de nombreux commerces et font 9 mètres de large, ce qui semble leur conférer le statut de rues.

On distingue 5 entrées, qui sont traitées pour avoir une importance égale mais dont la plus fréquentée est l'entrée Passerelle, en lien direct avec le parking silo. L'entrée 4 mène directement au cinéma attenant. Dans cette partie de la galerie se trouve de nombreux restaurants, qui restent ouverts, le soir et dont l'activité est en lien avec celle du cinéma.

Un point information à l'entrée passerelle, permet aux usagers de se renseigner et d'avoir accès à certains services particuliers. Le positionnement de cet élément montre bien l'importance de l'entrée Passerelle.

L'ambiance est uniformisée. La végétation et la luminosité sont artificielles, bien que des ouvertures aient été réalisées en toiture. L'architecte a voulu, par le biais des matériaux et des fenêtres en forme de hublots, rappeler le domaine de l'aéronautique.



B – Polyvalence du lieu:

Bien que l'activité principale du lieu soit le commerce, on trouve également des restaurants, des toilettes, des « espaces détente » et même des « espace de travail », (citations tirées des bornes interactives). Ces dénominations semblent pourtant étranges pour ce type de lieu. Elles montrent donc le désir de l'inscrire dans une autre dynamique, un lieu convivial et agréable.

L'espace est aménagé pour répondre à toutes les attentes et besoins des usagers, quel que soit leur âge : café, espaces de restauration, borne Wifi, assises à partager, prises de courants, fausse végétation, tables, accès wifi gratuit, etc.

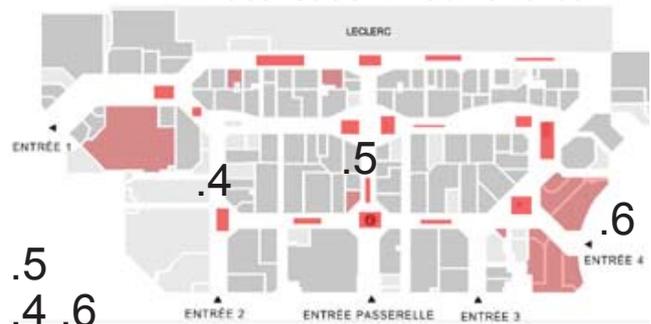
Les commerces passent alors en second plan. On s'y rend pour passer du temps en groupe ou se montrer seul.

Les volumes autour du centre sont conçus comme des espaces de rencontres. L'aménagement de gradins couverts, directement en lien avec le cinéma, sert de lieu d'attente, où l'on peut se retrouver avant la séance. Les terrasses prolongent les « restaurants » et cafés pour que l'on puisse se poser au soleil, manger et échanger.

Les aménagements sont alors comparables à ceux d'un espace public. Le centre commercial propose une variété de services et d'espaces de sociabilités, directe ou indirecte, regroupés en un seul lieu.

MOBILIER	POSITION	UTILISATION	FREQUENTATION
15 bancs	Disséminés dans toutes les allées	Pause, attente, échange	Importante, toujours occupés
1 table avec prises	Proche d'un café, à l'entrée passerelle	Pause, accès courant et internet, branchement ordinateur	Importante, que ce soit pour le café, pour attendre ou pour se connecter
1 point information	Entrée passerelle, en bout d'escaliers automatiques, lien direct avec le parking silo	Renseignement des usagers, services particuliers, et borne interactive	moyenne
2 bornes interactives	Entrées parking	Recherche de boutiques	moyenne
Extérieur, gradins couverts	Coté cinéma, en lien direct	Attente, rencontre, coin fumeur	Importante, gère les flux de personnes
Extérieur, tables et bans	Terrasse restaurants	Se restaurer, échange, attendre, pause	Moyenne

Localisation mobilier urbain



C - Parcours :

Les usagers sont dirigés grâce à des bornes signalétiques interactives, et le point information, qui leurs permettent de repérer les différentes boutiques. Une multitude de publicités et messages vocaux rythment le passage, et rappellent aux passants l'univers de consommation dans lequel ils se trouvent.

Les allées de 9 mètres de large, permettent à l'utilisateur de déambuler librement entre les boutiques, et de marquer des temps de pause ou d'attente grâce aux bancs qui ponctuent le parcours.

De nombreux cheminements sont possibles, mais aucun ne se démarque des autres. Aucune particularité ne permet de les différencier. L'homogénéité de ces « rues commerçantes » rend le parcours parfois pénible, long, régulier, monotone, surtout lorsque l'on est seul. Le parcours dépend alors de l'utilisateur, qui connaît ou non le centre, et qui veut soit aller vers un point direct, soit se promener et arpenter l'espace.

D – Fréquentations (interviews)

Hervé – Père de famille – Castres : *« les sièges sont pratiques, le centre est très spacieux et aéré la température est confortable mais il manque quelques restau. »*

Cora – Marié, enfants – Fronton : *« Agréable il y a des bancs et aussi la connexion au Wifi c'est pratique. Je viens même de voir que l'on pouvait rechargé son téléphone au cas ou. »*
« Je rencontre toujours du monde que je connais. »

5.5.3 – Particularité/modernité du lieu/de l'espace :

Rapport Forme/utilisation : le centre commercial est en lui même un lieu nouveau dans sa forme et ses usages. Il tente de mêler promenade, déambulation et activités commerciales. Il s'ouvre au public et essaie donc de conférer à ces galeries un statut d'espace public. Mais de par sa fermeture nocturne, il n'est libre d'accès à tous et à tout moment.

De plus, clos dans sa totalité (toiture et façades), il ne permet pas d'échappées visuelles sur les paysages. Il plonge donc entièrement l'utilisateur dans un contexte « commercial ». Il agit comme une structure indépendante de la relation entre intérieur et extérieur, et également indépendante du contexte urbain dans lequel il s'implante.

Sociabilités : ce lieu, qui accueille du public, réinterprète les sociabilités que l'on peut trouver dans les espaces publics. En effet, il propose des assises et des lieux d'échanges, tout comme dans les autres lieux publics, pourtant, il ne met pas l'accent sur les rencontres mais uniquement sur les temps d'attentes, de repos, de pauses.

Cependant, le centre commercial propose un autre type de sociabilité, reflet des échanges actuels, en proposant le wifi gratuit et illimité. L'accès à internet permet alors de se connecter aux réseaux sociaux, d'échanger immatériellement. Un atout publicitaire pour le centre qui utilise ces réseaux pour se faire connaître.

Il reste un lieu de rencontre, de rendez-vous. On s'y rend en groupe, en famille, entre amis, on mêle ainsi « l'utile à l'agréable » en allant faire ses courses tout en discutant. Pourtant le centre commercial est il réellement un espace agréable, un espace de promenade ?

Espace extérieurs : depuis quelques temps, on remarque que lors d'opérations de ce genre, les espaces extérieurs attenants aux centres commerciaux sont également aménagés comme des espaces publics. Gradins, terrasses, espaces verts, mobilier : une attention particulière est portée sur ces espaces dans le but de prolonger l'intérieur et les galeries vers l'extérieur ; parfois même pour relier le centre commercial aux autres lieux qui l'entourent. L'utilisateur déambule alors aussi bien au dedans qu'au dehors et ne s'y rend plus uniquement pour ses achats, mais aussi pour passer du temps, prendre un café, s'asseoir avec un ami.

Conclusion

L'exemple ici nous montre que le centre commercial est devenu un « espace public », proposant de nombreux services regroupés en un seul lieu. Ces centres sont conçus comme des lieux agréables. On y crée une ambiance qui diffère du temps des courses et se rapproche de celui du divertissements et de la promenade. L'accent est mis sur les temps de pauses, de rencontres, d'échange grâce à l'aménagement de mobilier et de lieux de détente. Une sociabilité plus actuelle s'y pratique grâce à la connexion à internet et aux réseaux sociaux. Thierry Paquot, dans son ouvrage *L'espace public*¹⁴ nous dit alors : « *de nouvelles sociabilités investissent de nouveaux emplacements qui deviennent ainsi des « espaces publics » ou plus précisément des « lieux publics » : l'école, le campus [...] la galerie marchande, le centre commercial [...]. L'essentiel ne réside aucunement dans le statut juridique de ce territoire pratiqué par un ensemble d'individus isolés ou en groupe à un moment donné, mais par cette activité elle-même qui fait « collectif » et confère à cet endroit une dimension sociale et publique.* »

De plus, la tendance est de construire des espaces extérieurs qui participent à l'ambiance de détente. Ils sont pensés en prolongement des espaces intérieurs. Le centre commercial de Labège, autre exemple, a vu une attention toute particulière portée à ses espaces extérieurs, rénovés lors de son agrandissement : bancs couverts par des pergolas, terrasses ensoleillées, coins fumeurs, renforcements couverts pour se retrouver, etc.

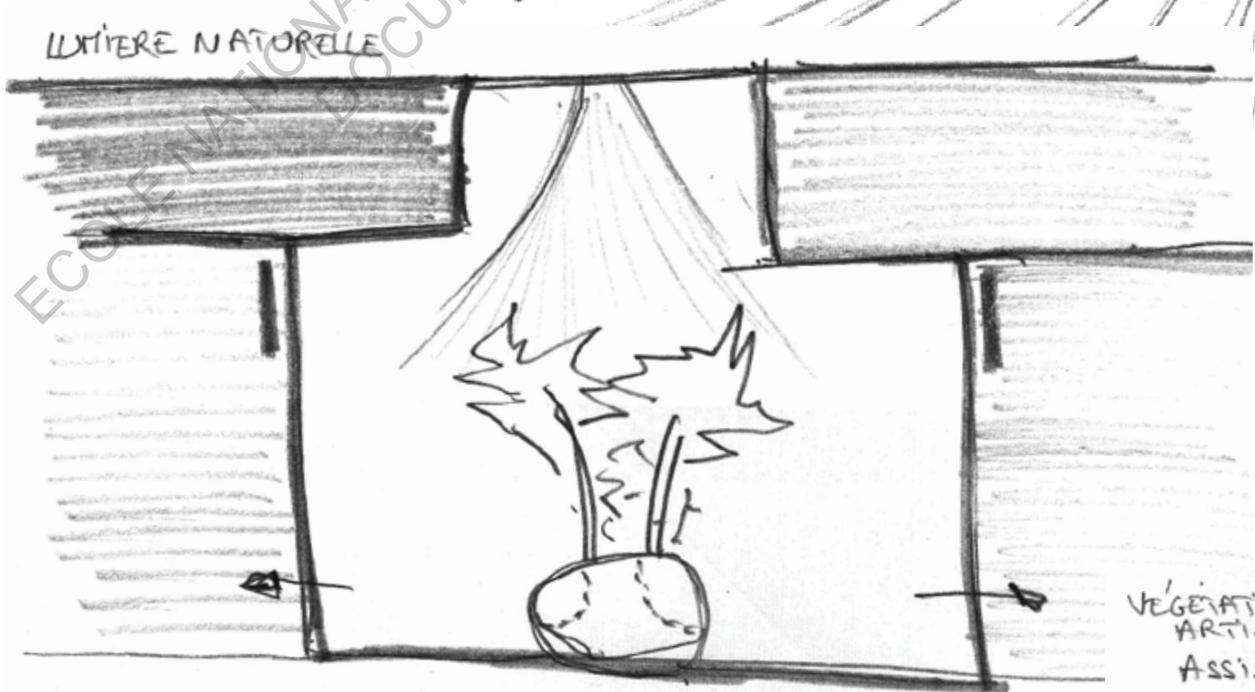
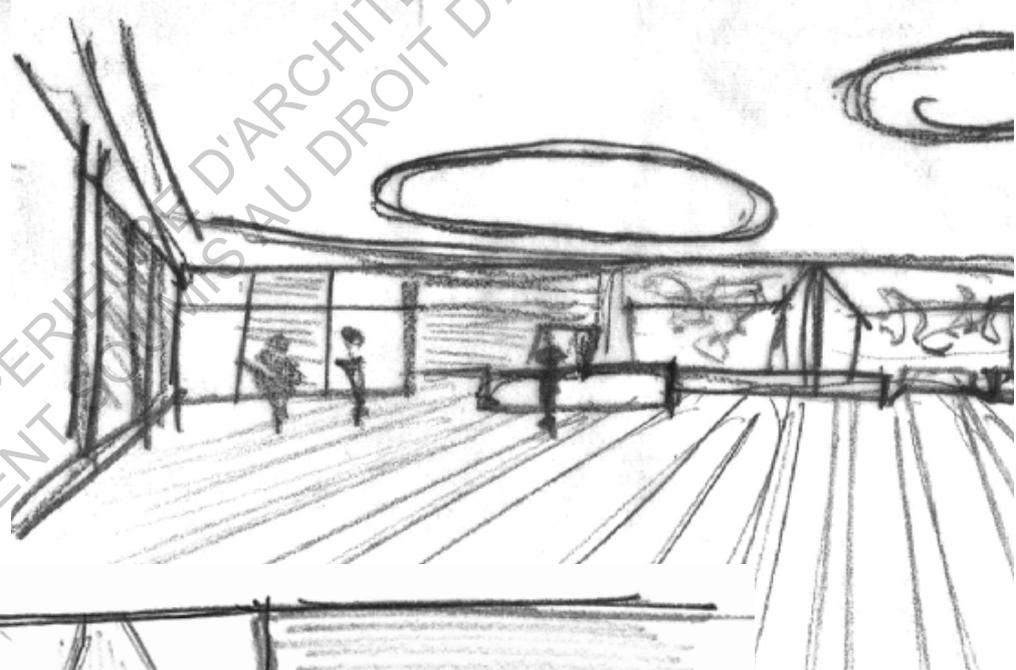
La fréquentation actuelle de ces lieux montre l'attrait tout particulier des populations pour cet espace. Cependant, il est raisonnable de se demander si, malgré tous les efforts apportés à l'embellissement de ces lieux, que ce soit intérieur ou extérieur, les centres commerciaux sont réellement des lieux de sociabilités, d'échanges, de divertissements et d'évasion,

¹⁴ Paquot (Thierry), *L'espace public*, collection Repères,

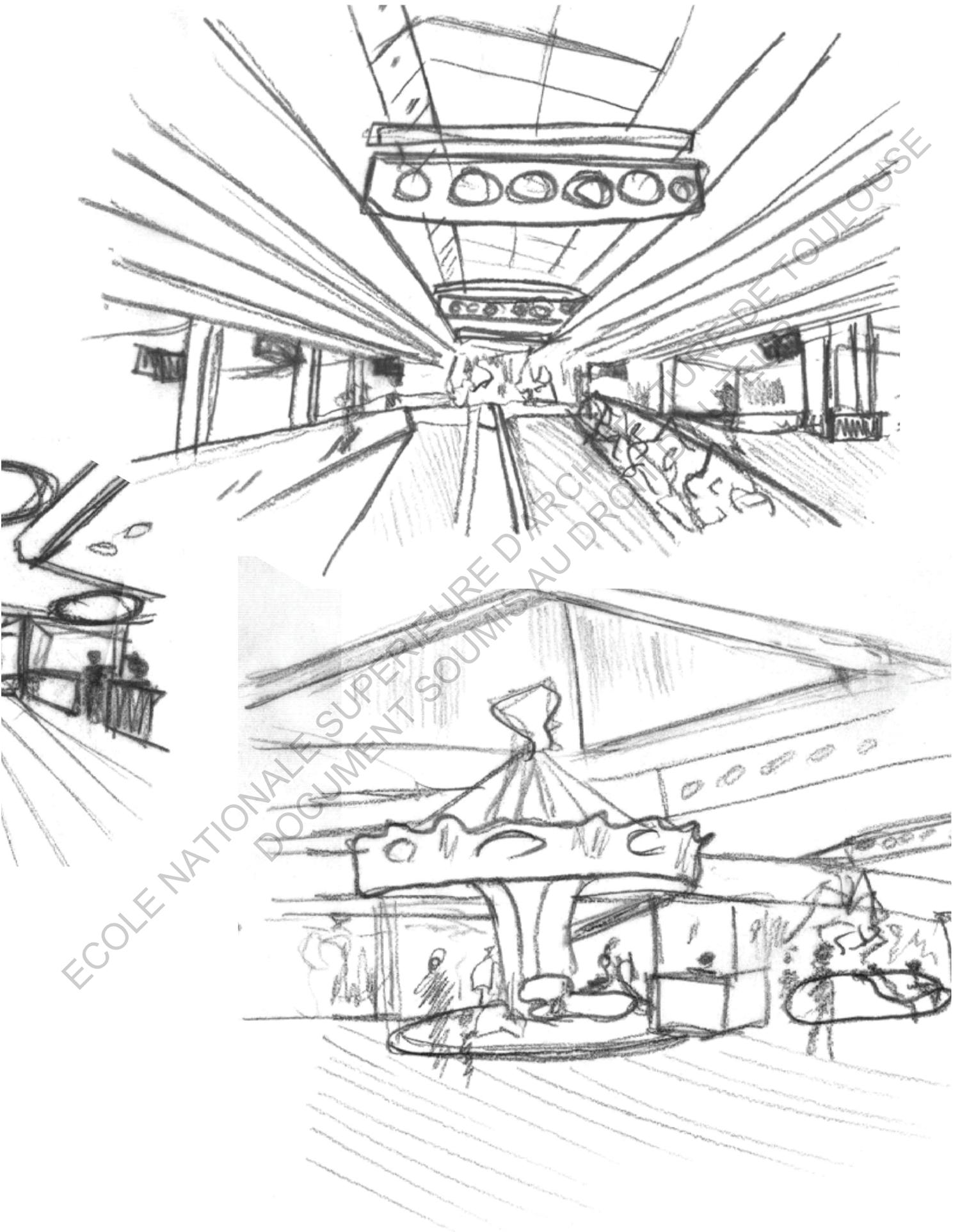
comme le sont les espaces publics de la ville ?

A la différence de l'espace public contextualisé, fait pour que le citoyen se sente bien dans sa ville, mis en relation avec le contexte urbain et naturel qui l'entoure, le centre commercial agit de manière indépendante. Il peut être placé n'importe où, la périphérie lui offrant cependant plus d'espace. La notion de commerce y prévaut sur les autres usages, bien que ceux-ci soient de plus en plus mis en avant. Une rue commerçante du centre ville, par exemple, offrira la même relation au commerce mais sera contextualisée, ouverte sur le paysage urbain qui l'entoure.

Le centre commercial est donc un espace public dans la volonté d'aménagement de ses allées en « rues commerçantes » et de certains de ces lieux en « espaces d'attente » agréables. Il propose également divers types de sociabilités et s'adapte aux relations humaines actuelles. Cependant, l'absence de lien avec le contexte dans lequel il s'insère, lui confère un statut particulier. Il entre dans une homogénéisation de ce type d'espace, n'est pas un lieu unique, comme c'est le cas pour chaque espace public, qui est sans nul doute, du centre à la périphérie, identifiable par sa position dans la ville.



Récit graphique - Centre commercial



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

6 – Conclusion

Ces trois types d'espaces publics représentent certaines des centralités actuelles que l'on peut retrouver dans les zones périurbaines des métropoles contemporaines.

Le Parc des Ramiers, parc public dans la polarité urbaine de Blagnac, joue le rôle de lien entre les espaces de ville et de nature. Il propose aux habitants une multitude d'usages, est en relation avec le pôle sportif, et laisse libre cours aux événements et aux appropriations. La forte présence du fleuve, soulignée par les aménagements, place le Paysage Naturel comme composante essentielle du lieu : nature au cœur de cet espace urbain.

La Place des Marronniers, dont la dynamique est fortement liée au passage du tramway, est également en relation avec son contexte proche. Le paysage bâti, amené par les percées visuelles, fait partie des aménagements, au même titre que le paysage végétal du parc et des îlots limitrophes, donnant ainsi une sensation de dé-densification du tissu urbain. Partie des centralités de cette commune, la Place est au croisement entre des quartiers d'habitations, le Parc du Ritouret, le tramway, et le pôle culturel d'Odyssud. Reliant des espaces de ville, la placette a un statut de carrefour urbain.

Quant au centre commercial, bien que l'intention reste « d'y passer plus de temps, pour consommer plus », il devient un lieu public, où l'on se montre et dont les aménagements proposent des temps de pause et d'échanges. Thierry Paquot¹⁴ ajoute alors : « [...] par « lieux publics » nous désignons les endroits réservés aux publics, quel que soit leur statut juridique ». Mais, son statut d'objet dans la ville en fait un espace à part, décontextualisé, et placé en périphérie.

Ces trois exemples montrent alors qu'il y a une relation entre la nature fonctionnelle des centralités (culturelle, sportive, commerciale) et leur morphologie. Ces espaces publics,

¹⁴ Paquot (Thierry), L'espace public, collection Repères,

qui n'entrent pas dans le type classique de la place, proposent d'autres types de lieux : carrefours urbains, promenades, galeries, allées plantées, étendues de nature, etc. Il y a dans l'aménagement de ces espaces de réels enjeux architecturaux, du point de vue des usages et des parcours, mais également urbanistiques dans leur rôle de liaison des parties de ville.

Les espaces publics du périurbain, proposent une sociabilité différente ; adaptés aux relations et pratiques actuelles, mais faisant écho aux usages des espaces publics plus anciens. Discuter, échanger, avait lieu sur la place publique, le forum ; actuellement les espaces enherbés où se regrouper, prolifèrent, les parcs urbains se mêlent à la densité du bâti. D'autres lieux, où la connexion Wifi permet d'échanger à distance, proposent alors une forme de dialogue différente. L'usage « communiquer /échanger » est toujours présent, mais les relations humaines sont différentes, prennent une autre échelle.

D'autres usages comme s'asseoir ou déambuler font également l'objet d'aménagements. Ils sont proposés dans plusieurs lieux mais différent par l'ambiance et le contexte dans lesquels ils se trouvent : soit dans une situation plus urbaine, soit en lisière d'un espace de nature, etc.

On peut alors dire que, les espaces publics de l'aire métropolitaine, ont des rôles similaires à ceux que l'on trouve dans les centres anciens. Ils s'adaptent cependant aux pratiques actuelles et aux demandes des citoyens. L'intégration des nouvelles technologies de communications, par exemple, devient une composante recherchée par certaines générations. Le besoin de nature, de s'extraire de la ville, autre nécessité des usagers, amène alors les concepteurs à penser la place du végétal, et, à plus grande échelle, du paysage, comme des éléments structurants dans la composition des espaces publics actuels.

À l'échelle de la métropole, les centralités que sont les espaces publics, jouent également un rôle de jonction entre les polarités. Indépendants ou faisant partie d'opérations urbanistiques de logements, tel les ZAC, les espaces publics se trouvent aujourd'hui au cœur des politiques d'aménagement. On leur confère une attention toute particulière, à l'égal des logements. Ils font alors partie des supports de l'expansion des villes et de leurs agglomérations.

Il est cependant important de noter que le rôle de conception des architectes dans le dessin de cet élément de ville, qu'est l'espace public, est essentiel. Les espaces qu'il invente et transforme sont le support des sociabilités et de la citoyenneté. Il fait partie des créateurs de centralités de la métropole et est l'un des contrôleurs de l'expansion des villes. Il est responsable des ambiances de ces lieux, du maintien de la diversité des usages proposés, et tente de créer des espaces construits, qui ne sont pas des résidus de l'urbanisation des villes. Il doit être capable de restituer un espace public dans son contexte : un lieu qui s'intègre, qui corresponde aux habitants et à leurs modes de vie ; un espace public qu'ils trouveront agréable et qu'ils utiliseront au quotidien. Ainsi, il redonne à ces espaces du périurbain leur statut de centralité dans la ville multipolaire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

7 – Références

7.1 Bibliographie

SITES WEB

- Articles sur Toulouse et les projets dans les zones périurbaines, disponibles sur le site internet de la Mairie de Toulouse à l'adresse suivante : www.toulouse.fr
- Articles et cartographies sur Toulouse et les projets dans les zones périurbaines, disponibles sur le site internet de Toulouse Métropole à l'adresse suivante : www.toulouse-metropole.fr
- Article de la dépêche, concernant le parc des Ramiers, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ladepeche.fr/article/2007/05/11/1506-blagnac-le-nouveau-parc-du-ramier-en-fete.html>
- **Cartographies sur Toulouse métropole, disponibles à l'adresse suivante : www.insee.fr**
- Cartographies sur Toulouse métropole, disponibles sur le site internet de l'Urbanisme de Toulouse à l'adresse suivante : www.urban-hist.toulouse.fr
- **Cartographies sur Toulouse métropole, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.aua-toulouse.org>**
- Cartographies sur Toulouse métropole, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.data.gouv.fr>
- **Compte rendu : « Evaluation des aménagements d'espace public » disponible à l'adresse suivante : http://www.valdesambre.org/docs/Particip_Evaluat_ESP_ACES%20PUBLIC.pdf**
- Définitions diverses de termes généraux, disponible à l'adresse suivante : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/>

OUVRAGES INTERACTIFS WEB

- **Dominique Mignot, « Métropolisations et nouvelles polarités de l'agglomération Lyonnaise », *les cahiers scientifiques du transport*, N° 36/1999 – Pages 87-112, 1999, texte disponible sur le site <http://afitl.ish->**

lyon.cnrs.fr à l'adresse suivante : http://afitl.ish-lyon.cnrs.fr/tl_files/documents/CST/N36/MIGNOT36.PDF

- Experts en accompagnement des décideurs publics, « glossaire des zones-périurbaines », texte disponible sur le site *weka.fr* à l'adresse suivante : <http://www.weka.fr/glossaire/zones-periurbaines>
- **Pascal Amphoux**, « Polarité, Mixité, Intensité, Trois dimensions conjointes de la densité urbaine », *institut de recherche sur l'environnement construit département d'architecture, ENSA Grenoble, 2003*, texte disponible sur le site <http://doc.cresson.grenoble.archi.fr> à l'adresse suivante : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=296
- Pierre Cambon (architecte urbaniste), « Les Cahiers de l'espace publics », *Service de l'urbanisme et de l'environnement*, disponible sur le site internet de la mairie de Toulouse à l'adresse suivante : www.toulouse.fr
- **Lacour C., Puissant S.**, « La métropolisation - Croissance, diversité et fractures », Paris, 1999, texte disponible sur le site <http://cybergeog.revues.org> à l'adresse suivante : <http://cybergeog.revues.org/988>
- Léger (Jean-Michel), « L'espace public du périurbain », *Premières rencontres nationales de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (Fédération nationale des CAUE)*, Angers, 4-5 avril 2006. », texte disponible sur le site jeanmichelleger.free.fr à l'adresse suivante : <http://jeanmichelleger.free.fr/choses-ecrites/detail.php?id=92>
- Ugo Ribeiro, « Le régionalisme critique : l'influence du lieu sur l'architecture », *Ugo Ribeiro*, texte disponible sur le site grcstudio.es à l'adresse suivante :

http://www.academia.edu/1594584/Le_regionalisme_critique_influence_du_lieu_sur_larchitecture

OUVRAGES

- Benevolo (Leonardo), *Histoire de la ville*, Roquevaire, Edition Parenthèses, 1983.
- Biau Delphine, *Blagnac et ses mutations liées à l'aéronautique*, paysagiste DPLG ENSA bordeaux, Mémoire personnel de fin de 2eme cycle, 2003_2004.
- **Delbaere (Denis), *La fabrique de l'espace public, Ville paysage et démocratie*, La France de demain, Ellipses Editions Marketing, 2010.**
- **De Sablet (Michel), *Des espaces urbains agréables à vivre*, Paris, Le Moniteur, 1988.**
- Dubois-Taine (Geneviève), Chalas (Yves) (dir.), *La ville émergente*, La Tour d'Aiguës, Éditions de l'Aube, 1997 (groupement d'articles).
- Godin (Christian) et Mühlethaler (Laure), *Édifier, L'architecture et le lieu*, Lagrasse, Éditions Verdier, collection « Art et architecture », 2005.
- Minnaert (Jean-Baptiste) dir., *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, Amiens, Lieux Dits éditions, 2010.
- Muret (Jean-Pierre), Allain (Yves-Marie), Sabrie (Marie-Lise), *Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer*, Paris, Le Moniteur, 1987.
- Norberg-Schulz (Christian), *L'art du lieu, Architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, Le moniteur, collection architextes, 1997.
- **Paquot (Thierry), *L'espace public*, collection Repères, Editions La Découverte, Paris, 2010.**
- Ratouis (olivier) dir., *La construction d'une agglomération, Bordeaux et ses banlieues*, Bordeaux, MétissPresses, collection vuesDensemble, 2013.

- Von Meiss (Pierre), *de la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 1993.
- Wackermann (Gabriel) dir., *Les métropoles dans le monde*, Paris, Les dossiers du CAPES et de l'Agrégation, 2000.
- Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., *Les espaces publics urbains*, Paris, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001.

ARTICLES

- Blagnac histoire & mémoire, *Blagnac d'hier et d'aujourd'hui*, compte rendu d'exposition 2008.
- Cristofaro (Flaurence), *Balma, des espaces extérieurs construits pour une urbanité retrouvée*, Paris, Le Moniteur numéro spécial, 2003. p 52-53.
- Fourny Marie-Christine, Pagand Bernard, Pradeilles Jean-Claude. *Les nouveaux centres péri-urbains : l'espace public porteur de territoires / New peri-urban centres : the birth of a territorial identity ?*, Revue de géographie alpine. 1997, Tome 85 N°4. pp. 83-95.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SCIENTIFIQUE

7.2 Représentations graphiques

Les différents modes de représentations sélectionnés ici peuvent être classés en catégories :

- **Le récit graphique** : séries ou énumérations d'éléments (croquis, photos, schémas) dont l'addition représente une idée. Appliqués à l'espace public, ils se présentent sous forme de parcours (AN1) sous forme de relevé (AN2) sous forme de conceptualisation (AN3)

- **Une image représentation d'une idée** : image référente qui représente une idée globale que l'on se fait du lieux. L'espace public n'y est pas forcément représenté dans sa forme physique mais cette image en est une symbolique.

- **Méthode d'analyse** : image-synthèse d'une accumulation de données scientifiques. L'espace public y est représenté à différents moments, le dessin est support à différentes informations. Le recoupage de ces informations par le biais de la synthèse nous permet d'appréhender l'espace public dans sa temporalité.

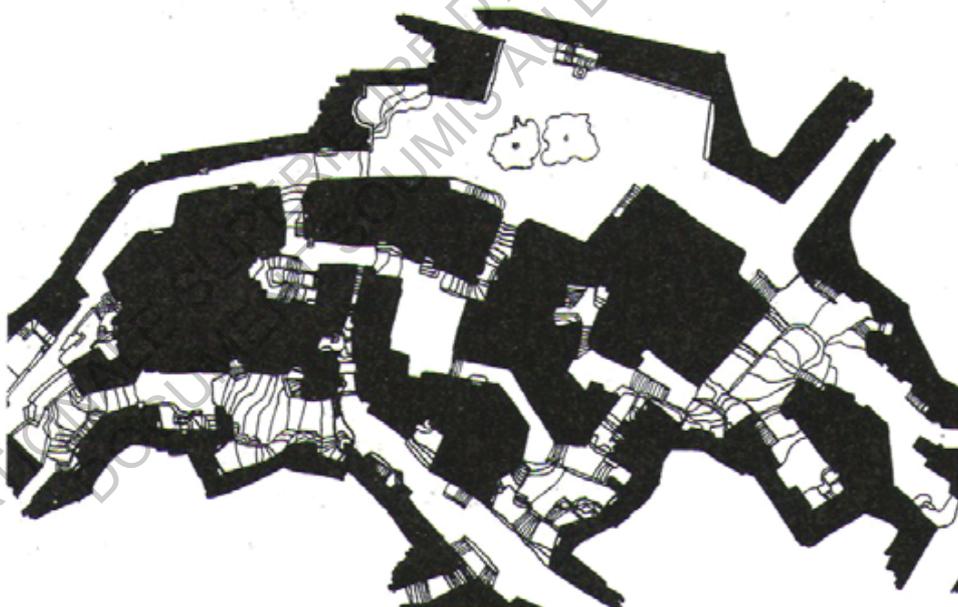
- **Séquençage** : découpe de l'espace en tranches. L'espace public est fragmenté suivant ses fonctions, ses usages, les sensations provoquées, les temps, etc. On retrouve la notion de parcours (exemple aménagement le long d'un fleuve), donc de progression de l'individus dans l'espace.

L'objectif souhaité est de créer « deux documents » de conclusion sur Toulouse Métropole :

- à grande échelle sous forme de cartographie (est envisagée une succession de cartes),

- à l'échelle du quartier, d'une polarité, sous forme de planche récapitulative (représentation à déterminer).

1 IMAGE 1 IDÉE



Mélange entre le public et le privé : sols, escaliers, rues et bâtiments tordus. Un beau désordre qui fait le charme des espaces traditionnels et le désespoir des faiseurs de normes.
Villages grecs.

Source : De Sablet (Michel), *Des espaces urbains agréables à vivre*, Paris, Le Moniteur, 1988.

LE RÉCIT GRAPHIQUE

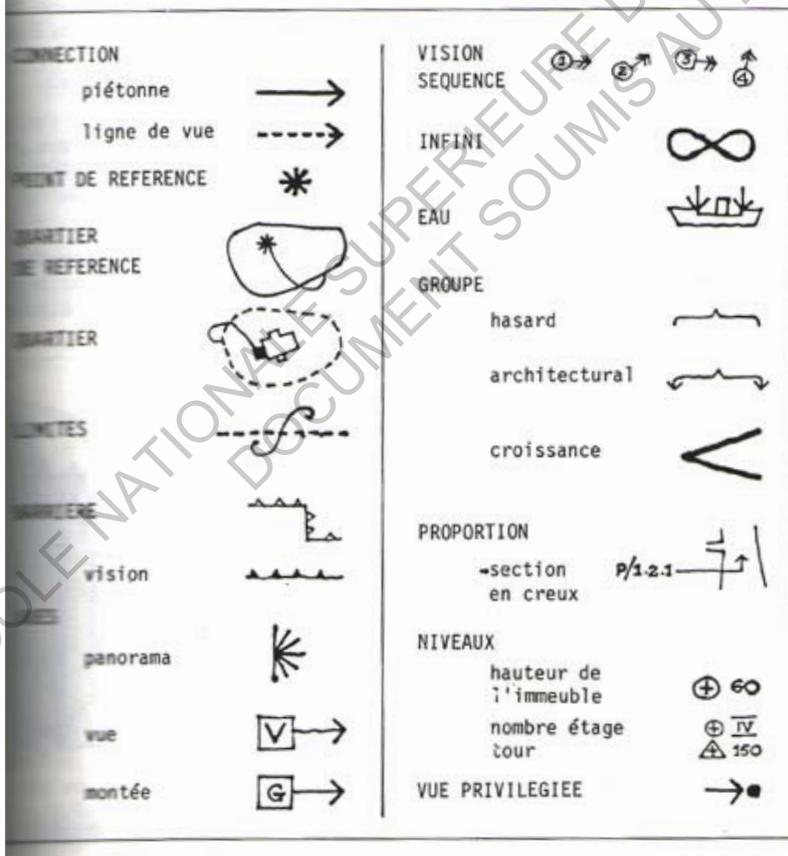
LES ESPACES COLLECTIFS URBAINS

Lieux, champs d'intervention, outils
(liste non exhaustive)

Trottoirs - Squares - Dalles piétonnes - Abords d'immeubles - Espaces sous abris - Places - Carrefours - Édicules - Sentiers - Espaces verts et parcs urbains et périurbains - Cours urbains - Cours intérieures - Cheminements piétonniers - Rues mixtes - Espaces extérieurs d'ensembles d'habitations - Rues piétonnes - Avenues - Bases de loisirs - Marchés - Stations, gares et souterrains de transports collectifs - Abords d'espaces de loisirs - Stationnements souterrains ou à l'air libre - Fronts de mer - Espaces pour handicapés - Espaces aquatiques urbains - Cours et abords d'établissements d'enseignement - Zones industrielles - Quais et rives de cours d'eau ou de rivières - Espaces collectifs aux abords des lieux de travail - Environnements et espaces sculptés - Stationnements pour véhicules à deux roues - Espaces de jeux pour personnes de tous âges - Abords d'espaces hospitaliers - Signalétique - Rampes - Ponts - Escaliers - Franchissements divers souterrains ou à l'air libre - Abords et espaces collectifs pour la culture - Bords de plans d'eau - Équipements collectifs de plages - Parcs de jeux ou d'attractions - Décors urbains - Abords de ports de plaisance - Espaces de rencontre - Murs - Clôtures et portes - Terrasses et jardins suspendus - Fontaines - Voirie - Esplanades et traversées piétonnes - Pistes cyclables - Aménagements anti-bruit - Protections contre le vent - Haltes - Aires de repos autoroutières - Centres et espaces commerciaux - Zones d'expositions - Ensembles pour les festivités - Festivals - Restauration libre - Espaces de représentations en plein air - Espaces insolites - Espaces résiduels - Espaces communs de clubs de vacances - Espaces de jeux ou de sports aquatiques - Aires de manœuvres diverses - Aménagements végétaux, verticaux ou sculptés - Espaces scéniques - Lieux de pique-nique - Jardins familiaux - Espaces d'escalade - Lieux d'activités physiques et parasportives intégrés en ville - Monuments - Lieux commémoratifs et symboliques - Cimetières - Bords d'autoroutes - Musées de plein air - Quais - Lieux odorants - Espaces mixtes et de transition - Espaces à microclimat - Espaces d'information et de publicité - Éclairage public - Lieux d'isolement - Lieux sonores - Lieux d'expressions libres - Terrains d'aventure - Lieux d'éducation scientifique ou écologique - Espaces pour forains et animations temporaires.

Source : De Sablet (Michel), *Des espaces urbains agréables à vivre*, Paris, Le Moniteur, 1988.

LE RÉCIT GRAPHIQUE



1. Il faut tenir compte de l'âge des habitants.
 (Source : The architecture of towns and cities. P.D. Spreiregen, Edit. McGraw-Hill, New York, 1965.)

2. Les échelles de composition dans les villes.

3 et 4. L'impression de clôture.

5. Les capacités visuelles de l'homme déterminent le paysage vu.

6 et 7. Les analyses séquentielles (d'après : Gordon Cullen).

Source : Muret (Jean-Pierre), Allain (Yves-Marie), Sabrie (Marie-Lise), *Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer*, Paris, Le Moniteur, 1987.

LE RÉCIT GRAPHIQUE



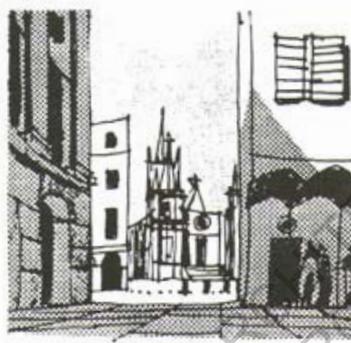
Scène (1)



Scène (2)



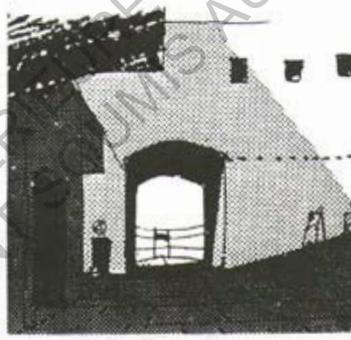
Scène (3)



Scène (4)



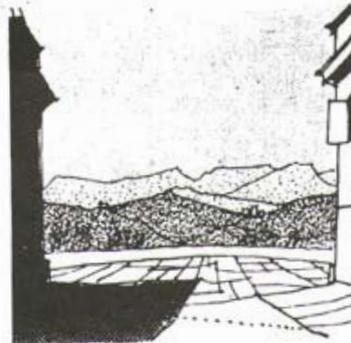
Scène (5)



Scène (6)



Scène (7)



Scène (8)



Source : Muret (Jean-Pierre), Allain (Yves-Marie), Sabrie (Marie-Lise), *Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer*, Paris, Le Moniteur, 1987.

LE RÉCIT GRAPHIQUE

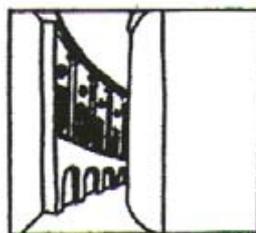


Source : Muret (Jean-Pierre), Allain (Yves-Marie), Sabrie (Marie-Lise),
Les espaces urbains, concevoir, réaliser, gérer, Paris, Le Moniteur, 1987.

LE RÉCIT GRAPHIQUE



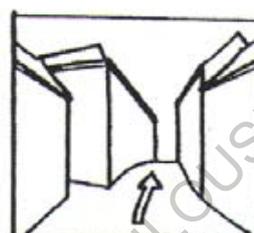
effet
d'invitation



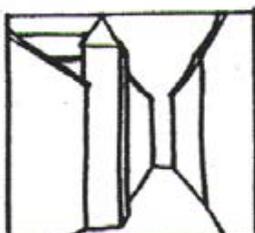
effet
d'inflexion



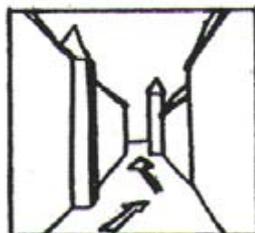
effet
de déférence



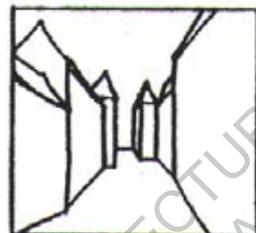
convexe



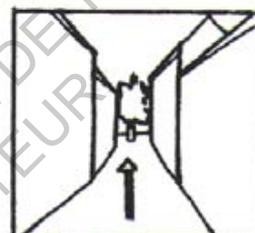
effet
de ponctuation



effet
de relais



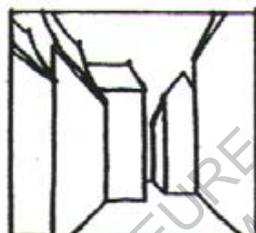
effet
de bornage



effet
de visée



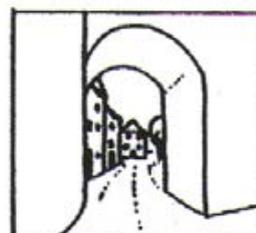
fermeture



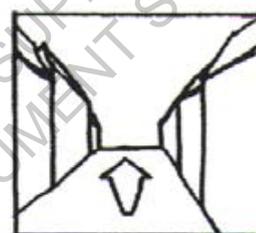
effet
de fente



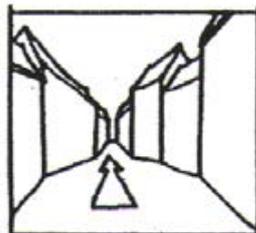
effet de trou
de serrure



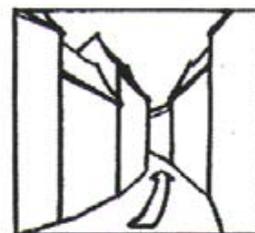
effet de tableau
encadré



effet
de respiration



effet
d'entonnoir



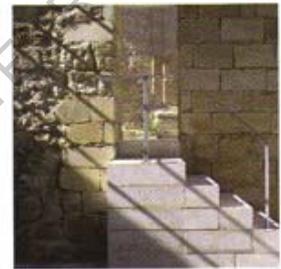
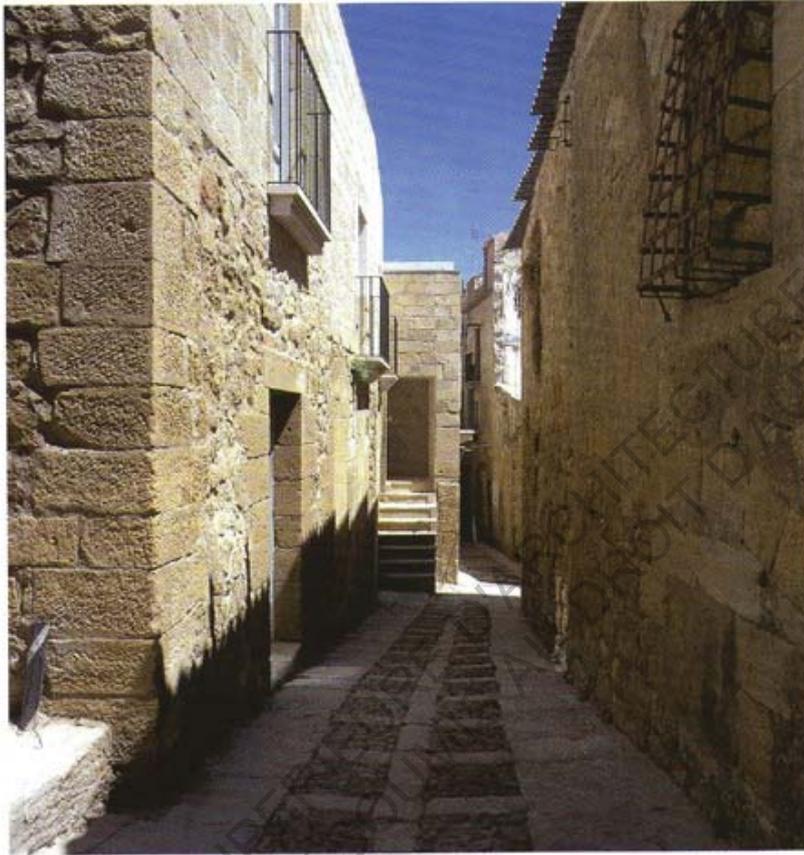
effet
de découverte

Planche de dessin
de Pierre Pinon
extraite de l'ouvrage
intitulé « Lire
et composer
l'espace public ».
Le plan du sol
et les plans
verticaux des
facades produisent
des effets
perspectifs variés
qui font « sens »
dans le champ visuel
du passant.

Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

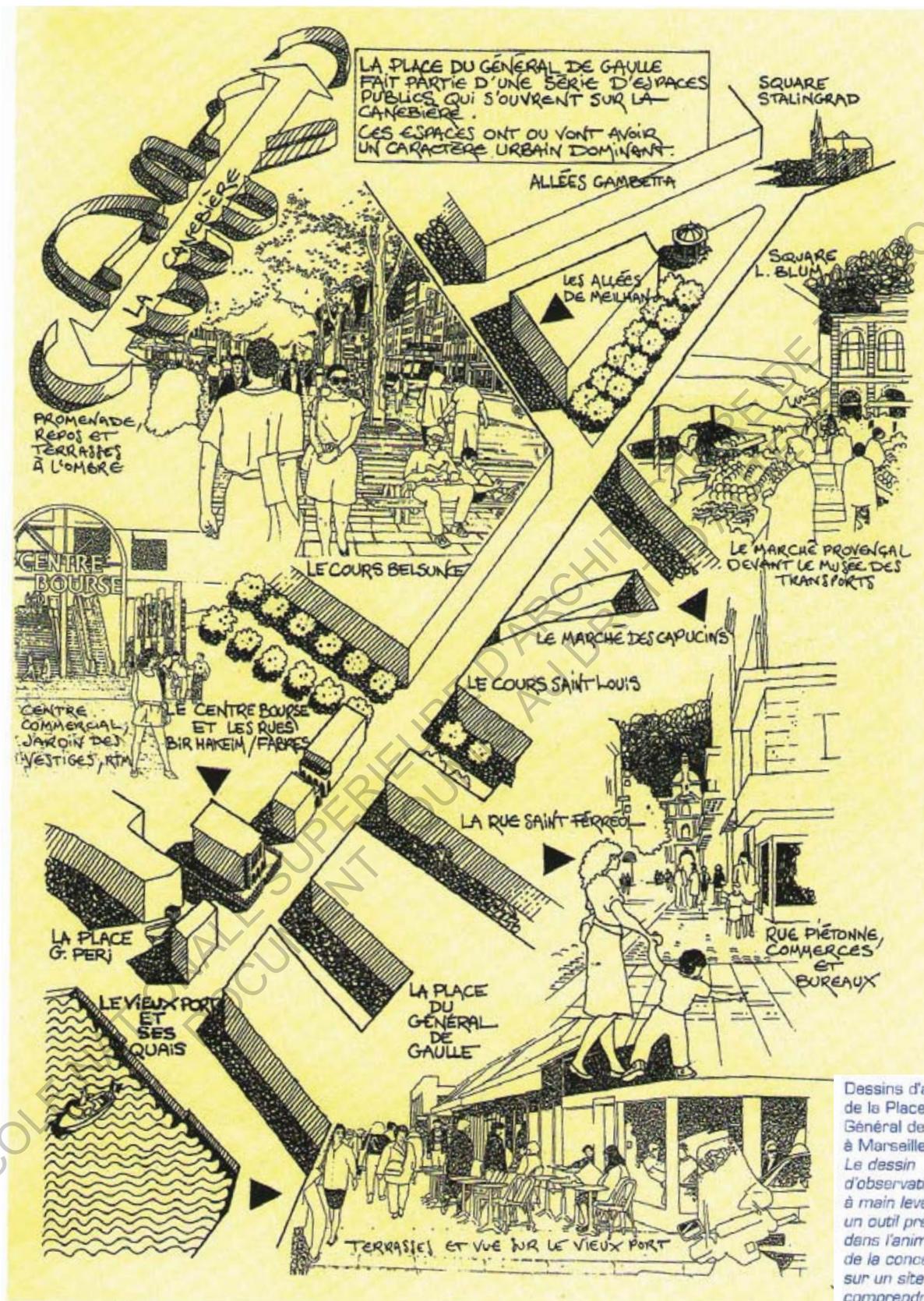
LE RÉCIT GRAPHIQUE

Place Alicia et rues adjacentes de la ville de Salemi, en Sicile (1991-98), Alvaro Siza Vieira et Roberto Collovà architectes. Dans la ville méditerranéenne, les ruelles étroites protègent du soleil en multipliant les plages d'ombre. La lumière devient alors une matière aux déclinaisons infinies avec laquelle l'architecte en charge d'aménager la voie fait œuvre de sculpteur.



Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

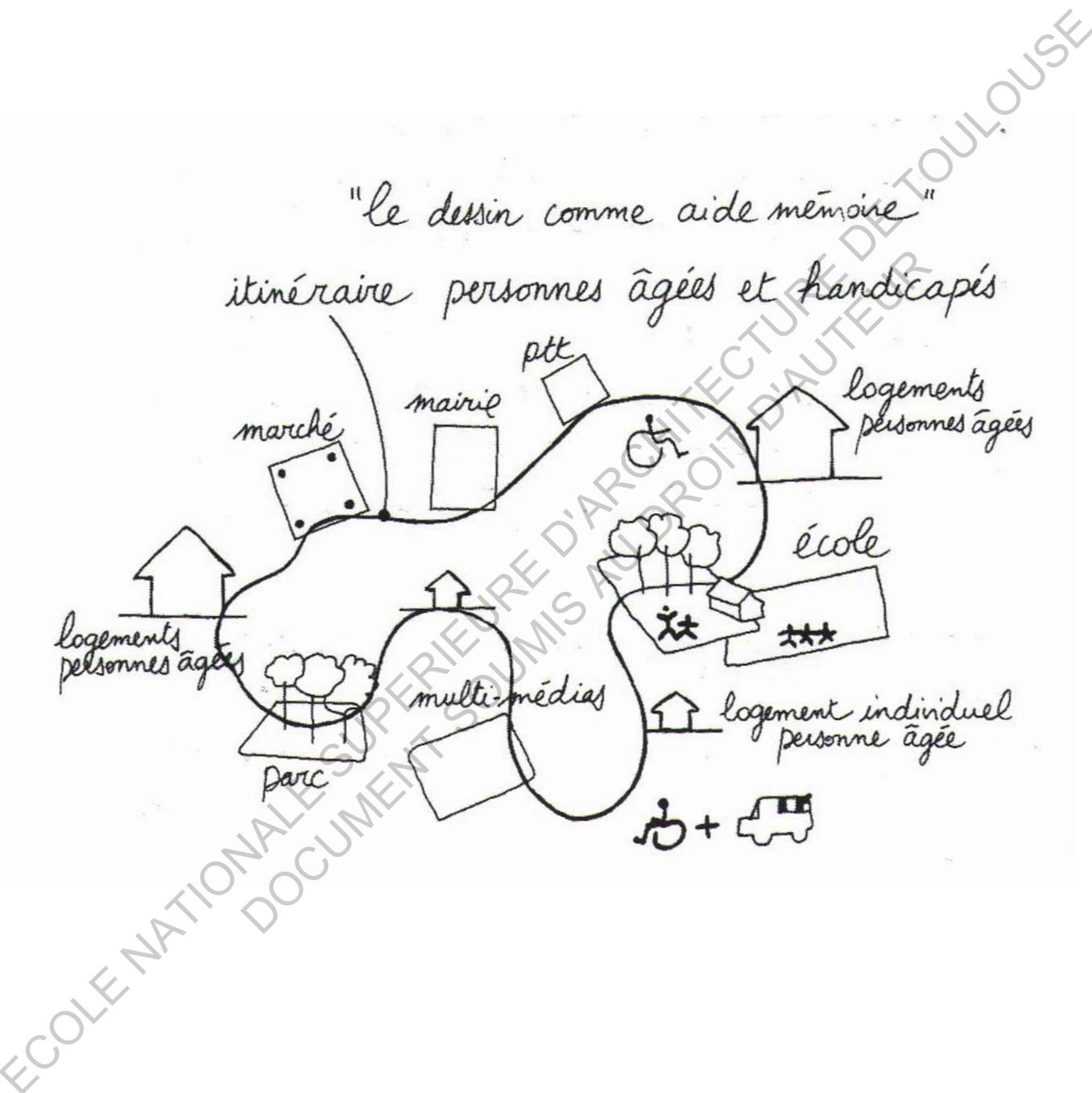
LE RÉCIT GRAPHIQUE



Dessins d'ambiances de la Place du Général de Gaulle à Marseille. Le dessin d'observation à main levée est un outil précieux dans l'animation de la concertation sur un site à comprendre*.

Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

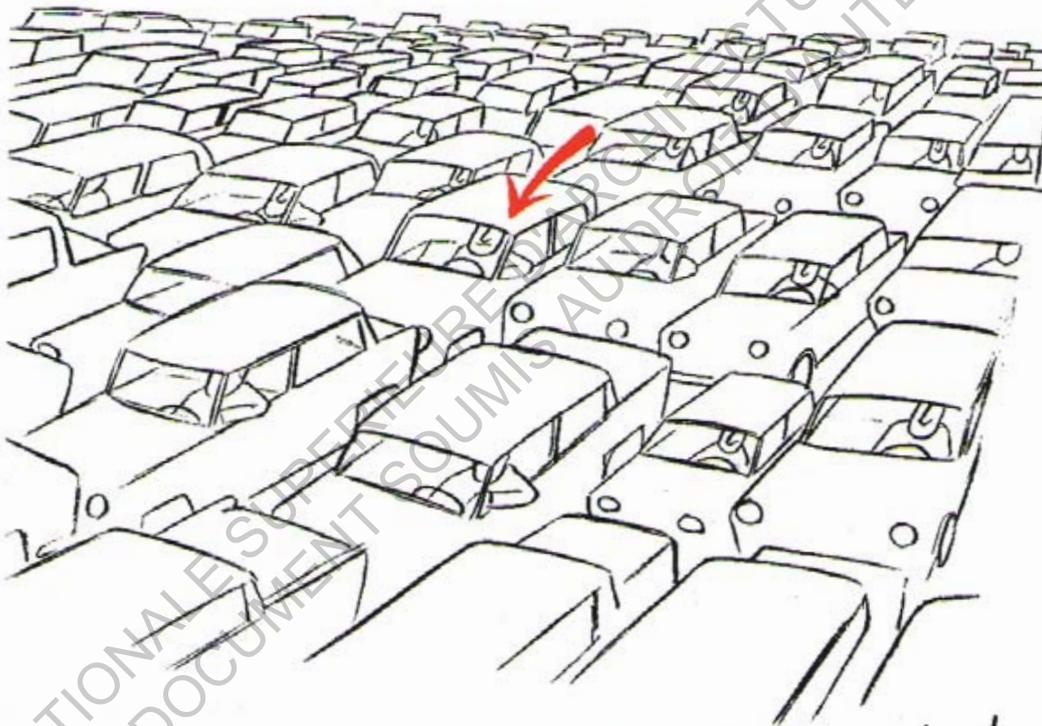
LE RÉCIT GRAPHIQUE



Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

1 IMAGE 1 IDÉE

Question d'échelle.
Le citoyen, seul dans sa voiture,
donc privé de contact avec autrui,
mobilise à son profit au moins 15 m²
de l'espace public, alors que piéton,
en bien plus grand nombre sur la
même superficie, il y vivra une
« co-présence » urbaine active.

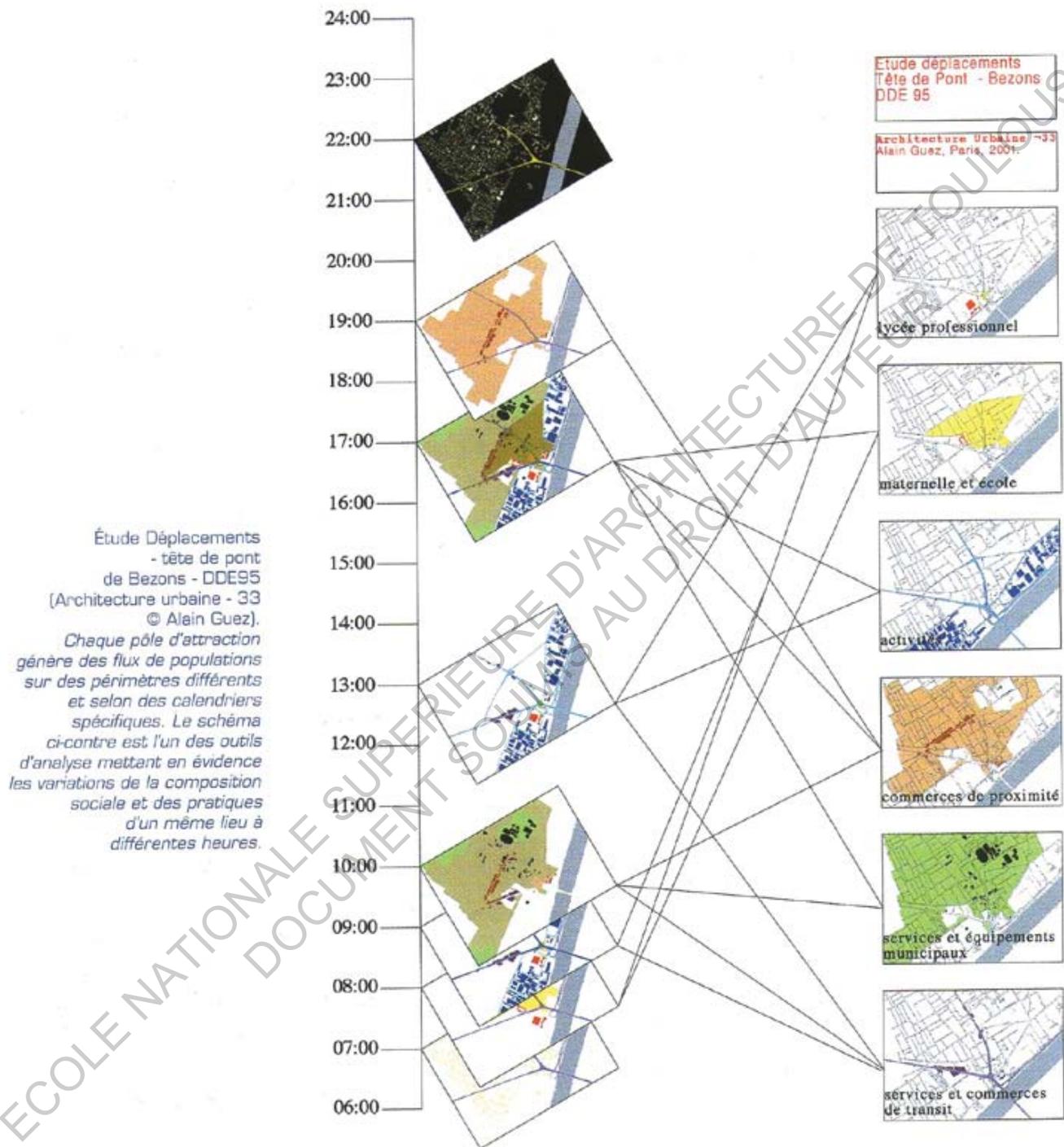


AUTOMOBILISTE EN PÂÑNE NE LE SACHANT PAS ENCORE

L. KAVAL

Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

MÉTHODE D'ANALYSE



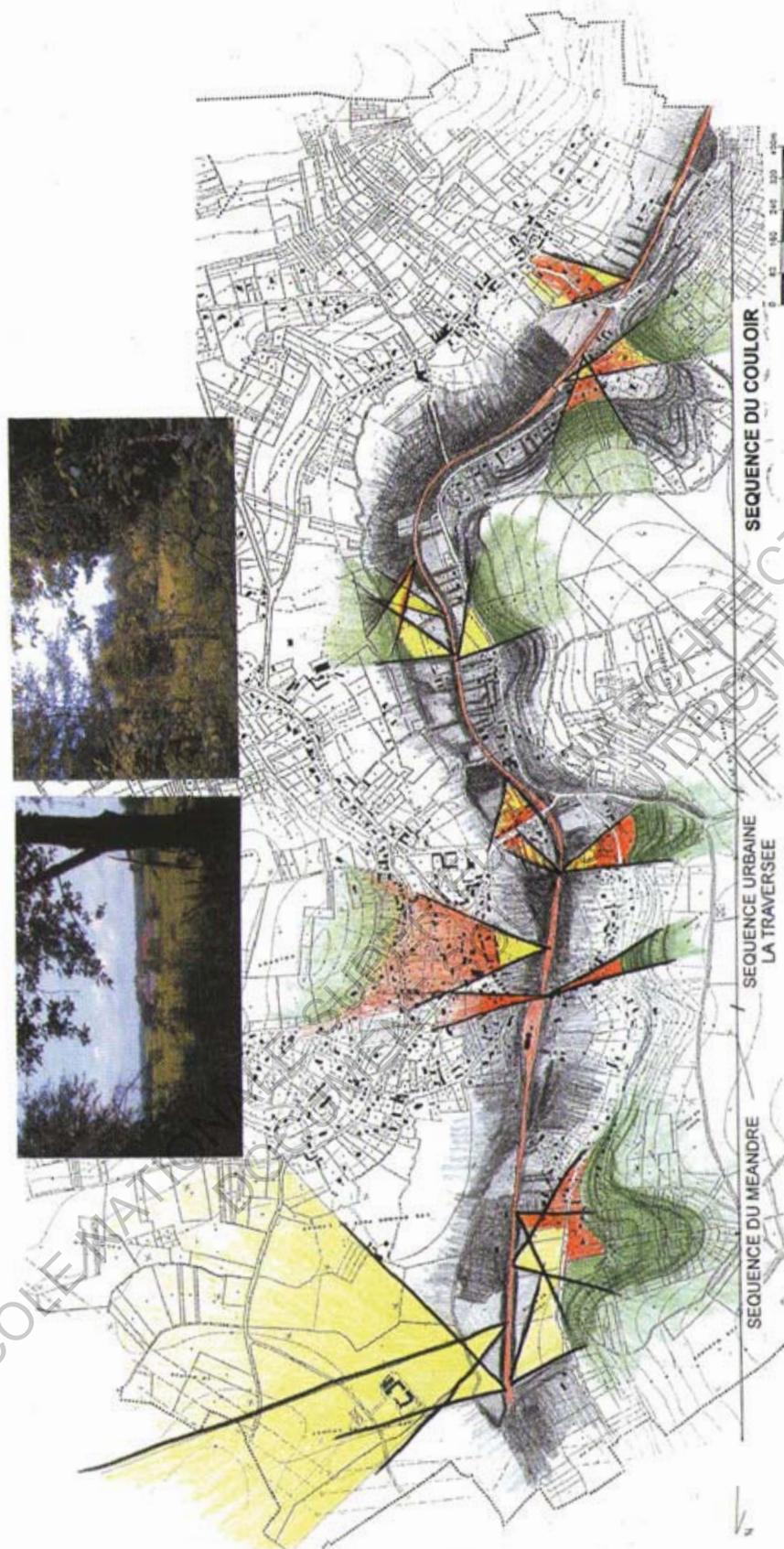
Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

SÉQUENÇAGE

ANALYSE			PLAN DE LA ZONE D'ETUDE											DIAGNOSTIC OBJECTIFS								
MORPHOLOGIE			LIBRAIRIE SUGERES																			
USAGES			L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TOULOUSE																			
ZONE SEMI-URBAINE	ENTREE OU CENTRE-VILLE	PORTE	SECTEUR SECONDAIRE	PLAGE	SECTEUR INTERMEDIAIRE	SECTEUR CENTRAL	PLACETTE	GOULOT	ENTREE CENTRE VILLE	ZONE SEMI-URBAINE	ENTREE CENTRE VILLE	GOULOT	PLACETTE	SECTEUR CENTRAL	SECTEUR INTERMEDIAIRE	PLAGE	SECTEUR SECONDAIRE	PORTE	ENTREE OU CENTRE-VILLE	ZONE SEMI-URBAINE		
1	2	3	4	5	6	6B	7	8	9	10	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	

Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

SÉQUENÇAGE



Charte paysagère pour la Commune de Nesles-la-Vallée, par Hortésie, paysagistes. Le cheminement offre des profondeurs de champs visuels bien souvent trop courtes. Afin de mieux percevoir les différentes qualités du bâti et retrouver une ouverture sur le méandre et sur les côtes, l'éclaircissement des haies et des lisières, la création de « fenêtres » au bord du chemin mérite une attention particulière.

Petits croquis montrant l'évolution d'un îlot sur le quartier de l'Odéon (îlot de Condé à Paris), extraits de Pierre Riboulet (document, Métropole). Dans le passé, des lotissements d'initiative privée se sont attachés à composer les espaces publics de la ville dense d'aujourd'hui : ce n'est pas la procédure qui fait le projet.

Source : Weil (Sylvie), Cabanieu (Jacques) dir., Les espaces publics urbains, Paris, Mission interministérielle qualité constructions publiques, 2001.

7. 3 Annexes

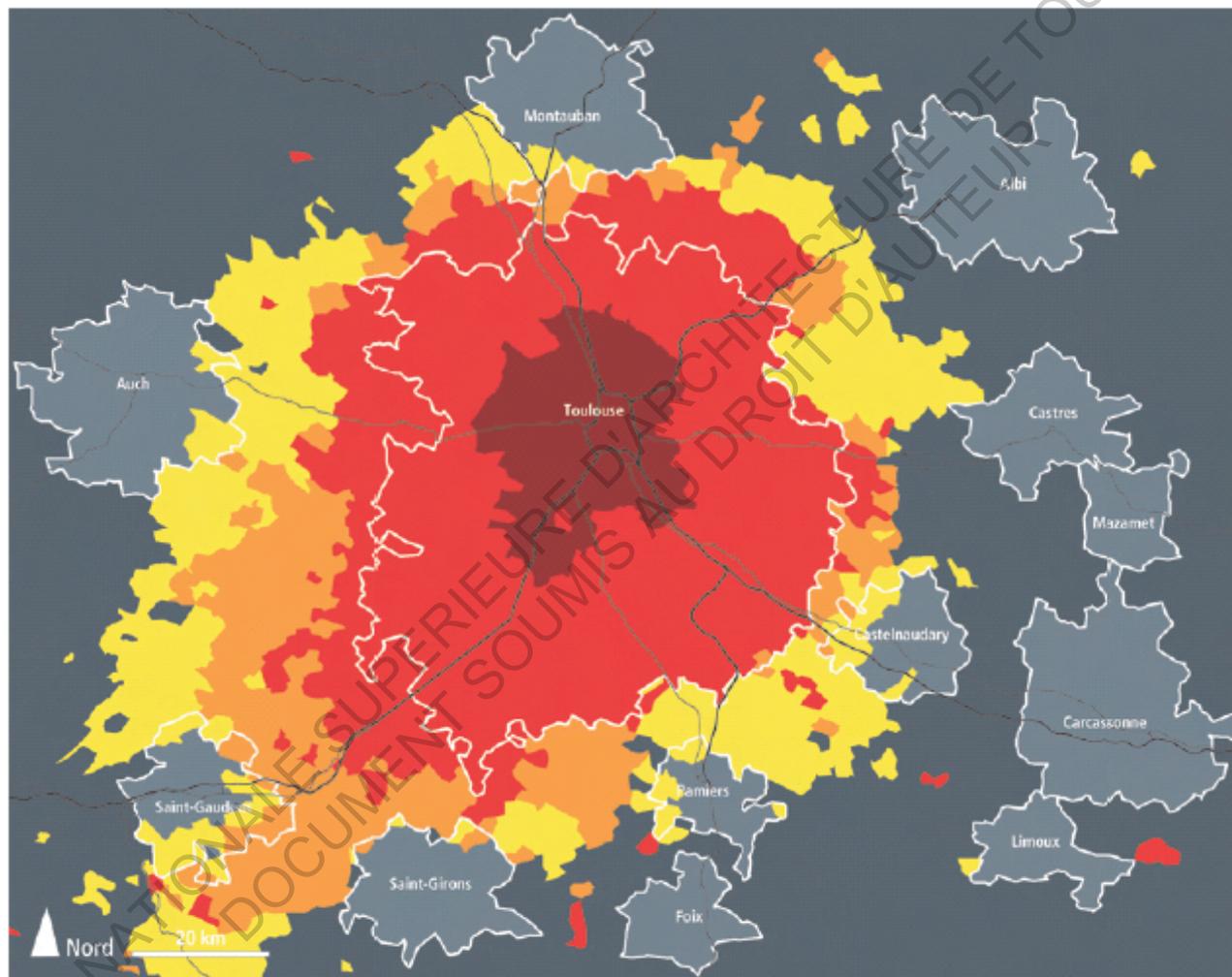
<u>INSEE</u>	95
CARTE 1 : ESPACES RURAUX SOUS INFLUENCE URBAINE. POLES URBAINS DE TOULOUSE	95
CARTE 2 – 3.1 – 3.2 : 3 GRANDS SECTEURS DE MOBILITE DANS L'AIRE URBAINE DE TOULOUSE. LES FLUX DE SALARIES STRUCTURENT A PERIPHERIE DE TOULOUSE.	96
CARTE 4 : TERRITOIRES ET EMPLOIS. UNE CONVERGENCE DES FLUX DANS LA BANLIEUE OUEST.	99
CARTE 5 : BASSINS DE VIE PERIURBAINS ORGANISES AUTOUR DE POLARITES.	100
CARTE 6 : DENSITE DE POPULATIONS	101
CARTE 7 : ATLAS DE L'AMENAGEMENT COMMERCIAL - COMMERCES ET GRANDES SURFACES	102
CARTE 8 : ATLAS DE L'AMENAGEMENT COMMERCIAL - POLARITES ET LEUR ENVIRONNEMENTS	103
<u>AUAT</u>	104
CARTE 9 : CART / AGLO : AIRE URBAINE DE TOULOUSE, 2012.	104
<u>SCOT</u>	105
CARTE 10 : DENSITE DE POPULATION DANS LE SCOT DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAIN.	105
<u>ARCHIVES</u>	106
ARTICLES DE JOURNAL	106
CARTES POSTALES	107
CADASTRES	108
<u>INTERVIEW</u>	109
PARC DES RAMIERS	109
PLACE DES MARRONNIERS	110
CENTRE COMMERCIAL	112
<u>GRILLE DE LECTURE</u>	114

INSEE

CARTE 1 : Espaces ruraux sous influence urbaine. Pôles urbains de Toulouse

L'aire d'influence du pôle urbain de Toulouse

Part des salariés résidents travaillant dans le pôle urbain ou dans les communes attirées par celui-ci



Source : Insee, DADS 2004 - FPE 2004. © IGN - Insee 2009.

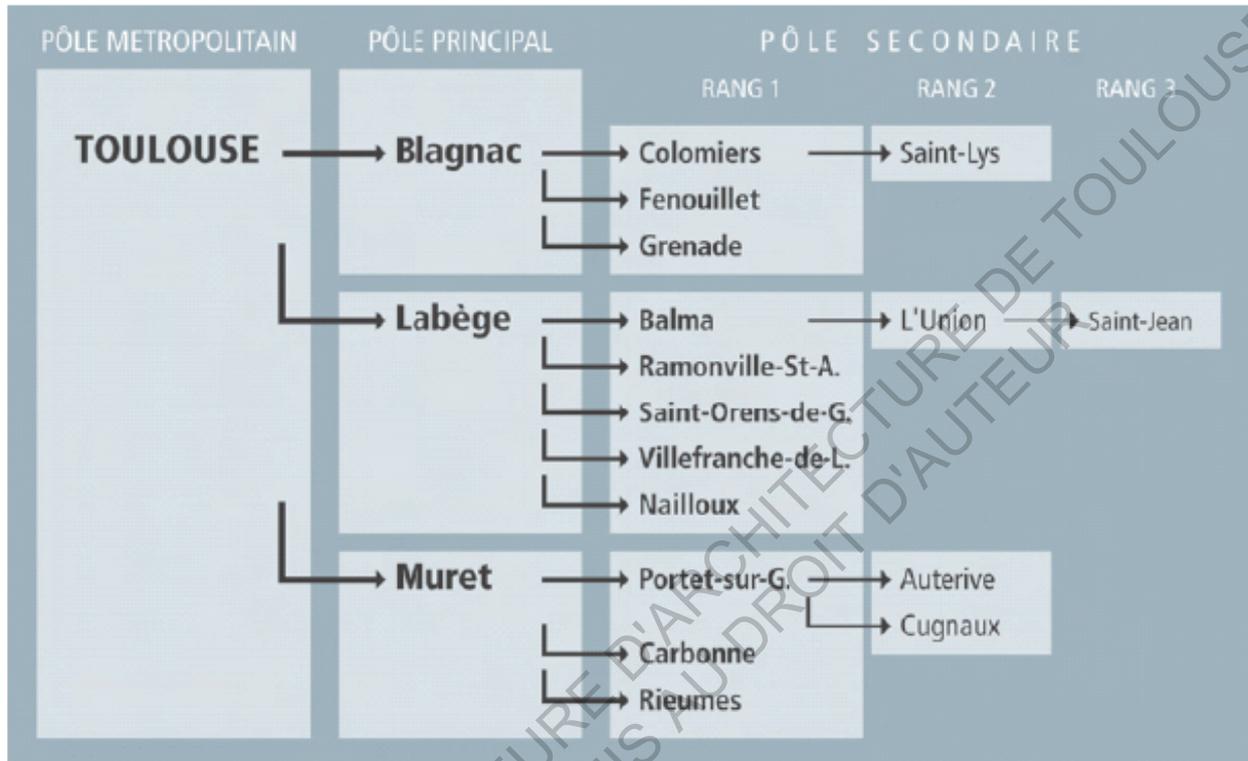
- Développement résidentiel vers ouest. Liens avec l'auto-route A64.
- Développement de l'aire urbaine de Toulouse vers le Nord freiner par le développement de l'aire urbaine de Montauban/ Albi

Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp6.htm

CARTE 2 – 3.1 – 3.2 : 3 grands secteurs de Mobilité dans l'aire urbaine de Toulouse. Les flux de salariés structurent a périphérie de Toulouse.

Des pôles d'emploi dans une relation descendante

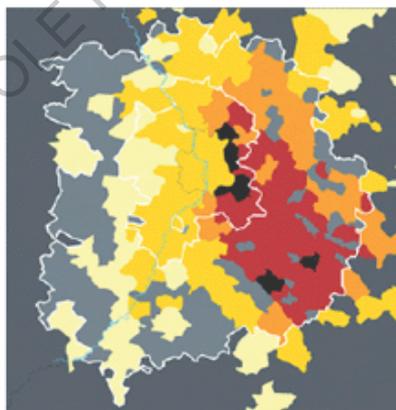
Lecture hiérarchique des pôles d'emploi (méthode des flux dominants)



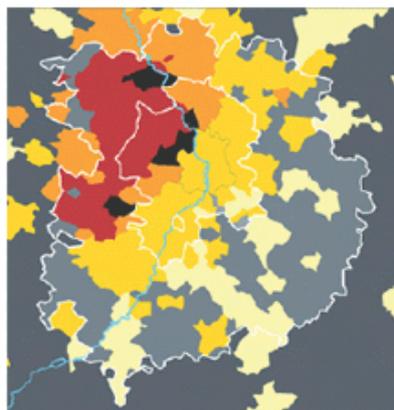
Source : Insee, auat

- Déplacement des salariés déterminant des secteurs de mobilité, dans lesquels s'effectuent la majorité des échanges.
- Si secteurs Ouest et Sud Sud-Est s'articulent autour de poles demplois situés en périphérie, le Nord affiche de grand déplacements allant vers la ville centre.

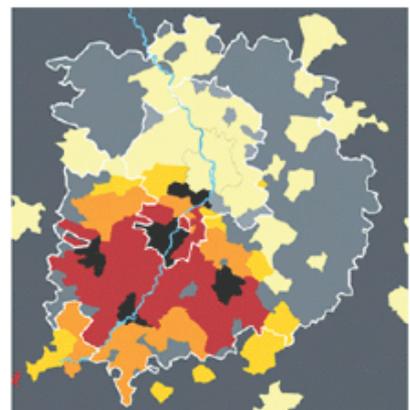
Les zones d'attraction...
dans l'est...



dans l'ouest...



dans le sud

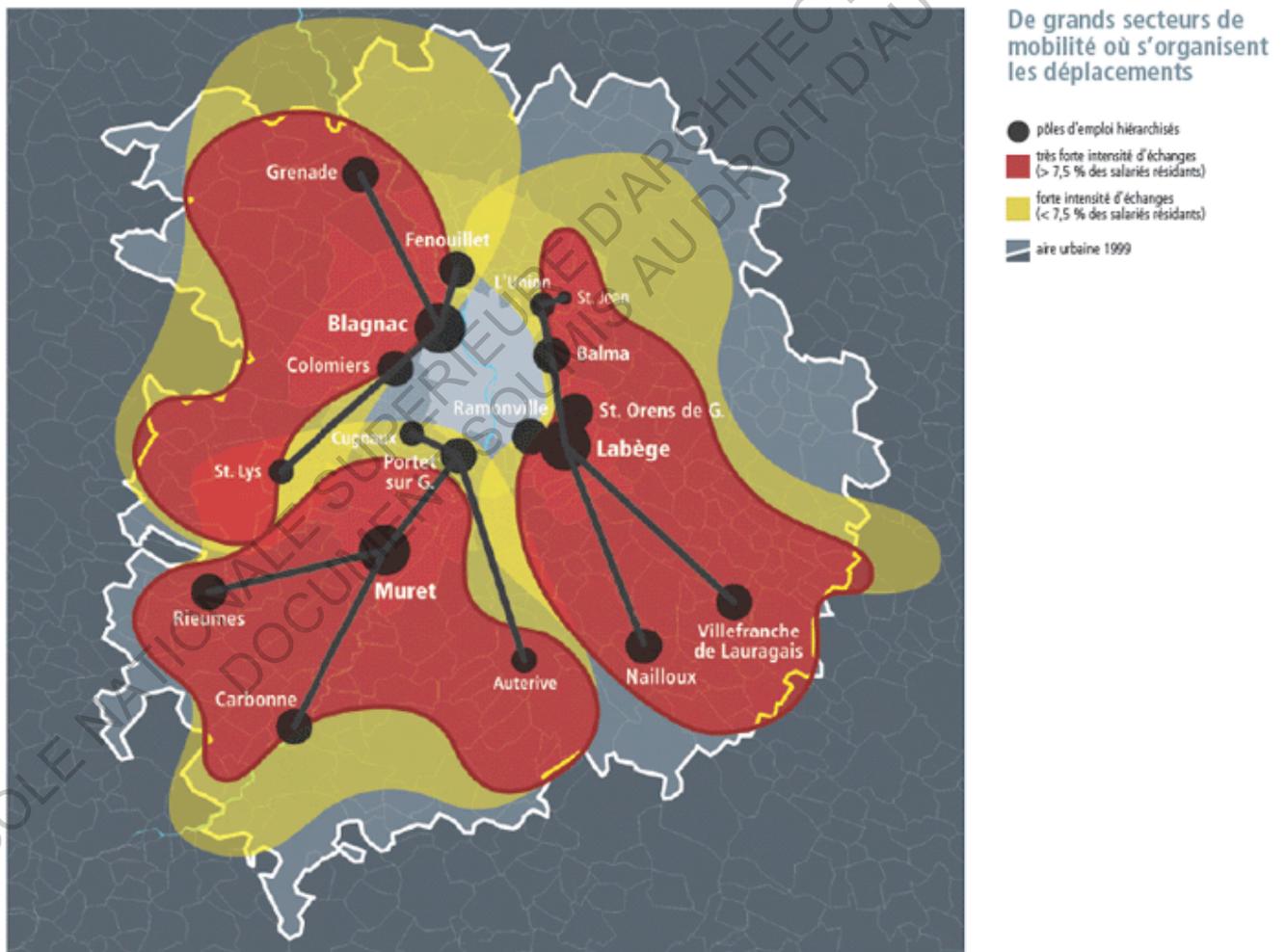


Part des salariés résidents (pour les flux supérieurs à 10 salariés)

> 15 %	de 3 à 7,5 %	pôle d'attraction
de 7,5 à 15 %	< 3 %	

Source : Insee, DADS 2004 - FPE 2004

- Couronne périurbaine se forme autour de poles d'emplois structurants. 50% des mobilités vont vers la couronne périurbaine, aux limite de l'aire urbaine. 90 000 salariés.
- Blagnac : 50% des salariés / Colomier / Fenouillet / Grenade / St Lys. Regroupent 60% des déplacements majoritaires vers le Nord.
- Au Sud, le secteur de mobilité épouse les contours de l'aire urbaine de Toulouse. Muret, puis 40% vont vers Portet sur Garonne. Reprenant le pole emploi le plus affluent.
- 3eme polarité sur axe A61 – RN 113. Labège est la polarité principale de ce secteur (puis Ramonville St Agne, puis St Orens de Gameville).



Source : Insee, auat. © IGN, Insee 2009.

- Pas de polarités majeures au Nord-Est. L'absence de pôles d'emplois structurants dans cette zone ne permettant donc pas de rendre l'étude du secteur possible.

Mais remarque : l'étude menée par Tisséo, « enquête Ménage et Déplacements, 2004 » dans ce secteur, montre que l'on trouve un 4ème pôle d'affectation au Nord mais qu'il dépend du centre ville.

REMARQUE : Toulouse est la première grande ville en accroissement, selon les sources de l'INSEE. + 224 000 habitants depuis 1999 soit 1,4% de croissance de population depuis 1999.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp9.htm

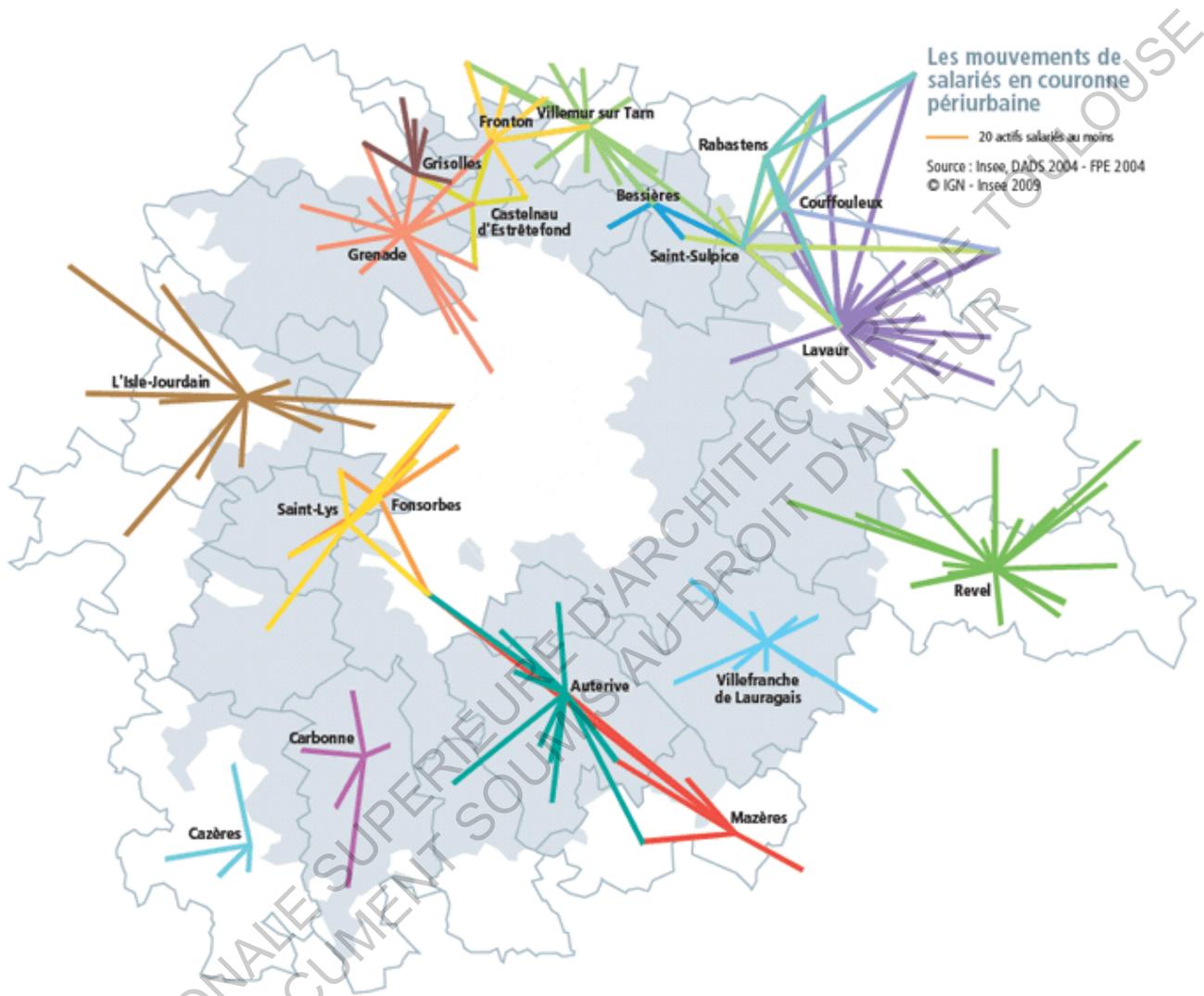
CARTE 4 : Territoires et emplois. Une convergence des flux dans la banlieue Ouest.



- 100 000 salariés vont travailler dans banlieues.
- 1/3 des déplacements vont vers Blagnac/Colomiers, le pôle aéronautique.
- Qui, associés à celle de Muret / Portet sur Garonne / Labège, cumulent ainsi 50% des salariés venant travailler en banlieues.
- A l'Est et au Nord, les polarités sont moins marquées, car les populations viennent travailler à l'intérieur de la commune de Toulouse.

Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp8.htm

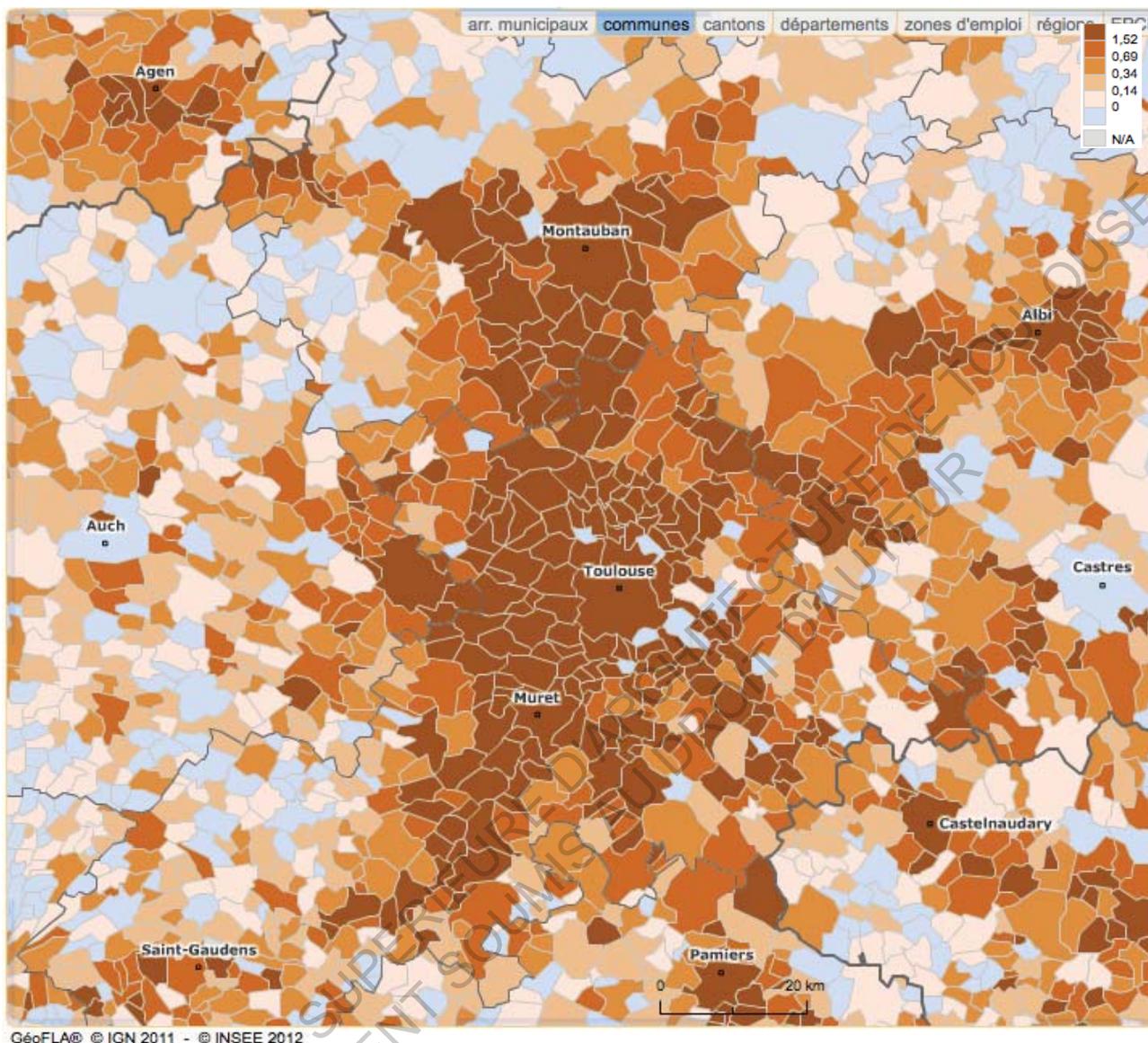
CARTE 5 : Bassins de Vie périurbains organisés autour de polarités.



- De plus petites polarités sont visibles autour des poles d'emplois principaux.
- Le flux des salariés dans cette couronne périurbaine rayonnent en polarités au seins des bassins de vie (indépendants).

Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp8.htm

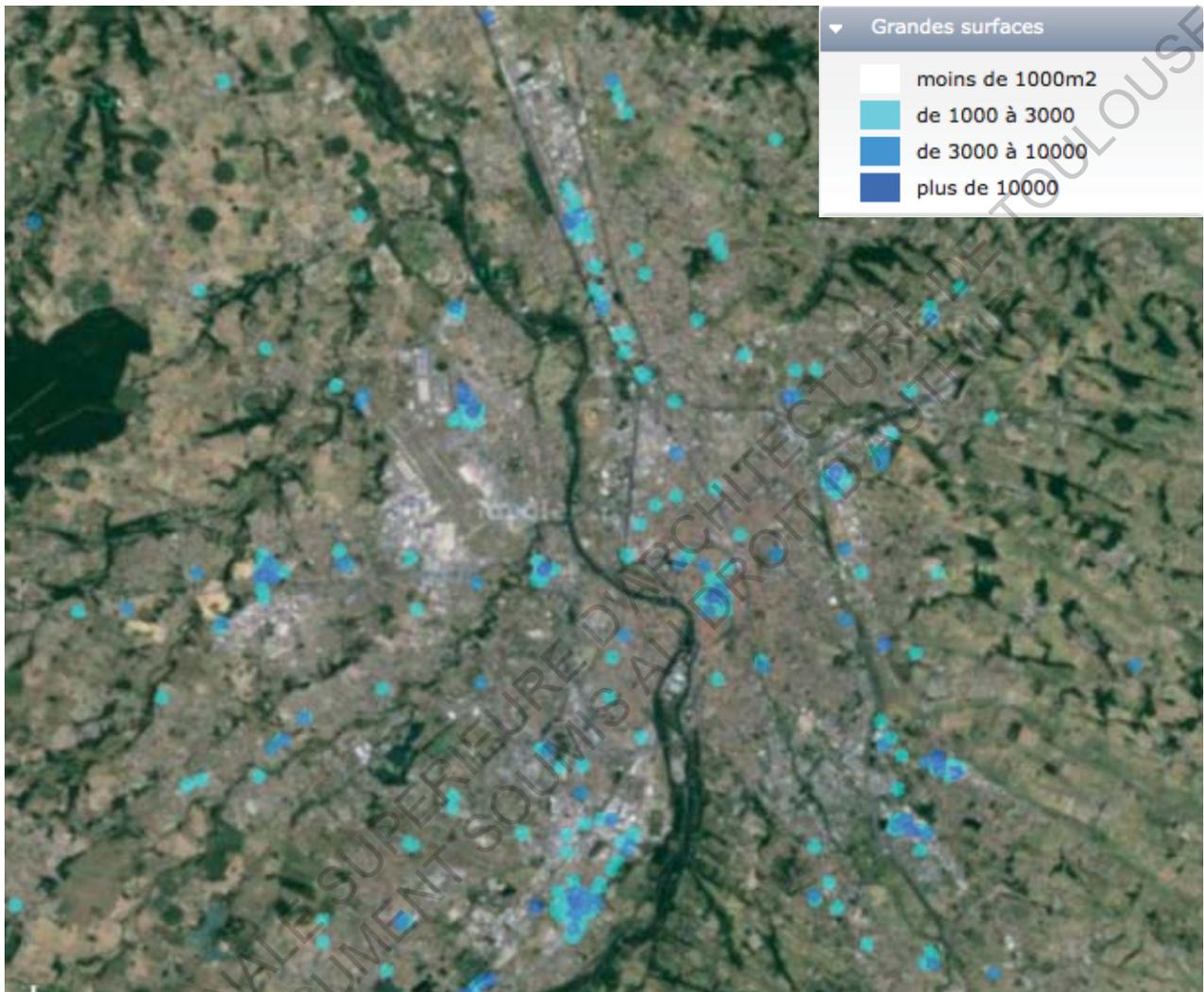
CARTE 6 : Densité de Populations



- densité de population en constante évolution,
- créant un lien entre le Nord et le Sud de l'agglomération Toulousaine. Liant ainsi la zone de Muret avec celle de Blagnac, voir plus au nord avec l'attraction de l'aire urbaine de Montauban ou d'Albi.
- Pas ou peu de développement à l'Est et à l'ouest de la métropole toulousaine.
- Lien avec autoroute A64 et les périphériques intérieurs, extérieurs, traversant Toulouse et reliant le nord et le sud de la ville, et à plus grande échelle de la France.

Source : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/cartes-thematiques.htm>

CARTE 7 : Atlas de l'aménagement commercial Commerces et Grandes Surfaces



- Regroupement de zones commerciales. On observe 3 regroupements au Nord Blagnac/Fenouillet, au Sud Muret/Portet sur Garonne et au Sud Est Labège.
- Ce sont des espaces qui attirent que l'on pourra donc définir comme nouveaux espaces de polarités.

Source : <http://www.auat-toulouse.org/atlasdaglo/atlasdagloNv/Atlas/AtlasCommerce/index.php?type=GP>

CARTE 8 : Atlas de l'aménagement commercial - Polarités et leur environnements

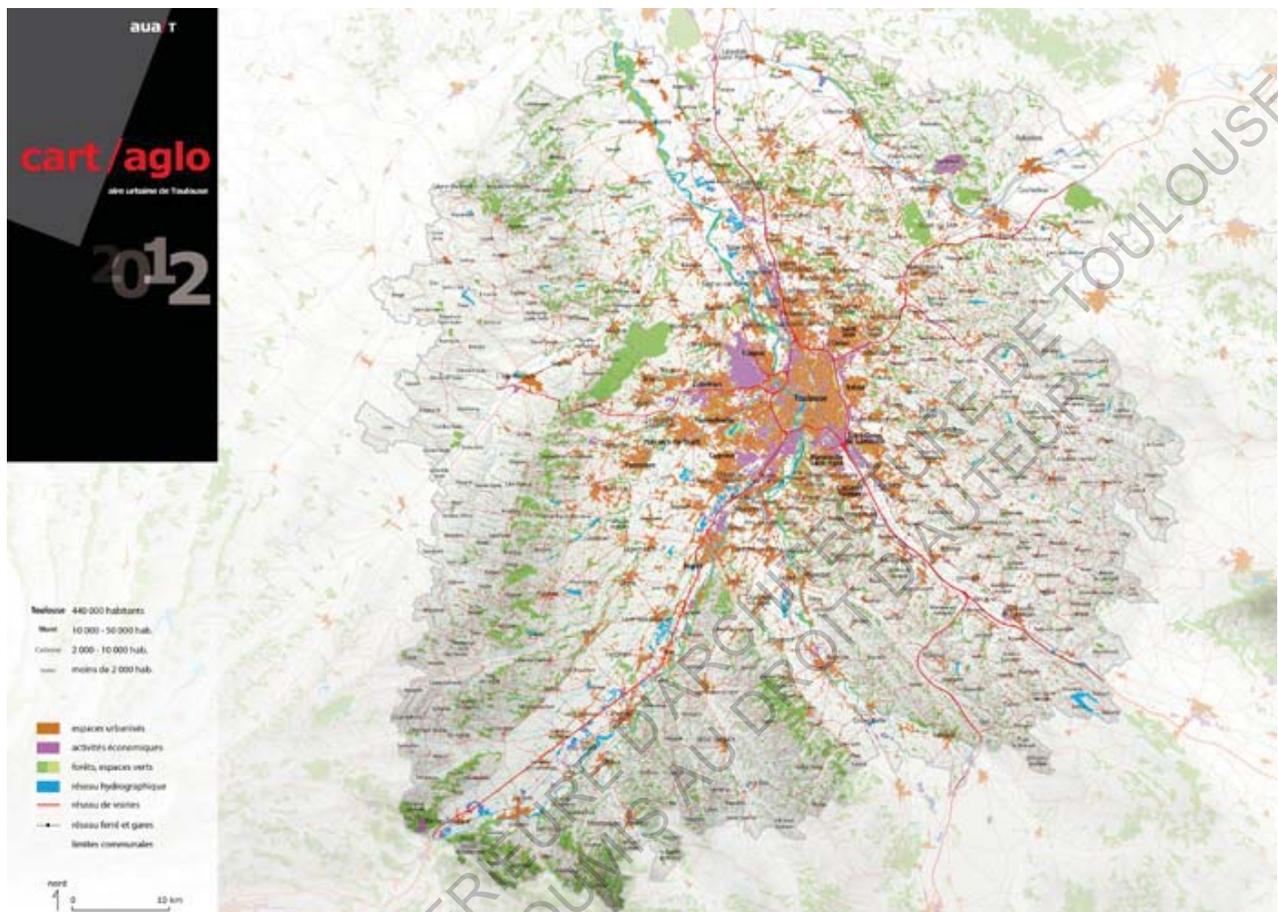


- On remarque 4 secteurs de développement du secteur vente au Nord et au Sud, pôles majeurs ici en jaune.
 - Le centre conserve son statut de pôle majeur principal dans ce secteur.
 - Développement des commerces de proximités en différents lieux de l'agglomération Toulousaine, loin des pôles majeurs, dont le centre ville.
 - Accessibilité des commerces attire populations dans la couronne périphérique.
- Regroupement des commerces de proximité (carte jaune) en terme de polarité donc en terme d'espace qui attirent.

Source : <http://www.auat-toulouse.org/atlasdaglo/atlasdagloNv/Atlas/AtlasCommerce/index.php?type=GP>

AUAT

CARTE 9 : Cart / aglo : aire urbaine de Toulouse, 2012.



- ville centre est espace le plus urbanisé, mais on remarque d'autres zones où l'urbanisation s'est développée (Blagnac, Tournefeuille, Cugnaux, Ramonville st Agne, Portet, Muret, L'union, Balma, Castanet, etc.)

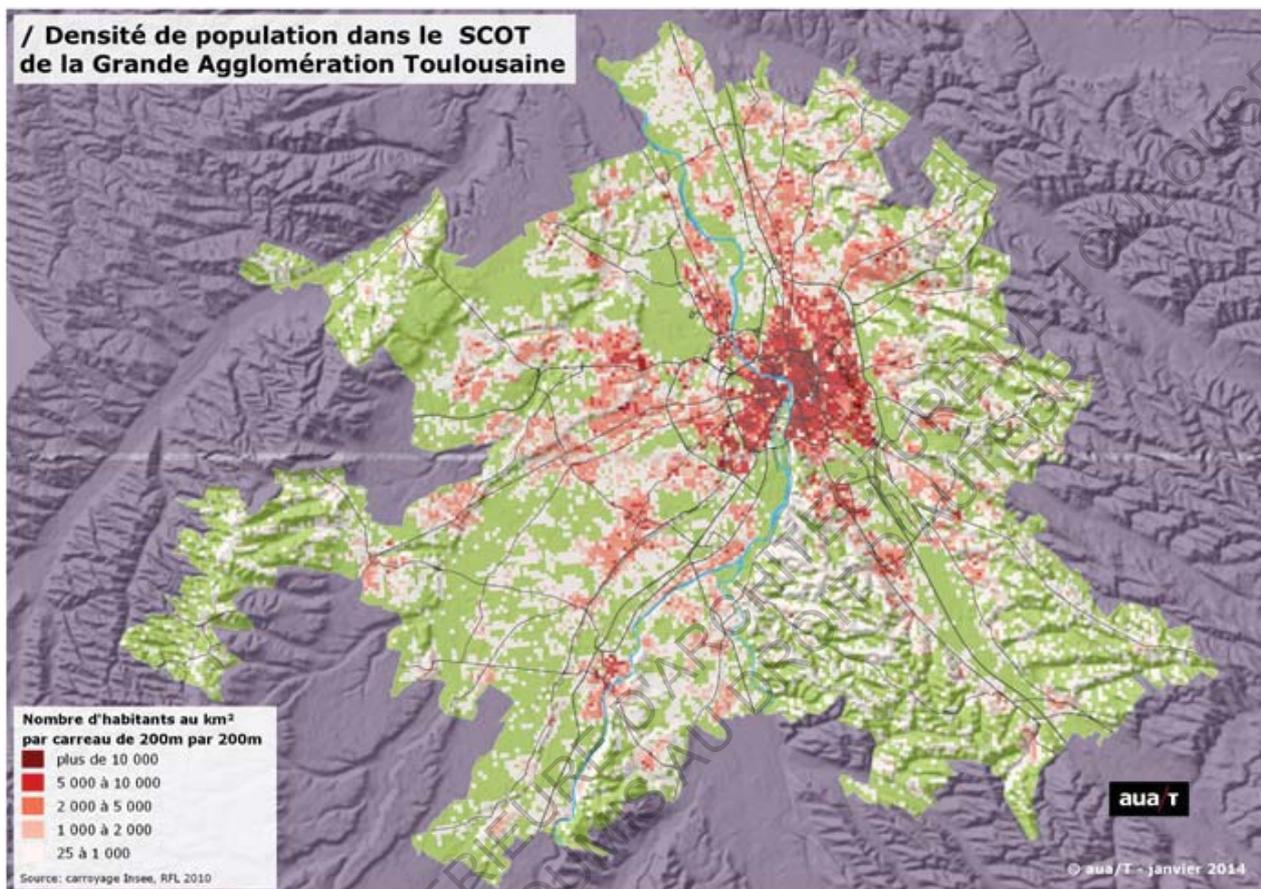
- activités économiques : proche des espaces urbanisés, proches des voies de communication. On remarque une concentration en zones de ces activités économiques.

- Forêt, espaces vert, hydrographie : les espaces urbanisés sont limitrophe avec les espaces verts et le réseau hydrographique, éléments « naturels » particuliers de la ville de Toulouse.

Source : http://www.aua-toulouse.org/spip.php?rubrique22&id_document=262#documents_portfolio

SCOT

CARTE 10 : Densité de population dans le Scot de la Grande Agglomération Toulousaine.



- densité de population importante au nord avec Blagnac/ Fenouillet/L'union
- à l'ouest avec Colomiers/Tournefeuille
- au Sud avec Muret/Portet
- à l'Est pas de concentration de population déterminant. On remarque cependant de plus petites densités dans la première couronne périurbaine.

Le centre s'impose toujours comme la zone à plus forte densité de l'agglomération Toulousaine.

Source : http://www.aua-toulouse.org/spip.php?rubrique22&id_document=537#documents_portfolio

Réaménagement de la place des Marronniers

Ce projet, réalisé en concertation avec les riverains, prendra vie d'ici la fin de l'année.

Le sol de la place des Marronniers était régulièrement déformé par les fortes racines des pins parasols et il fallait bien se résoudre à les remplacer pour pouvoir réaliser un aménagement durable. Le choix des essences s'est porté sur des chênes verts à feuilles persistantes. Tout autour, le sol sera traité en béton désactivé, délimité par un dallage. La plupart des seuils des commerces sera mis de niveau avec la place, facilitant l'accès aux handicapés. Le bassin sera conservé, conférant un peu de fraîcheur à ce lieu de rencontre et de repos où le caractère piétonnier reste privilégié. L'aménagement de la place a été conçu de manière indépendante, mais compati-



ble avec le projet de tramway. Le début des travaux est prévu pour l'automne, l'achèvement pour les fêtes de fin d'année.

si les contraintes liées au choix et au délai d'intervention des entreprises le permettent. ■

Des aménagements dans les quartiers

Au Ritouret, travaux de la place des Marronniers

L'opération de rénovation de la place des Marronniers attendue depuis longtemps va enfin se concrétiser. Les racines des pins ayant considérablement dégradé le sol, il s'agit maintenant de procéder à la réfection totale du revêtement abîmé. Quoi de neuf ? Reprise complète des revêtements de sols, remplacement du mobilier urbain vétuste (éclairage et bancs publics), mise en place de bornes pour

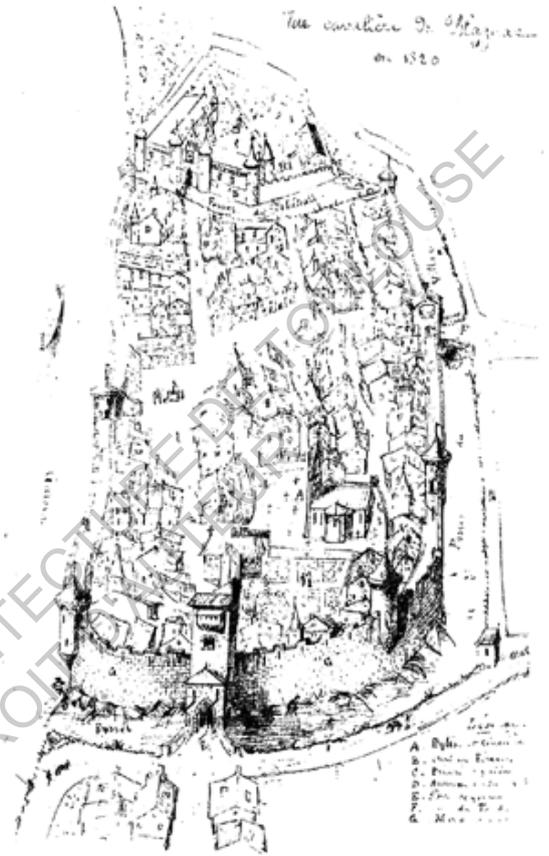
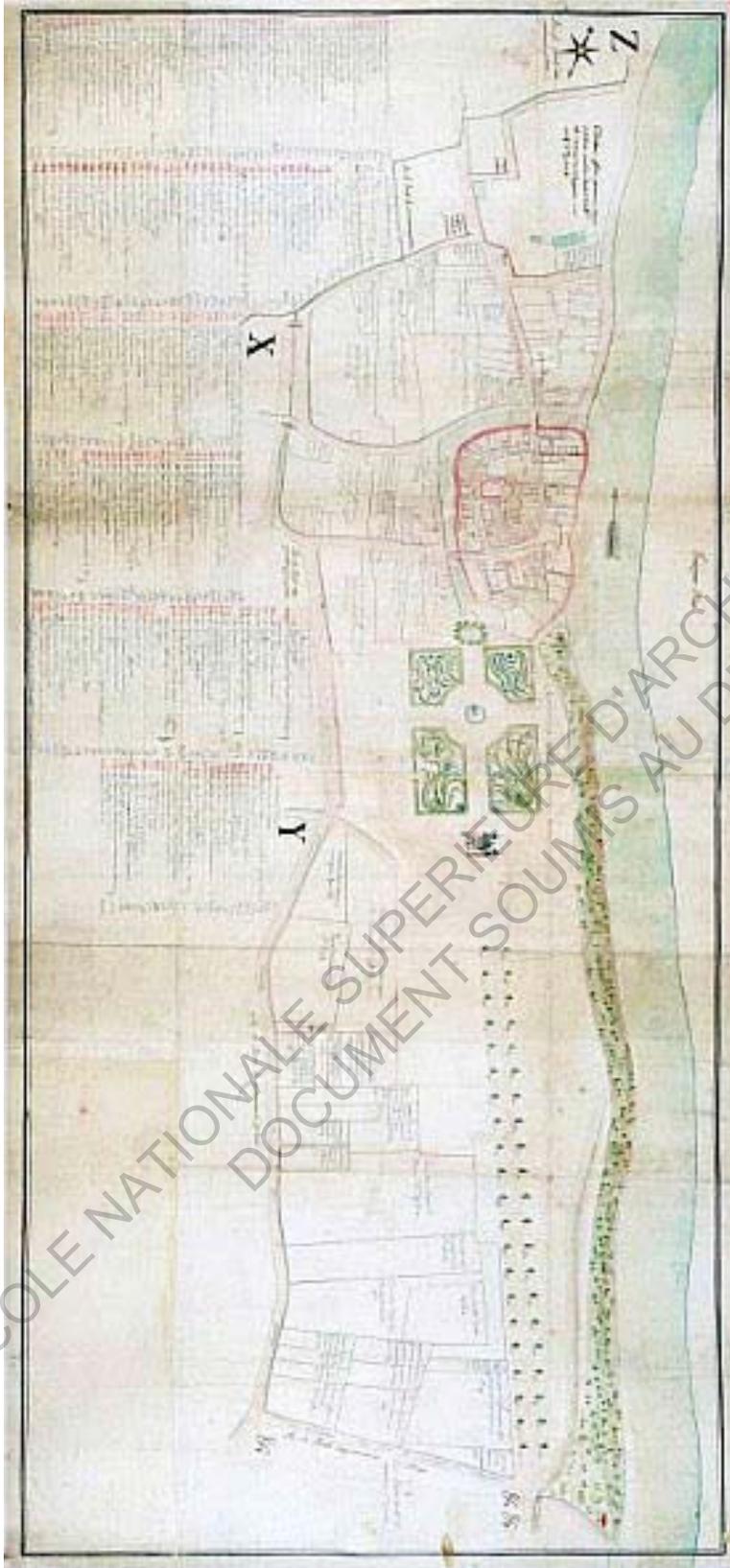
un accès strictement réservé aux piétons (sauf livraison des commerces), remplacement des pins par des chênes verts, réfection des margelles du bassin. La traversée piétonne vers le parc du Ritouret sera également sécurisée. Durant les travaux, l'accès aux commerces est préservé. Période des travaux : premier semestre 2007. ■



CARTES POSTALES



CADASTRES



INTERVIEWS

INTERVIEWS : GRILLE

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?
- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?
- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?
- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?
- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?
- Remarques particulières ?

INTERVIEW 1 : PARC RAMIER

- Prénom - Age – Statut familial

Xavi – 26 ans – En couple avec un chien.

- Combien de fois par semaines allez vous au parc ?
Pour quel motif ?

1 fois par semaine - Promenade avec le chien

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Oui. Pas trop de monde et très grand. « On a l'impression d'être à la campagne, pas vraiment dans Toulouse. »

« Pratique car il est bien aménagé, les allées sont larges pour laisser le passage aux vélos, aux coureurs et aux autres personnes. »

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le périphérique/ a la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

En périphérie et oui rattaché a la ville. « Je trouve que les entrées sont cachées. Il faut être de Blagnac pour connaître et trouver. Elles ne sont pas marquées, mal signalées. » J'arrive par la promenade sur les berges.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous ou uniquement de passage/promenade ?

Uniquement de passage.

- Remarques particulières ?

INTERVIEW 2 : PARC RAMIER

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Sabrina – Marié avec 3 enfants – 7 deniers

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?

Souvent, le week-end pour sortir avec les enfants.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

C'est pratique parce que il y a des jeux. C'est sécurisé, pas d'accès direct sur la route. Y a des espaces à l'ombre et les enfants peuvent courir.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

Dans la périphérie, presque dans la nature car c'est très vert et il y a la Garonne tout proche.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Passage et promenade, plutôt de sortie de week-end. Je rencontre des fois d'autres maman et enfants de l'école.

- Remarques particulières ?

Ca manque de fontaines, il faut penser a sa bouteille d'eau.

INTERVIEWS 3 : PARC RAMIER

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Jacques – Retraités – de Blagnac centre

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?

2 fois par semaines – Pour rencontrer des amis, passer du temps, me promener.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Très agréable car il y a beaucoup d'arbres, donc de l'ombre et des bancs pur s'asseoir.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

Dans le village de Blagnac, j'habite ici depuis longtemps.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Promenade, rencontre.

- Remarques particulières ?

Des fois je viens jouer aux boules et je vois les enfants de l'école qui jouent. C'est agréable

INTERVIEW 1 : PLACE MARRONNIER

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Philippe – 45 ans – Marié avec des enfants – Habite à Blagnac.

- Combien de fois par semaines allez vous à la place marronnier ? Pour quel motif ?

Uniquement pour le marché, pas toute les semaines.

« On ne passe pas par la place pour aller à Odyssud, bien que nous y allions souvent ».

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Oui agréable, beaucoup plus qu'avant.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

« Je n'ai pas l'impression d'être en périphérie. Pour moi Blagnac est devenu un quartier de Toulouse à part entière. Mais la place reste un espace de Blagnac, on sens l'architecture propre a cette ville avec ses pistes cyclables, le tramway et le reste. »

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Ce n'est pas un espace de rencontre !! A part pour les poireaux qui sont au bar derrière... le parc d'Odysud est beaucoup mieux. On y va plus souvent. Je suis venu a pieds. C'est très bien desservi car il y a 5 parkings à proximité. Je pense cependant que ce sont plus des gens du quartier qui viennent. C'est vraiment un marché de quartier.

- Remarques particulières ?

INTERVIEW 2 : PLACE MARRONNIER

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Thérèse – retraité exploitante agricole – habite dans le Tarn

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?

Je viens pour le marché, j'aide mon mari. Ici 1 fois par semaine et le samedi à la place de l'église. De 16h à 20 mais vers 19H30 il n'y a plus personne.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Oui très agréable, je tournerai bien le banc, parce que pour se reposer un peu c'est pratique mais la je suis de dos. Par contre on ne peut pas y accéder directement avec le camion, ca c'est dérangent parce on met plus de temps à décharger car il faut faire des aller retour. C'est pus fatigant.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

En périphérie de Blagnac, pas du tout rattaché à Toulouse, on ne passe pas par le centre pour venir. Le mercredi les gens sont plutôt du quartier, le samedi on est plus dans Blagnac. Elle facile d'accès mais pas pratique avec le camion. Nous on arrive de l'autoroute du Tarn, par la rocade.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

A partir de 17h, vers cette heure ci, les gens arrivent. Ils sortent du travail en général. Avant on voit plutôt les personnes âgées de la maison de retraites. Pour elles c'est réellement un moment d'échange et de rencontre.

C'est leur sortie de la semaine, elles passent leur après midi sur ces banc la !!! Les clients parlent souvent entre eux, ils semblent tous se connaître. Je pense que c'est un véritable lieu de lien social, les gens se connaissent.

- Remarques particulières ?

Je ne pense pas que les gens viennent du tram, je n'ai pas vraiment remarqué.

INTERVIEWS 3 : PLACE MARRONNIERS

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Joseph – Marié – Blagnac

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier / centre commercial ? Pour quel motif ?

1 fois par semaine uniquement pour faire le marché.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Pas très agréable, je la trouve petite.

Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne / autre ? Vous sentez vous rattaché à la ville ?

Dans la ville de Blagnac. Je viens en tramway depuis Ancely.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Lieu de rencontre et de passage, je vais parfois au Parc d'Odyssud en passant par là (depuis le tram).

- Remarques particulières ?

INTERVIEWS 1 : CENTRE COMMERCIAL

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Romain – Célibataire – Toulouse

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier / centre commercial ? Pour quel motif ?

1 fois par mois pour faire les courses et me balader.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Très agréable et pratique, on peut s'asseoir partout en plus il y a la connexion au wifi et des prises au cas ou.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché à la ville ?

En périphérie de Toulouse

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Non, pas du tout.

- Remarques particulières ?

Tout va bien.

INTERVIEWS 2 : CENTRE COMMERCIAL

- Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Hervé – Père de famille – Castres

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?

Environ 1 fois par mois pour faire du shopping.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Agréable, sauf la partie plus ancienne qui fait vieillot. Le parking est très pratique mais pour repartir il y a souvent des bouchons. Problème d'accès.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

Périphérie de Toulouse.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Pas de rencontres. Mais les sièges sont pratiques, le centre est très spacieux et aéré la température est confortable mais il manque quelques restos.

- Remarques particulières ?

Il y a tout, c'est le centre le plus achalandé niveau boutiques. C'est celui qu'on préfère car il est beaucoup plus grand et aéré. Pourtant on met 1h de route pour venir. C'est la sortie du week-end. Et c'est moins bien que le centre ville où on ne trouve pas tout.

INTERVIEWS 3 : CENTRE COMMERCIAL

Prénom - Age – Statut familial – où habitez vous ?

Cora – Marié, enfants – Fronton

- Combien de fois par semaines allez vous au parc /place marronnier /centre commercial ? Pour quel motif ?

Au moins 1 fois par mois pour faire du shopping. Je viens pour sa proximité et son choix de boutiques.

- Le trouvez vous agréable/pratique ? Pour quelles raisons ?

Agréable il y a des bancs et aussi la connexion au Wifi c'est pratique. Je viens même de voir que l'on pouvait recharger son téléphone au cas ou.

- Vous sentez vous dans la ville/ dans le village/ dans le périphérique/ à la campagne/ autre ? Vous sentez vous rattaché a la ville ?

En périphérie de Toulouse.

- Est ce que pour vous c'est un lieu de rencontre/ de rendez vous/ commerces ou uniquement de passage/promenade ?

Je ne viens pas dans cette intention mais je rencontre toujours du monde que je connais.

Remarques particulières ?

GRILLE DE LECTURE

1 – PRÉSENTATION DU LIEU :

2 – DYNAMIQUES :

A – COMPOSITION :

B – POLYVALENCE DU LIEU :

MOBILIER URBAIN	POSITION	UTILISATION	FREQUENTATION

C - PARCOURS :

D – FRÉQUENTATIONS (INTERVIEWS)

3 – PARTICULARITÉ/MODERNITÉ DU LIEU :